UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01691569 6

1793

ROMANCERO

DE

CHAMPAGNE

ed
Prosper Tarbé

TOME IV.

TROISIÈME PARTIE

—

CHANTS HISTORIQUES

1550-1750

Chantons l'antienne
Qu'on dira dans mille ans :
Que Dieu maintienne
Sur le trône ses descendants
Jusqu'à tant qu'on tienne
La lune avec ses dents. (*bis.*)

ANCIEN CHANT NATIONAL.

167538.
21/11/21

REIMS

—

1864

PQ
1168
T3
t. 4

PRÉFACE

Le Moyen-Age n'est plus, et la Chanson, en riant, a répété son *De profundis ;* mais, dans ce bas monde, il n'y a de nouveaux couplets que ceux qui ont vieilli ; la roue des ridicules et des passions de l'homme tourne sans avancer ni reculer. Tels furent nos pères, tels nous sommes, tels seront les fils de nos fils.—Depuis la création, jamais on n'a ouï dire que le mouton ait mangé le loup ; au contraire, le loup a-t-il cessé de manger le mouton ? Pauvre mouton ! il n'est ni riche, ni mendiant,—ni noble, ni vilain : il est faible, et voilà tout. Il y a des loups de blason, des loups de finances, des loups de guenilles ; chacun d'eux, toujours et tour-à-tour, a profané les mots les plus sacrés, s'est joué des aspirations les plus saintes, les plus légitimes ; chaque fois la Chanson les a démasqués en répétant :

Pauvres moutons, vous avez beau faire,
Toujours, toujours on vous tondra (1).

Déjà la Ballade nous a montré de son doigt railleur la ligue des barons unis aux Anglais contre saint Louis enfant ;—l'Anglais (il y a toujours de l'Anglais, quand il y a du loup en campagne) conspirant avec le Bourguignon le partage de la France, sous le règne d'un pauvre roi sans tête ; soixante ans plus tard, elle a bafoué la ligue du Bien-Public :—ligue du Bien-Public ! refrain que, pendant un siècle, les partis vont répéter, tandis que la Chanson ne cessera de crier : « —Au loup ! au loup ! »

(1) Béranger.

François Ier, le roi des preux, le père des artistes et des poètes, termine un règne riche en illustres malheurs, en jours étincelants de gloire. Henri, jeune prince aux mœurs douces et galantes, succède au brillant vainqueur de Marignan. Une branche cadette de la maison de Hapsbourg (ce dit-on) règne à Nancy. Longtemps vassaux fidèles et bons Français, Messieurs de Lorraine ont été les fermes appuis du trône, les vaillants défenseurs de notre nationalité; mais, à cette époque, restés seuls souverains d'une belle province, ils commencent à regarder en face la couronne de France. Leurs richesses, l'amour de leurs sujets, leurs grandes alliances, leur valeur et leur mérite leur donnent une position égale à celle des princes les plus rapprochés du trône, à celle de Messieurs de Bourbon : ils sont leurs alliés, ils vont devenir leurs rivaux et leurs ennemis.

Pendant que les descendants de Gérard d'Alsace caressent des rêves ambitieux, le protestantisme, enfant de la Germanie, vient psalmodier ses cantiques sous notre ciel : avec lui passent le Rhin la critique si facile à faire, l'esprit de doute si flatteur pour la vanité de l'homme; des persécutions mal inspirées augmentent le mal Du scepticisme religieux au scepticisme politique il n'y a qu'un pas. Les éléments de la dissolution sociale la plus complète prennent racine sur notre sol, et bientôt on entend les premiers souffles de la tempête passer sur les tours du Louvre, sur cette cour où déjà les mœurs italiennes ont entamé l'honneur français.

Henri II, dès le jour de son sacre, est jugé par la Chanson; elle nous le montre balançant entre sa vieille maîtresse, Diane de Poitiers, et son jeune ministre, le brillant archevêque de Reims. Charles de Lorraine a mis sa sœur Marguerite sur le trône d'Ecosse. A sa jolie nièce Marie il donne celui de France. Cette reine de beauté laisse dans Reims d'aimables souvenirs. Maintes fois elle vint dans nos murs visiter son oncle, sa tante Renée de Lorraine, l'abbesse de Saint-Pierre-les-Dames, antique monastère où les filles de chevaliers, nobles, mais pauvres, cherchent un honorable asile. C'est là que Marie, la charmante fiancée du dauphin, aime à fuir le bruit des cours; c'est de là que sont datées quelques-unes de ses lettres; c'est là, lorsque la mort d'Henri II livre trop tôt le trône à son fils encore adolescent, c'est là qu'au jour du sacre, la nouvelle reine, radieuse de grâces et de pierreries, embrasse les amies de ses jeunes années ; elle leur laisse le livre d'heures de la dauphine, et

la ville de Reims le conserve encore comme une relique royale, comme on garde la feuille desséchée d'une rose qui fut belle.

Bientôt la maladie mine les jours de ce pauvre enfant, dont le règne n'est qu'un rêve. Marie l'amène à Saint-Pierre-les-Dames; elle vient y chercher secours et prières. C'est enfin là, quand la Providence fait d'elle, à seize ans, une reine douairière, que vêtue de longs vêtements de deuil, elle vient chercher un refuge contre ses premiers malheurs. Là reposent les restes de la reine d'Ecosse, sa mère bien aimée; là, sans doute, elle trouvera consolations et courage. Pourquoi, sous les voûtes du cloître silencieux, où se promènent ses douleurs, n'aurait-elle pas composé sa gracieuse chanson de veuvage :

Si parfois vers les cieux
Viens à dresser ma veue,
Le doux trait de ses yeux
Je vois en une nue :
Soudain je vois en l'eau
Comme dans un tombeau.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oys qu'il me tient propos,
Je le sens qu'il me touche :
En labeur, en recoy,
Toujours est près de moy (1).

Elle aimait à doucement errer sous les vieux arbres du tranquille monastère; mais elle est trop belle pour s'y faire oublier : quand elle passe, la Chanson la salue de ce galant couplet :

On voit sous blanc atour,
En grand deuil et tristesse,
Se pourmener maint tour
De beauté la déesse,
Tenant le trait en main
De son fils inhumain,
Et Amour sans fronteau (2)

(1) *Chants hist. de la France*, L. DE LINCY, t. II, p. 225.
(2) Bandeau.

Voletter autour d'elle,
Desguisant son bandeau
En un funèbre voile,
Où sont ces mots écrits :
Mourir ou estre pris (1).

Aussi, quand la nef de l'exil l'emportait vers ces rochers de la Calédonie où l'attendaient la honte et la mort sanglante, quand elle se prit à chanter en vers si touchants :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui pris soin de ma jeune enfance !
Adieu, France ! adieu, mes beaux jours !
La nef, qui disjoint nos amours,
N'a cy de moy que la moitié :
Une part te reste, elle est tienne :
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne,

qu'on nous permette de croire que, de ces regrets, quelques-uns volaient vers Reims, vers la sainte église où, jeune et pure, elle avait pu, sans rougir, prier la mère de ceux qui savent aimer et souffrir ; vers la chambrette où se passèrent ses derniers jours d'honneur et de repos. Toujours, dans Reims, elle eut des amis, de vrais amis, de ceux qu'on trouve debout aux heures de l'infortune, et les presses de nos imprimeurs publièrent plus d'un factum en faveur de la reine malheureuse et détrônée, de la pauvre Marie captive et prête à faire sa dernière prière à côté d'un bourreau (2).

A François II succède un autre enfant dont le nom laisse une tache fatale dans notre histoire. Charles IX aimait les chansons et faisait de jolis vers; mais il eut le malheur de passer son adolescence au milieu de la guerre civile et d'assister, dès le début de son règne, à de lâches assassinats.— Une rencontre fortuite amène entre catholiques et calvinistes une collision meurtrière, en Champagne, à Vassy; dès lors, sous notre ciel, la Chanson ne rit plus : elle respire la haine sans pitié; l'homicide ne l'intimide plus.

(1) Brantome, *Femmes illustres*, t. V, p. 85, œuvres complètes.

(2) V. le cabinet de M. Brissart.

Dès lors, sectaires de Calvin, amis des Guises ou des Bourbons, serviteurs de la monarchie nationale, riment la main sur la garde de leur épée ; partout on s'égorge en chantant, et chaque parti a ses poètes et ses spadassins. Ne vous fiez pas aux airs de brebis que prennent les saints du calvinisme : ce sont eux qui vont porter le premier coup de poignard ; ce sont eux qui, les premiers, vont chanter le tyrannicide et célébrer la gloire de Poltrot de Meré, le vil assassin de François de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Champagne (1).

La guerre civile éclate et ne dure que trop longtemps : enfin l'archevêque de Reims parvient à donner à la France quelques jours de repos.—Partout en Champagne, et même ailleurs, on chante :

Vive le roy, le conseil et la reyne !
Vive le bon cardinal de Lorraine (2) !
Vive Hugonis, Marcel et ses suppôts (3) !
Vive Calvin, pourvu qu'ayons repos !
Vive le roy, le conseil et la reyne !
Vive le bon cardinal de Lorraine !

L'agriculture respire, l'industrie renaît et la nation voit reparaître les beaux jours. Charles IX épouse, à Mézières, Elisabeth d'Autriche, et quelques chants joyeux viennent se mêler aux derniers refrains de nos combats fratricides :

Tant plus on foule aux pieds la fleur
Du saffran, plus est fleurissante ;
Ainsi de France la grandeur :
Plus on la foule, et plus augmente (1).

Et Paris peut dire à Charles IX :

Malgré la guerre, nostre Gaule,

(1) V. fonds Gaignières, 485.—Collection de Rasse de Noeux.—*Guerres civiles*.—5 vol. in-folio.

(2) *Chansonnier Maurepas*, t. I, p. 189.—Charles de Lorraine, archevêque de Reims.

(3) Frère Hugonis, cordelier, un des orateurs du parti catholique.—Marcel, prévôt des marchands à Paris, zélé catholique.

(4) *Couronnement d'Elisabeth d'Autriche*. Paris, 1620, page 33.

Riche de son dommage, croist :
Plus on la coupe comme saule,
Et plus fertile elle apparoist (1).

Mais l'heure du long repos n'était pas venue pour nos pères : sous ces fleurs nuptiales rampe le serpent de la discorde, un calme trompeur couve la tempête : les partis veillent et menacent le trône ; autour de lui surgit une idée, qui, Dieu merci, n'est pas française, s'organise un complot italien (2) ; mais encore, Dieu merci, le *Romancero de Champagne* n'a rien à dire sur la Saint-Barthélemy.

Pendant que la maison de Lorraine fortifie son crédit des remparts qu'elle élève autour du catholicisme, dans les Ardennes, un duc, d'une autre race, rêve aussi la création d'une principauté sans lien féodal. Par l'influence de la maison de Bourbon, Henri de la Tour-d'Auvergne avait épousé l'héritière des sires de la Mark, dès seigneurs de Bouillon et de Sedan. Calviniste lui-même, il avait fait de sa ville capitale l'asile du protestantisme. Son poète, Charles de Navières, pendant trente ans, lutta contre les fureurs des faux catholiques, contre les pamphlets des Lorrains et des Espagnols. Patriote intelligent, pendant trente ans il chanta la cause de la monarchie légitime et nationale.

La maison de Bourbon avait renié la religion de saint Louis ; n'essayons pas de justifier son apostasie : les méfiances des Valois, la haine des Guises ne peuvent l'excuser. Mieux vaut tomber sous son drapeau, que triompher sous celui de l'anarchie. Toutes les erreurs se payent, même avant que l'impartiale Histoire ne flétrisse quiconque manque à son devoir. Quand l'héritier de Charles IX, Henri III, marié, mais sans enfant, eut vu périr sans alliance le dernier de ses frères, quand les Guises virent arriver les derniers jours de la seconde maison de Valois, ils exploitèrent avec une habileté perfide, avec un insolent bonheur les fautes des Bourbons. De son côté, Catherine de Médicis voulait en profiter pour faire passer l'héritage d'Henri III au fils de sa fille,

(1) *Entrée de Charles IX à Paris*. Dupré, 1572.

(2) MM. de Gondi, Charles de Gonzague, de Birague, compatriotes et créatures de Catherine de Médicis, faisaient alors partie du conseil privé.

femme du duc de Lorraine; pour y parvenir, elle se jeta dans les bras des Guises : les Bourbons furent déclarés indignes de monter sur le trône de leurs pères. Intrigue odieuse, anti-française, digne d'Isabeau de Bavière; aussi n'était-il fils de bonne mère qui ne chantât :

Catherine florentine
Est de France la ruine.
Catherine de Florence
Est la ruine de France (1).

Les Guises, après avoir divisé les princes français, imaginerent, pour achever leur œuvre, de se faire les champions exclusifs du catholicisme. Ils inventèrent la Sainte-Union, cette nouvelle ligue du Bien-Public, cette nouvelle comédie politique et religieuse, dont fut dupe la bonne foi de nos pères. Henri III entrevoit l'abîme qui s'ouvre sous ses pas; coupable à son tour, il fait appel à la violence : par ses ordres, on assassine Henri, duc de Guise, et son frère Louis, l'archevêque de Reims, deux ambitieux, dont le parlement seul avait le droit de faire tomber la tête. De tous ces attentats aux lois, au bon sens national, à l'honneur français, la Chanson n'attend pas que le ciel venge la patrie. En Champagne, elle n'oublie rien, et ses couplets railleurs flagellent tour-à-tour les hypocrites de la Ligue, les héros du guet-à-pens et les rois de barricades.

Chassé de Paris, Henri de Valois comprit enfin son devoir, ses intérêts, ceux de la France; il comprit que ses vrais appuis, les vrais soutiens de la patrie, étaient les hommes de son sang, les héritiers que lui donnaient la loi salique, les lois traditionnelles et nationales. Il rappela près de lui ces princes, qu'il avait bannis et combattus, son beau-frère, Henri de Bourbon, qu'un arrêt arraché par des factieux avait déclaré déchu du trône.

Alors, en France, on vit un grand et glorieux spectacle; alors fut donnée publiquement une de ces leçons de loyauté politique de taille à traverser les âges, à servir à toujours d'enseignement aux princes et aux peuples : Henri de Bourbon, ce prince si riche d'esprit et de cœur, cet homme que la postérité surnomma le Grand, cet homme qui pouvait refuser fièrement la main qu'on lui tendait, cet homme qui

(1) *Satyre Ménippée*. Ratisbonne, 1714, t. II, p. 242.

voyait la couronne de France venir à lui malgré les factions, le Béarnais, fidèle aux enseignements de sa mère (1), fidèle aux préceptes donnés par saint Louis mourant à son successeur (2), fit ce que devraient toujours faire les princes de bon sens et d'honneur : il fit son devoir, et le Dieu qui punit les princes sans conscience, bénit celui qui croyait en lui.

Bientôt parut le loyal manifeste de Saumur : Henri de Navarre se déclarait hautement l'appui de cette cour qui, depuis quatorze ans, l'avait banni, le défenseur de cette cou-

(1) En 1566, Jeanne d'Albret visitait l'imprimerie de Robert Etienne, imprimeur du roi ; sollicitée de livrer de suite à l'impression une de ses pensées, elle remit au typographe ces quatre vers :

Art singulier, d'icy aux derniers ans,
Représentez aux enfans de ma race
Que j'ay suyvi des craignans Dieu la trace,
Afin qu'ils soyent les mesmes pas suyvans.

Robert Etienne imprima de suite les vers de cette noble reine, élève d'un de nos poètes ; à la suite, il plaça quelques lignes rimées à sa louange. Un exemplaire de cette rare feuille d'impression se trouve à la Bibliothèque Nationale, fonds Gaignières, 485. Collect. de Rasse de Noeux.— *Guerres civiles*, t. II.

(2) « Beau fils, la première chose que je t'enseigne et commande à garder, ce est : Que de tout ton cueur et sur toute rien tu aymes Dieu... Maintiens les bonnes coustumes de ton royaume et abbaisse et corrige les mauvaises.— Garde toy de trop grant convoytise.—Prens toy bien garde que tu aies en ta compaynie preudes gens et loiaux, qui ne soient point plains de convoitise.— *Ame ton honneur.*— Fais droiture et justice à chascun, tant au pauvre comme au riche.—Si tu es adverti d'avoir aucune chose de l'autrui, qui soit certaine, soit par toy, soit par tes prédécesseurs, fay le rendre incontinent.—Et te supply, mon enfant, que en ma fin tu aies de moy souvenance et de ma povre ame, et je te donne toute bénédiction que jamais père peut donner à enfant. »—*Hist. du roy saint Louis.*—Joinville. —Ducange, édition de 1668, p. 126.

ronne qu'on l'avait dit indigne de porter (1). Proclamation glorieuse où le prince s'honorait de n'être qu'au second rang, où ce grand patriote s'inclinait devant les lois de son pays, devant la volonté de Dieu. Qu'on ne dise pas qu'elle n'était qu'une comédie politique. La Providence, qui veille sur l'honneur des gens de cœur, comme elle ménage des jours de honte à la mémoire des gens sans probité, nous a gardé la jolie lettre écrite alors par Henri de Bourbon à Mme de Grammont, à l'amie de sa jeunesse, à cette Corisandre qui parfois eut ses amours, et toujours son amitié, ces lignes intimes, palpitantes de foi dans le ciel, pleines de ce calme que donne une bonne conscience, de cette sérénité d'âme que donne une bonne action (2).

Ce qui suivit, chacun le sait : les factieux avaient vu dans la réunion des petits-fils de saint Louis la ruine de leurs projets ambitieux : ils voulurent précipiter les évènements, et le couteau de Jacques Clément mit fin à la maison de Valois.—Qu'arriva-t-il ? Le Béarnais recueillit de suite le prix

(1) « Pour nostre regard, nous protestons que l'ambition ne nous met point aux armes : assez avons démonstré que nous la mesprisons. *Assez avons-nous aussi d'honneur d'estre ce que nous sommes, et l'honneur de cet estat ne peut périr que n'en périssions*... Ains plustost comme nous espérons en la grace de Dieu, gardien des rois et des royaumes, reverrons en peu de temps le roy en l'authorité qui luy est née et deue, le royaume en la vigueur et en la dignité que jadis il avoit à l'honneur Dieu, au contentement de tous les bons François, consolation de tant de pauvre peuple, crevecœur de ceux qui en convoitent la ruine. » —Proclamation de Saumur, 18 Avril 1589. *Correspondance de Henri IV*, Berger de Xivrey, t. II.

(2) « Mon ame, je vous escris de Blois, où il y a cinq mois que l'on me condamnoit comme hérétique et indigne de succéder à la couronne, et j'en suis, à cette heure, le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont toujours fiés en luy; car y avoit-il rien qui eust tant apparence de force qu'un arrest des Estats ? Cependant j'en appelois devant celuy qui peut tout, qui a reveu le procès, cassé les arrests des hommes, m'a remis en mon droit : et crois que ce sera aux despens de mes ennemis. Ceux qui se fient en Dieu et le servent, ne sont jamais confus, etc. »— *Lettres d'Henri IV*, Berger de Xivrey, t. II, p. 487.

de sa droiture. Qu'objecter à un prince qui a fait son devoir? Tout ce qu'il y avait de bons Français, de patriotes intelligents, cria : « Le roy est mort, vive le roy! vive Henry quatriesme du nom, roy de France et de Navarre!» Dans les complaintes faites sur les derniers moments de Henri III, les royalistes chantèrent l'avènement de son successeur, son esprit et sa valeur, et partout où triomphaient l'honneur et le bon sens, on répétait :

Tous les princes de Bourbon
Ont toujours cela de bon
D'estre doux et débonnaires
Et courageux aux affaires (1).

Alors la guerre des chansons fut vive; elles portaient le cachet des temps qui les voyaient naître, et ne contenaient que trop de couplets anarchiques et sanguinaires. Mais ce pendant que faisait, que chantait la Champagne?

Son lien féodal était brisé depuis plus de deux siècles : la grande famille formée par nos comtes était dissoute, et nos villes, emportées par les passions du temps, criaient, les unes : « Vive la Ligue ! » les autres : « Vive le roi ! » Point n'y manquaient les chauves-souris politiques, les hommes sans courage et sans foi. Pauvres esprits ! d'eux qui se souvient ? Mais avec eux il y avait des gens sans conscience, gens à se vendre, à se livrer au mieux payant, traîtres à leur Dieu, à leur prince, à leur pays, gens de proie et de haine : de ceux-ci, la Chanson a gardé le nom et flétri la mémoire.

Troyes a chassé son évêque comme suspect de protestantisme, et s'engage dans la Ligue. Meaux et Sens suivent son exemple. — Sedan tient pour Calvin et la légitimité. — Langres reste à la fois catholique et royaliste; sa loyauté lui vaut l'insigne honneur de recevoir du bon Henri cette belle lettre où il raconte la bataille d'Ivry, cette bataille où il criait : « Sauvez les Français ! » — lettre glorieuse pour ceux qui la reçoivent, un des brillants joyaux des archives de Champagne (2).

(1) *Satyre Ménippée.*—Ratisbonne, 1714, t. II, p. 178.

(2) Lettre d'Henri IV à M. Roussart, maire de Langres, 14 Mars 1590. — *Mémoires de la Ligue*, t. IV, p. 253.

Châlons-sur-Marne, fidèle aux fleurs-de-lis, les défend contre les alérions de Lorraine et les lions d'Espagne : dans ses murs se réfugie une chambre du parlement de Paris, ferme dans sa religion politique, esclave de son devoir, et la Chanson s'incline devant Châlons-sur-Marne et ses hôtes.

La ville de Reims, catholique zélée, remplie depuis cinquante ans des créatures de la maison de Lorraine, se jette à corps perdu dans la lutte soutenue contre les calvinistes, et ne s'aperçoit pas de l'abîme dans lequel l'entraînent les intrigues des Guises, l'ambition ou la sottise de ses magistrats; elle s'unit à Paris la ville ingrate, que nos rois ont eu le tort d'agrandir, la cité capricieuse où depuis longtemps les factions s'essaient à dominer la France, où la Ligue a réuni ses forces et son état-major. A Lutèce, Français égarés, Lorrains, Espagnols, moines fanatiques, soldats à gage, femmes sans pudeur, folliculaires appointés par les Guises et l'étranger, règnent en maîtres absolus. Cette tourbe d'intrigants, de laquais, de *condottieri* s'agite dans la boue : aux descendants de saint Louis, sur le trône de France, quel coureur d'aventures, quel roi de brelan substituera-t-elle ?

Mais alors la France avait encore le sentiment de ses droits et de sa dignité; pour elle, la ville de Paris n'était que ce qu'elle doit être, une commune, et partout on chantait ce couplet rude, mais net :

Tu dis, Paris, ne scay pourquoy,
Que, sans toy, le roy ne peult estre :
Je te diray, ce que je crois,
Que de son peuple estre le maistre
Sans Paris, est aysé au roy :
Mais, pour le roy des bestes estre,
Il ne le pourroit pas sans toy (1).

Déjà nos provinces avaient, dans le XVe siècle, secoué le joug que l'Anglais, maître de Paris, voulait imposer à la France. Cette fois, elles allaient lutter contre les insolences de la grande ville, la remettre en sa place et lui prouver que, sans elle, elles pouvaient rétablir le gouvernement régulier et national : grande et belle partie que la France devait encore gagner une fois contre Paris, pendant la Fronde; grande

(1) Bibl. Nationale, fonds Gaignières, 485. RASSE DE NOEUX, *Guerres civiles*, t. I.

et belle partie qu'elle ne perdra qu'en subissant la servitude de la centralisation révolutionnaire ; partie sérieuse dont l'honneur lui restera toutes les fois qu'elle voudra rester fidèle à son histoire, à son droit naturel.

Pendant cette longue bataille, le rôle de la Chanson en Champagne est des plus actifs : elle combat dans tous les rangs et, dans son impartialité, la verve gauloise raille chaque faction à son tour. Aux vaudevilles du bon droit le parlement de Châlons-sur-Marne mêle un loyal arrêt soutenu par une population intelligente. Il défend aux trois Etats de France d'écouter la voix des rebelles, dénonce les intrigues de l'Espagne et interdit à tous les bons citoyens de procéder à l'élection d'un roi. Boulets et couplets se croisent dans tous les sens, et les hommes du tiers parti riment les *Commandements au roy*, vers moitié sérieux, moitié malins.

Hérétique point ne seras de fait ni de consentement.
Tous tes péchez confesseras au Saint-Père dévotement.
Les églises honoreras, les restituant entièrement.
Bénéfices ne donneras qu'aux gens d'église seulement.
Ta bonne sœur convertiras par ton exemple douce-
[ment.
Tous les ministres chasseras, et huguenots pareillement.
La femme d'autrui tu rendras, que tu retiens injuste-
[ment,
Et la tienne tu reprendras, si tu veux vivre saintement.
Justice à chacun tu feras, si tu veux vivre longuement.
Grâce ou pardon ne donneras contre la mort inique-
[ment.
En ce faisant, te garderas du couteau de frère Clé-
[ment (1).

Paris s'inquiète : à ses prétentions méconnues il faut des alliés, et c'est à Reims que la grande commune fait le triste honneur de demander une active complicité. C'est dans la cité de saint Remi que se donne le sacre : il faut à tout prix qu'elle le dénie au Béarnais ; il faut qu'elle lui refuse la cérémonie qui lie le peuple au roi par un serment solennel. La Chanson vient en aide à la Ligue, et au bruit de mille couplets, elle ferme à l'hérétique l'entrée de Notre-Dame de

(1) 1592.

Reims. En retour, dans notre ville on introduit soldats de l'Union, fantassins espagnols ; on bannit, on arrête les royalistes, surtout ceux qui sont riches, et si quelques-uns d'eux s'échappent, la Ligue s'écrie (ce dit-on) :

Empoignez-moi ces galans cy :
Ils en sont. — Et pourquoy ? — Et pour ce
Qu'ils ont de l'argent en leur bourse (1).

Le succès de la terreur est complet : l'archevêque de Reims, Nicolas de Pellevé, mortel ennemi des Bourbons, dirige de Paris ces odieuses manœuvres. Robert Frizon, doyen du chapitre, soldé par l'Espagne, prétendant au siége de saint Remi, domine par sa violence ses collègues pervertis ou stupéfiés ; il leur arrache un mandement contre le Béarnais (2). La Chanson en prend bonne note et n'oubliera rien. — Pour récompenser Reims de ses folles complaisances, le conseil de l'Union décide que dans la ville du sacre se tiendront les états appelés à désigner un roi (3). Mais il fallait réunir les députés de la France ; mais il fallait faire un choix entre tous les agents de cette ténébreuse affaire, entre le Guisard et l'Espagnol. Là fut le roc contre lequel se brisa le vaisseau de la Ligue; là fut le salut de la France, de son honneur, de sa nationalité. Les lettres de convocation partirent, mais presque partout on leur répondait :

Fy de la Ligue et de son nom !
Fy de la Lorraine étrangère !
Vive le roy ! vive Bourbon !
Vive la France, nostre mère !
La Ligue n'est que trahison :
Fy de la Ligue et de son nom (4) !

En Champagne comme ailleurs, le nombre des partisans du Béarnais allait croissant. Que reprocher à celui qui, sans hésiter, avait fait son devoir de prince et de citoyen ? Sa conversion au calvinisme n'avait été qu'une affaire politique :

(1) *Satyre Ménippée.*— Ratisbonne, 1714, t. I, p. 134.

(2) *Histoire de la Ligue.* — Amsterdam, 1712, t. II.

(3) V. *Mémoires du duc de Nevers*, t. II, p. 615.

(4) V. dans le t. II des *Chansons historiques* publiées par M. L. de Lincy, les chansons de la réaction nationale et royaliste.

il revint à la religion de ses pères, et la joie fut grande dans nos cités. En dansant, on chantait :

Tous les princes de Bourbon
Ont toujours cela de bon
D'estre doux et débonnaires
Et courageux aux affaires (1).

Partout, excepté dans Reims, le berceau de la Ligue est bientôt son lit de mort.

Quand Henri IV rentra dans Paris, il avait été sacré sous les voûtes de la cathédrale de Chartres par Nicolas de Thou. Dans ce monde, il est des fautes rapides comme l'éclair : le regret les suit, le repentir les expie. A celles-là pardon et oubli. Mais quand, pendant quatre années, une grande ville sert d'instrument à d'ignobles et coupables ambitions, que la Chanson ne l'épargne pas ! Ainsi fit-elle ; de ses coups de fouet l'écho fidèle a gardé le bruit ; de ses couplets vengeurs nous avons fait récolte : qu'ils vivent et qu'ils soient l'éternel châtiment des hommes qui privèrent Reims de l'honneur de sacrer le meilleur de nos rois, de ces hommes qui, pour quelques doublons, quelques guenilles écarlates ou violettes, quelques titres éphémères, prolongèrent en France la guerre civile et reculèrent jusqu'aux dernières limites du possible le triomphe du vieux droit français. On avait chanté la guerre, on chanta la paix, et de tous côtés nos mères répétèrent cette jolie chanson :

Voicy l'amoureux zéphire
Qui souspire
Parmy ces sentes de fleurs ;
Voicy Flore, sa mignonne,
Qui luy donne
Un baiser plein d'odeurs (2).

A la chute de la Ligue survécut dans Reims le crédit, cette fois sans menace, de la maison de Lorraine. Elle eut encore ses poètes, et, pendant de longues années, elle vit les Muses rémoises à ses pieds. La cour d'Espagne ne se consola pas en écoutant des sonnets adulateurs. Elle avait cru tenir la couronne de France, elle ne sut pas y renoncer et, pendant

(1) *Satyre Ménippée*. Ratisbonne, 1714, t. I, p. 178.
(2) L. de Lincy. — *Chansons historiques*, t. II. p. 365.

longtemps, elle entretint des relations avec les mécontents et les ambitieux. Le maréchal de Biron, le duc de Bouillon n'eurent pas de honte d'être ses complices : leur juste punition fut le sujet de complaintes dont la mémoire est encore dans les Ardennes. Une expédition dirigée contre Sedan, pour mettre fin à tant d'intrigues, conduisit Henri IV à Reims. On ne pouvait le voir et l'entendre sans l'aimer. Sa belle humeur, sa générosité lui ramenèrent tous les cœurs, et dès lors, en Champagne, on ne chanta plus que l'amour et les dames. Le sacre de Louis XIII ranima la verve de nos chansonniers, et notre province, enfin tranquille, atteignit doucement l'avènement de Louis quatorzième du nom.

Les vaudevilles de la bataille de Rocroy ouvrirent gaîment le nouveau règne, et les chants du sacre en furent bientôt le joyeux écho. Un jour, le jeune monarque sortit des mains de ses précepteurs, et vint, dans ses salons, présenter ses hommages aux beautés de sa cour. Celle qu'il distingua d'abord, celle à qui s'adressèrent ses attentions d'adolescent, avait son manoir aux bords de la Marne, à Châtillon, dans ce noble et vieux castel à qui la France doit tant de braves guerriers, tant de soldats chéris de la Victoire. De ces galanteries d'un roi trop jeune pour être dangereux, chacun souriait, et Benserade put dire à la belle et spirituelle Champenoise :

Chastillon, gardez vos appas
Pour une autre conqueste :
Si vous êtes preste,
Le roy ne l'est pas.
Avec vous il cause ;
Mais, en vérité,
Pour vostre beauté,
Il faut autre chose
Qu'une minorité (1).

Quand, aux pieds d'une autre belle, Louis eut senti battre son cœur d'homme, ce prince, qui savait aimer avec dignité, n'oublia jamais celle dont l'aimable conversation avait charmé sa première jeunesse. Ses égards, qui n'étaient que politesses gracieuses, firent encore des jaloux : à

(1) *Chansonnier Maurepas.*

cette occasion, un trouvère plus malin qu'aimable chanta ce couplet :

Vous prétendez par vos charmes
Et vostre aimable entretien
Qu'un roy vous rende les armes ;
Mais vous n'y gagnerez rien.
Chastillon, il vous admire ;
Vostre esprit lui semble doux :
Mais, lorsque son cœur souspire,
Ma foy ! ce n'est pas pour vous (1).

Nymphes de la Marne, lorsqu'aux belles soirées du printemps, vous jouant dans vos flots d'émeraude, vous passerez devant la tour en ruines de Châtillon, levez vos têtes aux blonds cheveux, secouez les perles qui les couvrent et saluez ces pierres encore debout, derniers souvenirs de tant de preux chevaliers, de tant de gracieuses châtelaines.

La Champagne, en souvenir des misères de la Ligue, fit à la Fronde un médiocre accueil, et bientôt le grand règne commença. Mazarin meurt. Fouquet, le dernier seigneur de la Brie, fait place au Rémois Colbert. Contre celui-ci s'unissent l'envie et la fraude. La Chanson, peu scrupuleuse de sa nature, leur vient en aide : elle a trouvé le point faible du ministre, et lui reproche sans pitié ses mensonges pour faire oublier sa naissance. Il a pris par malheur pour armes une couleuvre, et ce misérable reptile joue dans les couplets du temps un rôle cruel :

De serpent à serpent il n'y a que la main ;
Je n'y vois point de différence.
L'un a perdu la France,
L'autre, le genre humain.

Les aïeux de Colbert, ses frères, ses enfants sont tour-à-tour raillés par le Vaudeville, et les couplets malins tombent comme grêle sur la boutique du marchand de draps de la rue Cérès (2).

(1) *Chansonnier Maurepas.*

(2) L'envie n'est pas précisément une passion moderne. Mathieu Savary, nommé évêque de Séez, fit son entrée dans sa résidence en 1692 : il portait un costume de ville violet ;

Tour-à-tour entre les Colbert et les amis de Fouquet, les Colbert et les Louvois, entre Maurice Le Tellier, l'archevêque de Reims, et les jésuites, se fait la guerre des chansons. La mitraille part de tous côtés.—Nous en avons ramassé les éclats, et parfois ces fusées d'un instant éclairent notre histoire de leurs vives étincelles.

Colbert meurt outragé : la postérité le vengera. Le seigneur de Louvois prend sa place; cet homme, si plein d'énergie et même de dureté ; cet homme, dont les Ardennes, le Midi de la France et les bords du Rhin gardent tristement la mémoire. Les Français de son temps, bien inférieurs à ceux du nôtre, comme on le verra, prirent parfois gaîment des choses très-sérieuses. Pour ramener les calvinistes dans le giron de l'Eglise, on employa la turbulente dragonnade. On leur refusa les droits civils et civiques, l'exercice des professions libérales, même la permission d'être apothicaires et d'en remplir les fonctions, telles que les mœurs de ce siècle les comportaient. Aussi, tant à Nimes qu'à Sedan, cette chanson fut répétée :

Apothicaires huguenots,
  Laissez là vos boutiques.
Vendez vos canons et vos pots
  Et quittez vos pratiques.
Nostre roy veut que ses sujets,
  Tous parfaits catholiques,
Ne reçoivent plus désormais
  De clystères hérétiques.

Le fait est que la chose était grave et pouvait compromettre la dignité du grand règne. Quoi qu'il en soit, le siècle s'avançait. Nos poètes avaient eu souvent occasion de chanter victoires et conquêtes, et parfois la paix, suite inévitable

comme le père de Colbert, il avait été marchand de draps, ce qui prouve une fois de plus que les belles positions n'étaient pas interdites aux roturiers. Les beaux esprits de Séez enfantèrent ce couplet le soir de la cérémonie :

Avez-vous vu la veste
Que Monseigneur portoit ?
On dit que c'est un reste
D'étoffe, qu'il vendoit.

Chansonnier Maurepas, t. XXVI, p. 345.

de toutes les guerres. Quand le canon grondait dans le Nord ou sur les bords du Rhin, les aventuriers de l'Empire cherchaient à parvenir jusqu'à nos vignes. La gloire de Louis XIV n'avait pas éclipsé celle de nos coteaux, et plus d'un couplet nous prouve l'estime qu'en faisaient nos ennemis. Mais le moment de la vendange n'est pas encore venu pour eux : point ils ne la firent alors, et force fut à l'invincible Marlborough, à l'impétueux Eugène de Savoie de déclarer nos raisins trop verts et bons pour des goujats. La victoire de Denain sauva les vignobles champenois des profanations de l'étranger ; rien n'inquiéta plus la fin d'un règne glorieux.

A Louis le Grand succédait un enfant, unique rejeton d'une nombreuse famille, dont la délicatesse fit longtemps trembler la France, et qui vécut trop longtemps pour son honneur et le nôtre.

Les premières années du nouveau règne s'écoulèrent dans la paix La Chanson du printemps, la ronde des vendanges régnèrent en paix. Faute de mieux, la légèreté française s'amusa des querelles des molinistes et des jansénistes : sur ce terrain, le Vaudeville et le Pont-Neuf se livrèrent d'interminables escarmouches. Ce débat, qui fit le bonheur des esprits forts, fit place à l'ère des prodiges : les jansénistes en firent grand bruit ; pour la dignité de l'Eglise, ils auraient mieux fait de se taire. A leur tour, ils devinrent la proie des chansons. Il y eut à Avenay un saint janséniste, un pèlerinage et des miracles jansénistes. De toutes ces choses étranges est resté ce couplet :

Si j'en crois maintes voisines,
On y va pour autre fin ;
Et souvent les pèlerines
Manquent de grâce en chemin (1).

Tout cela finit par n'être plus qu'une comédie mêlée de chansons. La religion, dont la force n'est pas dans les miracles de détail, dans des arguties de mots, mais dans les merveilles du monde, dans la morale de l'Evangile, ne fit

(1) *Dialogue sur le miracle d'Avenay*. Collection de M. L. Paris.

qu'y perdre, et sur notre sol fut semée l'ivraie que nous ne verrons que trop tôt germer et fleurir.

Au milieu de ces querelles, un sage ministre avait uni Louis XV à la fille d'un prince malheureux, à la fille du bienfaisant Stanislas, à la belle et bonne reine Marie : alliance populaire qui rapprochait deux nations de braves, qui rendait à la Pologne l'honneur, fait par elle aux petits-fils de saint Louis, en leur donnant deux fois sa couronne ; heureuse alliance qui devait, un jour, nous remettre la Lorraine sans combat ; alliance saluée par mille cris de joie, entourée des vœux les plus sincères, riche des espérances de bonheur les plus vives ; alliance féconde en princes, dont cependant, aujourd'hui, le dernier, le seul qui puisse dire : A moi la couronne de lis, est, comme son aïeul, errant sur la terre étrangère. Mais n'anticipons pas sur la chanson de l'histoire.

Marie Lecksinska passa par Châlons-sur-Marne : elle reçut l'accueil le plus gracieux. La Chanson joyeuse, la Chanson nuptiale, fut à sa rencontre, et partout, dans notre province, on répeta :

Jamais les flambeaux des amours
N'ont éclairé de si beaux jours.
Ces époux couronnés, délices de la terre,
De leurs cœurs enflammés confondent les plaisirs :
Déjà l'un et l'autre hémisphère
S'intéresse à l'hymen qui comble leurs désirs.
Quel est donc cet hymen ? C'est la source féconde
Qui doit produire des héros,
Dont le plus grand état du monde
Attend la gloire et le repos.
Que notre zèle se déploye
Pour célébrer de si doux nœux !
Dans les plaisirs et par les feux
Faisons éclater notre joye !
Jamais les flambeaux des amours
N'ont éclairé d'aussi beaux jours (1).

Partout s'allumèrent des feux de joie, partout on dansait en chantant ce refrain, alors cri spontané du peuple :

Louis, des rois le plus aimable,
Doit être aussi le plus aimé (2).

(1-2) Archives de Reims et de Châlons-sur-Marne.

Et la nation, dans les douceurs d'un règne alors glorieux et pacifique, se reposait des secousses du grand règne. La Champagne travaillait à l'agriculture, à l'industrie ; elle demandait l'aisance que Law, l'homme aux idées audacieuses, avait octroyée généreusement aux laquais de Paris, aux dépens des gens crédules. Trente ans de paix, en France, c'était beaucoup, même dans ce temps-là. La guerre finit par éclater, et Louis XV eut bientôt l'honneur de battre en personne les armées de l'Angleterre, honneur le plus grand qui puisse advenir à un roi de France. Sa maladie à Metz fit éclater par toute la Champagne les inquiétudes les plus affectueuses et les plus sincères; son retour au milieu de nos cités fut un triomphe véritable. Dans nos églises on chantait avec enthousiasme le *Domine, salvum fac regem ;* sur nos places publiques, avec la joie la plus expansive, on redisait :

Louis, des rois le plus aimable,
Doit être aussi le plus aimé.

Là, Bonnes Gens, finit le quatrième volume de votre *Romancero* ; là s'arrêtent les chants de concorde, les seuls qui, depuis cent cinquante ans, se fissent entendre en France. Peut-être ferions-nous bien de nous y arrêter. Mais qui notre silence tromperait-il ? L'Histoire a parlé , que le Vaudeville lui réponde ! Aux idées nouvelles, leurs refrains ; à la philosophie , ses rondes. Au peuple assez fou pour croire que la liberté, c'est le droit de violer les lois , assez niais pour s'imaginer que les révolutions donnent la dignité, l'ordre et le bonheur, encore une leçon, encore des chansons.

PROSPER TARBÉ,

Correspondant de l'Institut.

Reims, ce 21 Janvier 1864.

CHANTS HISTORIQUES

LE ROMANCERO DE CHAMPAGNE

TROISIÈME PARTIE.

CHANTS HISTORIQUES

1550-1750

LE SACRE DE HENRI II.

(1547.)

Henry, ja roy sacré et couronné,
Interrogeoit un devineur pourquoy
Jadis avoit son jugement donné
Qu'après son père, onques ne seroit roy.

Si luy répond : —C'est, sire, par ma foy!
Parce qu'un roy régit tout et modère.
Mais vous, chétif ainsi que je vous vois,
Estes régy par compère et commère (1).

(1) Fonds Gaignières.—Collection Rasse de Noeux, 485, t. I, p. 9.

Sire, si vous laissez, comme Charles désire,
Comme Diane veult, à tous vous gouverner,
Pétrir, mollir, taster, tourner et retourner,
Sire, vous n'estes plus, vous n'estes plus que [cire (1).

(1) Fonds Gaignières. — Collection Rasse de Noeux, 485, t. I., p. 8. — Henri II, prince d'un caractère bon et peut-être faible, se laissait gouverner par Diane de Poitiers et Charles de Lorraine, archevêque de Reims dès 1538. — Ce prélat n'avait que vingt-cinq ans au sacre de Henri II. — Diane avait suivi le roi à Reims lors de son sacre : elle logea, dit-on, rue de Talleyrand, n° 25, dans un hôtel encore debout, où l'on voyait son buste et celui de Henri.

LA DEVISE DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1542-1562.)

La devise de lyerre est bien propre pour toy,
Cardinal ruyneux, et n'y a que redire,
Car, si nous t'entendons, lyerre tu te veux dire,
Et par la pyramide est entendu le roy.

Jamais on ne planta lyerre contre paroy ;
De luy mesme il y vient, l'embrasse et s'en [fait sire.
Tout ainsi on t'a veu toy mesme t'introduire
A lier nostre prince et à luy donner loy.

Lyerre semble enrichir le mur et le tenir,
Mais en la fin il le fait en ruyne venir,
S'on ne l'arrache avant que dans la pierre [il mine.

Tu seras arraché ; car miner on te void
Desjà la pyramide : et un chascun prévoit
Qu'en vain tu n'es nommé Charles de la [ruine (1).

(1) Bibl. Nat , fonds Gaignières. Collect. Rasse de Noeux, t. I, p. 25. —Les beaux esprits du calvinisme aimaient à chercher des anagrammes malignes dans les mots : *Charles de Lorraine ;* ils y trouvèrent : « Il cherra, l'asne doré ;— Hardi larron se cèle ;—Renard lasche le roy. »—Cette dernière découverte eut tant de succès que, dans un grand nombre de satires contre l'archevêque de Reims, il est

DU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE REIMS

CHARLES DE LORRAINE.

(1547-1557.)

A Henry le peuple pardonne.
Anne il mauldit, qui tout rangonne ;
Diane il hait la jument grise,
Et plus fort la maison de Guyse.

Le peuple, estant en espérance,
Est hors d'esprit, loing d'asseurance,

nommé *le Renard.*—Charles de Lorraine avait réellement pris pour emblème un lierre rampant autour d'une pyramide, avec cette devise : *Te stante, virebo.* Ces trois mots n'avaient rien de menaçant contre Henri II : on y voyait plutôt une allusion à l'amitié que lui portait le cardinal. On conserve encore à la bibliothèque de Reims plusieurs volumes décorés de l'emblème et de la devise qui provoquèrent bien à tort les attaques de ses ennemis.—De fait, le cardinal ne manqua pas d'ambition : il fit donner à sa famille le prix des services qu'il rendit au pays et à la couronne. Sous son épiscopat, la maison de Lorraine posséda plusieurs évêchés, diverses abbayes et les principales charges de la cour.—Comme tous les gens de valeur et de crédit, il eut des partisans et des flatteurs. Dans son nom, mis en latin, on trouva l'anagramme suivante : « *Orator Gallicus unus ;* » et Ronsard célébrait son mérite

Et sa vertu, qui reluit
Par les ans de sa jeunesse,
Comme l'or sur la richesse
Et la lune parmi la nuict.

Puisqu'une femme et jeune prestre
Tiennent en main le royal sceptre (1).

(1) Bibl. Nat., fonds Gaignières.—Collection Rasse de Noeux, t. II, p. 8.—Henri II avait les faiblesses de son père, sans en avoir les qualités brillantes.—C'est sous son règne que les cadets de la maison de Lorraine, MM. de Guise, commencèrent les rêves d'ambition qui, pendant quarante ans, mirent la France à deux doigts de sa perte.—Anne de Montmorency, le brave connétable de France, n'était pas de taille à lutter contre de tels adversaires.—Diane de Poitiers n'était plus à la fleur de jouvence. — Charles de Lorraine, nommé archevêque de Reims à seize ans, sacré en 1542, était dans la force de la jeunesse.—Ces couplets sont l'œuvre des protestants chassés des carrières de craie situées derrière Saint-Nicaise ; ils s'étaient vengés en brisant des crucifix, des statues de saints dans la ville.—La population irritée soutenait le catholicisme avec ferveur. Les calvinistes, réduits à se cacher, lançaient contre l'archevêque de Reims une grêle de couplets satiriques et menaçants.—Le recueil auquel nous empruntons ceux-ci en contient une ample collection *ad majorem gloriam Calvini*.

LE CRI DU SACRE DE FRANÇOIS II.

(1559.)

Devant le sainct autel de la Mère Pucelle (1),
Le jeune roy Françoys est oingt d'huile im-
[mortelle (2).
Heureux en soit le sacre! et plus vieil que
[Nestor,
Vive le nouveau roy, et que Titan encor!

(1) *Discours sur le sacre du T. C. roy Françoys II, avec la forme de bien régner, accomodée aux mœurs de ce royaume, faict en vers latins par* Michel de L'Hospital, *mis en vers françois par* Joachim du Bellay. Paris, F. Morel, 1560.—Ce discours n'a pas moins de dix pages in-4°. Il débute par ces quatre vers, et est dédié au cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims.

(2) L'huile de la sainte ampoule passait pour ne jamais diminuer.—François II fut sacré le 18 Septembre 1559, par le cardinal Charles de Lorraine.—Après la cérémonie, fut déclarée la guerre contre les Anglais, guerre glorieuse et nationale, qui se termina par leur expulsion de France.

A TRÈS-HAULTE, TRÈS-ILLUSTRE
ET TRÈS-VERTUEUSE
PRINCESSE MARIE D'ESTOUART,
ROYNE DE FRANCE ET D'ESCOCE.
(1559.)

Les anciens autheurs, o royne incomparable,
Ont célébré le nom des roynes de hault pris :
La belle Zénobie est mise en leurs écrits,
Qui, royne d'Orient, eut renom admirable.

Maintes autres ont eu un honeur vénérable
Pour la grande beauté comprise en leurs espris :
Mais sur toutes l'honneur en vos graces compris
Rendra aux successeurs vostre nom perdurable.

Car oultre la beauté d'une face angélique,
Qui resplendit en vous par un destin célique,
De latente beauté vostre esprit est vestu

De plus haulte valeur, et qui plus vous décore,
Que de son teint vermeil n'est ornée l'aurore,
Pour ce qu'en vous reluict beauté, grace et [vertu (1).

(1) Ces vers, présentés à Marie Stuart, lors de son séjour à Reims, à l'occasion du sacre de François II, ont été composés par Jehan de la Maisonneufve, et mis à la suite d'un poème qu'il avait rimé en l'honneur de cette cérémonie, intitulé *l'Excellence des trois dons célestes, à scavoir les trois fleurs de lys d'or*, etc.—Rouen, 1559.—L'auteur nous apprend que ce grand évènement a inspiré beaucoup de poètes et qu'il a voulu suivre leur exemple.

LA CHANSON DE BERRU-LES-REIMS.

(1559-1560.)

Volucres cœli
Et pisces maris !
Stila qu'a perdu sa pouille,
En est ben marri :
Esse qu'ou bon bon.
Donnez-nous un bon jambon.
S'il est gros, nous l'pernons ;
S'il est p'tit, nous l'rendons.
Quand les blés sont en verdeure,
Dieu nous donne bonne aventeure.
Vive le roi François (1) !

(1) Quand François II fut atteint de la maladie dont il mourut, les religieuses de Saint Pierre-les-Dames, à Reims, et leur abbesse, Renée de Lorraine, tante de Marie Stuart, lui proposèrent de venir prendre l'air des champs dans une maison de campagne qu'elles possédaient sur le mont de Berru. Leur offre fut acceptée : pour distraire le jeune monarque, les enfants du village venaient sous ses fenêtres danser et chanter des chansons. Ce couplet était l'un de ceux qu'ils récitaient. Ils le disent encore, quand ils font la quête du Mardi-Gras.

LES ESPRITS FORTS D'EPINEUIL (Yonne).
(1560-1580.)

C'est donc vous, Messieurs d'Epineuil,
Qui renoncez au bon Dieu.
Vous êtes de la p'tite clochette;
Vous êtes de la loi de Calvin.
Vous avez trempé votr' serpette
Dedans le sang d'un bouquin (1).

(1). Yonne.—Collection de M. Le Maistre.—Pendant les guerres de religion, les vignes des habitants d'Epineuil furent ravagées par les insectes : un sorcier leur conseilla de tailler le bois malade avec une serpette trempée dans le sang d'un jeune bouc; ce qu'ils firent, dit-on. A cette occasion, on rima le couplet ci-dessus. Un maçon de Tonnerre, ayant eu, dans le siècle dernier, l'imprudence de le chanter à Epineuil, les habitants fermèrent l'orifice d'un puits, dans lequel il travaillait, et l'y tinrent captif pendant plusieurs jours.—Puisque nous parlons de Tonnerre, profitons-en pour dire que l'auteur de la jolie chanson sur le vin de Tonnerre, publiée dans notre deuxième volume, est l'œuvre du baron de Ramadou.

LE NOEL DE CALVIN ET DE TH. DE BÈZE.
(1560-1570.).

O nuit, heureuse nuit, tant de fois désirée,
Qui enflamme nos cœurs de nouvelle clarté,
Pour chanter aujourd'huy la venue assurée
Du Sauveur Jésus-Christ, notre félicité !

Nos chetifs devanciers cette heureuse ren-
[contre
Attendoient soucieux, d'un noir flambeau voilez,
Lorsqu'en pleine minuit, Jésus-Christ fit sa
[montre,
Semant parmi les cieux mille feux étoilez.

Et toy, maudit Satan, tu te vis bien derrière,
Quand, pour nous decevoir, flambois si ardem-
[ment :
Tu vis, à la minuit, cette grande lumière,
Qui sans bruit descendoit pour notre sauve-
[ment.

Hélas ! s'il t'en souvient, amoureuse bergère,
Quand l'ange nous disoit que né étoit l'Enfant,
Comme en un jour d'été, il ne s'en falloit guère
Que l'argent de son front ne fût aussi luisant.

Si Calvin eût aimé, comme on nous fait
[entendre,
Et Bèze ne se fut par les buissons caché,
Venant avecque nous, ils eussent pu apprendre

Que l'honneur de l'Enfant ne doit être touché.

Cachez-vous à vos grez derrière vos épines :
Fassent de plus en plus leur ombrage donner,
Vous avez beau prêcher, ô bergers, vos doc-
[trines,
Jamais de lui nos cœurs ne pourrez détourner.

Je voudrois être roy pour faire une ordon-
[nance,
Qu'en Bethléem chacun dût promptement cou-
[rir.
Sans plus tous les pasteurs verroient cette
[naissance ;
Si quelqu'un y failloit, je le ferois punir.

O Dieu ! ô doux Enfant ! nos péchez ordi-
[naires
Efface par ta douceur, comme à tes ennemis !
Casse Bèze et Calvin, qui sont bergers contraires,
Retardant notre bien, faute d'être endormis.

Je m'en vais pour entrer : que rien ne me
[retarde !
Je veux de mon manteau son visage toucher :
Mais, quand devers ce lieu doucement je re-
[garde,
Sans découvrir mon chef, je ne puis m'appro-
[cher.

Je vais dire au vieillard, que tu vois là der-
[rière,
Qui éclaire l'Enfant dans la crèche étendu :
— Allume-tu icy bas d'aussi grande lumière
Que celle que le ciel à nos yeux a rendu ?

Je ne crains de Calvin ni de Bèze l'armée,
Pour entrer au séjour où repose mon bien ;
Mais je crains que mon âme en puisse être [blâmée :
Son repos mille fois m'est plus cher que le [mien.

A genoux te prions, Sauveur de tout le monde,
Que les malins bergers, qui ne t'ont visité,
S'ils ne viennent bientôt, soient submergez en [l'onde,
Ne séparant jamais de nous la vérité (1) !

(1) *Bible des noëls anciens et nouveaux pour réjouir les chrétiens catholiques*. — Châlons-sur-Marne, chez Claude Bouchard. — L'auteur suppose que Bèze et Calvin sont deux bergers champenois qui ne veulent point aller adorer le Christ nouveau-né

LE CHANT DU SACRE DE CHARLES IX.

(1561.)

Sire, après vostre sacre, il faut que je m'ad-
[vance
De souhaiter, pour l'heur de Vostre Majesté,
D'Alexandre le Grand la magnanimité
Et du grand Hercules la force et la puissance;

De Charlemagne aussy la royale excellence,
D'Octavian le règne et la félicité,
De César l'esprit prompt, de Trajan la bonté,
Et d'Hector, vostre ayeul, le cœur et la vail-
[lance;

Du grand père François ceste façon royale,
Et l'horreur qu'il avoit de l'ignorance sale
(Car c'est bien ce qui sied le plus mal à tous
[rois);

Brief, du père Henry la douceur débonnaire,
Mais non point le désastre advenu aux tournois,
Ains plus de vie et d'heur que n'a eu vostre
[frère (1).

(1) Bibl. Nat., fonds Gaignières.—Collect. de Rasse de Noeux, t. I.—Ces vers pourraient bien être l'œuvre d'un poète calviniste.—Les protestants et les princes de la maison de Bourbon espéraient, à l'avènement de Charles IX, voir tomber le crédit de la maison de Lorraine : il n'en fut rien, et ce fut un malheur.

LE CHANT DES CALVINISTES

AU SACRE DE CHARLES IX.

(1561.)

Peuple françois, réjouir te faut ore,
Car le bon Dieu un roy t'a suscité,
Afin qu'en France on presche vérité
Et soit partout son saint nom adoré.

Donc prions Dieu que veuille en son escolle
Le maintenir, que la postérité
Puisse toujours dire en ceste cité :
—O gentil roy, QUI *chassa leur idole.*

O Eternel, puisque n'as point permis
Le tien troupeau, qui t'es acquis en France,
Par les tyrans estre en ruyne mis,
Honneur rendons à ta haulte puissance,

Te suppliant donner persévérance
A tes esleus en ta parole sainte,
Et qu'imprimant ton ardeur et ta crainte

A cœur de roy, par l'ardeur de tes lois,
Servy tu soys d'affection non fainte
Dessoubs le règne à Charles de Valoys (1).

(1) Bibl. Nat., collect. RASSE DE NOEUX, t. I, p. 124 et 41. —Le dernier vers du 2e couplet contient une menace contre l'archevêque de Reims, idole des catholiques.—En lisant *que* au lieu de *qui*, on y trouve : 1° une menace contre Charles IX, que chasserait l'idole des calvinistes, le prince de Condé ;—2° une anagramme : le vers alors signifierait :— *O gentil roy, que Charles de Valois.*

LE SACRE DE CHARLES IX.

ÉNIGME.

(1561.)

J'ai veu partir de la main
Un grand autour étranger,
Et venir, le lendemain,
Plein de despit en danger
De la perdre, et la manger.
Je voys un faucon pérégrin,
Qui de vertu n'a brin,
Et une buse podagre
Taschant le vol mettre à fin
De l'esprevier par un sacre (1).

(1) Bibl. Nat., fonds Gaignières.—Collect. Rasse de Noeux, t. I.—Ce couplet énigmatique signale les partis qui se disputaient le pouvoir.—L'autour étranger est la maison de Lorraine; les royalistes affectaient de la regarder comme une famille allemande.—La *perdre*, c'est-à-dire la *perdrix*, est le jeune roi Charles IX.—Le *faucon pérégrin* doit être Catherine de Médicis : elle n'était pas régente, mais elle partageait le pouvoir avec l'archevêque de Reims et le chef de la maison de Bourbon, Antoine, roi de Navarre.—La *buse podagre* ne serait-elle pas le vertueux Michel de l'Hôpital, alors âgé de 56 ans, l'honorable chef du tiers-parti, le parti national, qui passa sa vie à combattre les factions, les ambitieux, et que les intrigants tournaient en ridicule?—La fin du dernier vers forme un jeu de mots : on appelait alors encore *sacre*, un des oiseaux de proie que l'on dressait pour la chasse.—L'adversaire que Catherine lançait contre la maison de Lorraine était la maison de Bourbon.

LE PASQUIL DE LA COUR
nouvellement composé par
PIERRE DE COGNIÈRES, RESSUSCITÉ (1).
(1561.)

AU CARDINAL DE LORRAINE, ARCHEVÊQUE DE REIMS.

Quo modo cecidisti de cœlo, Lucifer ?

D'où viens que toy, Lucifer attaché
Au firmament du royaume mondain,
Es mis au bas du haut lieu attaché,
Et ta clarté as perdu tout soudain ?

A LA ROYNE DOUAIRIÈRE.

Regnum meum non est de hoc mundo.

Par mort et loy suis mise hors de règne,
Et laissant France, je retourne en Lorraine (2).
Trop mieux valloit n'estre si haut montée,
Pour tant subit en estre déboutée.

(1) *Mémoires de Condé*, 1743, t. II, p. 657. — De ce pasquil nous avons extrait seulement ce qui concerne Reims. — Toute l'histoire de la Ligue est dans ces couplets : ils en disent à l'avance les phases et le dénouement : tant il est vrai qu'en France, le sens moral finit toujours par se faire obéir.

(2) Marie Stuart, après la mort de son mari, se retira à Reims, dans l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, dont sa tante était abbesse. A Reims, on conserve encore son livre d'heures.

AU CARDINAL DE GUYSE, ÉVÊQUE DE METZ.

Occidite nobis vitulum saginatum.

Qui autre soin n'a qu'à remplir sa pance,
Qui à vertu et son Dieu point ne pense,
Je di qu'il est une beste masquée,
Qui plus n'attend que d'estre suffoquée.

A LA MAISON DE BOURBON.

Vos qui aliquando eratis longe, facti estis prope (1).

Comme estrangers, loin vous ont voulu [mettre,
Et de l'honneur, qui vous est deu, démettre;
Mais le Seigneur, par sa forte main dextre,
Eux deschassez, bien fort près vous fait [estre.

A LA MAISON DE GUYSE.

Abierunt retrorsum et ceciderunt.

Comme au jardin la tourbe meurdrière (2),
Espouvantée, retourna en arrière,
Ainsi sera la maison estrangère,
Quand se verra de Bourbon chambrière.

A TOUS LES MOINES.

Væ vobis!

Malheur sur vous, pauvres maladvisez!
Malheur sur vous, antéchrists déguisez,
Puisque voyez ce que ne voulez veoir
Et que chascun désire de scavoir!

(1) On sentait les princes de la maison de Valois condamnés à être les derniers de leur race, et les Lorrains voulaient leur succéder, à l'exclusion des héritiers légitimes de la couronne, MM. de Bourbon. — Leurs intrigues forcèrent ceux-ci à se jeter dans le parti protestant.

(2) Le jardin des Oliviers.

LA CHANSON PROTESTANTE

DU MASSACRE DE VASSY.

(1562.)

O Dieu, si près de ton throne
Est assise l'équité,
Qui, égale à tous, ordonne
Le bien ou mal mérité,
Dieu, ô Dieu vangeur du vice,
Dieu, je te requiers justice !
Je te demande raison.
Oy donc ce que j'implore,
Voy les larmes que je plore,
Et reçoy mon oraison.

Nostre roy, par sa clémence,
Les grans feus avoit estaint,
Dont la misérable France
Martyroit son troupeau saint.
La fureur du peuple instable,
Auparavant indomtable,
Obéissoit à sa loy,
Et la France ores destruite,
Ja de peu à peu réduicte,
Recevoit ta saincte foy,

Quand d'une brave entreprise
Et d'un cœur trop orgueilleux,
François, prince et duc de Guyse,
Rompit un cours si heureux;

Quand la fureur et la rage
Qu'il portoit, en son courage,
Contre la religion,
Fut si extrême et si forte
Qu'elle peut froisser la porte
De la simulation.

Ce petit troupeau fidèle,
Qui à Vassy te servoit,
Inspiré d'un sacré zèle,
Gloire et honneur te rendoit.
Ils estoient là tous ensemble,
Convoquez dedans un temple,
Escoutant ta saincte voix,
Qui leur ame avoit ravie,
Tant elle estoit réjouie
Des paroles de tes loix.

Lors ce tyran plein d'audace,
Envieux de ton honneur,
Met en effect la menace
Qu'il conçoit dedans son cœur.
Il se dépite, il commande
Que ceste tant humble bande
Soit tout soudain mise à mort,
Et luy-mesme, rouge d'ire,
Les vient blesser et occire
Par un trop cruel effort.

Hélas ! qui eust veu à l'heure
Ce pauvre troupeau chassé :
L'un rend l'esprit, l'autre pleure ;
L'un s'enfuit, l'autre est blessé.
Ce vieillard de main tremblante
Couvre la plaie sanglante

De l'enfant prest à mourir ;
Et la mère, entre les armes,
Vient de ses dolentes larmes
Trop tard son filz secourir.

La femme, parmy la presse,
Voit son mary estendu,
Et mesle un pleur de tristesse
Avec le sang espandu.
L'enfant suit de près la mère
Et, voiant son pauvre père
Gésir mort entre les mors,
En vain : — Mon père ! — il s'écrie,
En vain de parler le prie,
En vain soulève son cors.

L'une se bat de détresse,
L'autre arrache ses cheveux ;
L'un déteste sa vieillesse,
L'autre se dict malheureux ;
Mais tous, d'un pleur misérable,
Tous, d'une voix pitoiable ,
Emplissent l'air à l'entour
De regrets, souspirs et plaintes,
Criant au ciel, les mains jointes :
—O Dieu ! voy ce cruel tour.

Ha ! Seigneur, voy la misère
Où tes servans sont réduits ;
Voy ces enfans, ô bon père,
Tuez, navrez, destruis.
Mais, Dieu, ren nous tesmoignage
Que nous portons cest outrage
Pour l'honneur de ton nom saint,
Lequel ce prince martyre,

Qu'il veut par armes destruire
Et rendre du tout estaint.

Le sang, qui de course prompte
S'estend à l'entour du lieu,
D'un cry, qui jusqu'au ciel monte,
Demande vengeance à Dieu.
Aussi la terre souillée,
Pour estre en ce sang mouillée,
Sang qui de ses enfans sort,
Humblement le Seigneur prie
Que ce cruel prince expie
Cest outrage par sa mort.

Sus, donc, ô Dieu! pren les armes!
Venge ce sang espandu!
Seigneur, tu as veu nos larmes,
Tu as nos cris entendu:
Console donc nostre plainte
Et, par ta droiture sainte,
Envoy ce prince au cerceul
D'une mort juste et fatale,
Si bien que la peine égale
La fierté de son orgeul.

Nous sçavons que nostre offense
Mérite plus que cecy;
Mais tu es Dieu de clémence:
Nous te demandons mercy.
Le fardeau de nostre faute
Devant ta majesté haulte
Nous fait ployer les genoux:
Fay nous donc grace, et retire

Ce prince, fléau de l'ire
Qui t'aigrissoit contre nous (1)!

(1) M. Louis Lacour, 1857.—Ce cantique, composé par les huguenots en 1562, ne put passer sans réplique : les catholiques y répondirent par une brochure intitulée : *Discours au vray et en abrégé de ce qui est dernièrement advenu à Vassy, y passant Mgr le duc de Guyse.* Paris, G. Morel, 1562.—Le duc de Guise, qui paraît l'avoir dictée, raconte que les protestants étaient au nombre de 500 personnes; qu'ils avaient des armes et des munitions ; que, pour mettre fin à la querelle, il envoya d'abord deux ou trois de ses gentilshommes, qui furent reçus à coups de pierres et d'arquebuse. Avant que la mêlée ne commençât, quinze ou seize catholiques se trouvèrent blessés.—L'insolente chanson de : *Hari, bouriquet*, composée par les protestants, donne la mesure de la tolérance des saints.—V. plus loin la *Commémoration du massacre de Vassy*, 1563.

LA CHANSON CATHOLIQUE DU MASSACRE DE VASSY. (1562).

Honneur et salut à Dieu
Et au roy nostre sire,
Qui nous a en ce bas lieu
Si bien gardez de l'ire
Des huguenaux
Remplis de meaux
Qui nous vouloyent occire.
Un jour viendra
Qu'on les fera
Trestous crever de rire.

Nous avons un bon seigneur
En ce pays de France,
Et prince de grand honneur,
Vaillant par excellence,
Et très humain
Doux et benin :
C'est le bon duc de Guise
Qui, à Vassy,
Par sa mercy,
A défendu l'Eglise.

Le premier jour du moys de Mars,
Qui estoit le dimanche,
Les huguenaux de toutes parts
Se mirent en une grange

Pour y prescher
De manger chair
Quatre-temps et caresmes,
Et du lard gras,
Comme des rats,
Quand ils se trouvent à mesmes.

Ainsi qu'à la messe estoit
Le bon prince de Guise,
Que le prestre se vestoit
Pour chanter à l'église,
Les huguenaux,
Infaits crapaux,
S'en vont sonner la presche
Qui en ce lieu
Service de Dieu
Et saincte Eglise empesche.

Monsieur de Guise parla
Et dit aux gentils hommes :
— Allez vous en jusque la !
Et, leur dit, en somme,
Qu'ils ayent un peu,
Dedans ce lieu,
Un peu de patience,
Pour rendre à Dieu
Grace et honneur
Et aussi révérance.

Mais ces huguenaux mauldits
Ont fait tout le contraire ;
Ont respondu par leurs dits
Qu'ils n'en avoyent que faire.
Ils ont frappé
Et molesté
Ces nobles personnages ;

De leurs canons,
De leurs batons,
Ils leur ont fait outrage.

Monsieur de Guise y alla
En grande diligence,
Qui de tous ces méchants la
A bien prins la vengence.
Il a tué
La plupart de leur bande,
Et les laquets
Par leur conquests
Ont montré chose grande.

Prions à Dieu de paradis
Qui nous donne la grace
Que nous soyons en lui unis,
En despit de leur race,
Qu'au ciel très hault,
Sans nul défault,
Soyons avec les anges;
Que nostre esprit
A Jhésu Christ
Toujours rende louange (1) !

(1) *Recueil de chansons de Christofle de Bourdeaux*, Paris, Berthelin.—Le 1er Mars 1562, le duc de Guise, mandé par les catholiques inquiets des menées des protestants, partit de Joinville avec sa suite. — A Vassy, on entendit dans une grange les chants des calvinistes : quelques valets entr'ouvrirent la porte.—De là des injures. puis des coups. Le duc de Guise se hâta d'aller séparer les combattants : son intervention fut méconnue, et il fut blessé. Dès lors la mêlée devint sérieuse. La chaire du ministre protestant fut brisée, et l'assemblée des réformés dispersée ; plusieurs d'entre eux furent blessés, d'autres tués. Les calvinistes portèrent leurs plaintes à la cour, qui se trouvait au château de Monceaux

LE CARNAGE DE VASSY.

(1562.)

Ce grand tyran, qui jadis exerça
Sa cruauté et barbare entreprise;
Ce grand bourreau, qui du Seigneur l'Eglise
Pourchasse à mort depuis vingt ans et ça;

Ce furieux tigre, enragé, forcé a
Une maison à Vassy par surprise,
Où tout ravit comme ville conquise
Et le troupeau du Seigneur renversa.

Ce grand boucher fist apparoir ses forces
En esgorgeant enfans et femmes grosses,
Et, non content d'avoir fait ce beau coup,

Il se promect que par toute la France
Ainsi fera : mais Dieu, par sa puissance,
L'abismera aux enfers tout à coup (1).

en Brie, puis se réunirent en armes à Meaux. Le prince de Condé se mit à leur tête, et ce fut le commencement de la guerre civile. — Le duc de Guise, jusqu'à la fin de sa vie, n'a cessé de protester que cet engagement avait été fortuit, qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher une collision qu'il regrettait.

(1) Fonds Gaignières. — Collection de Rasse de Noeux, t. I, p. 12. — Ces chants provocateurs amenèrent plus tard l'assassinat du duc de Guise. — V. année 1563. — Après la catastrophe de Vassy, les protestants s'étaient insurgés, ayant à leur tête Coligny et Condé. Guise, à la tête des troupes royales, les chasse de Rouen, les bat à la journée de Dreux et fait Condé prisonnier. — De là la colère des calvinistes et la commémoration de Vassy.

LA

COMMÉMORATION DU MASSACRE DE VASSY.

(1563.)

France, qui a veu le carnaige
Que j'ay fait de tes habitans,
Fay la mémoire d'eage en eage
Voler sur les aeles du temps,
Et dy partout : — Mort est de Guyse,
Qui fut bourreau de ton Eglise (1).

(1) Bibl. Nat., fond Gaignières. — Coll. Rasse de Noeux, t. I, p. 137. — François de Lorraine, duc de Guise, fils de Claude Ier, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, soutint, en 1553, le glorieux siége de Metz contre Charles Quint, se distingua à la journée de Renti, sauva la France après la bataille de Saint-Quentin, chassa de France les Anglais et les Espagnols. Ce grand capitaine et ses frères ne purent s'entendre avec les princes de Bourbon, leurs cousins, et dès lors commença cette longue suite d'intrigues qui perdit la France. Le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, leurs frères étaient les chefs du parti catholique ; le prince de Bourbon-Condé, pour leur faire tête, eut le tort de se jeter dans le parti des calvinistes : dès lors la guerre civile fut imminente. C'est alors qu'eut lieu le déplorable accident de Vassy. — Les protestants crièrent au massacre, à l'assassinat, et dès lors ne cessèrent, dans leurs chansons, de vouer à la mort le duc de Guise. Leurs poésies homicides professent les principes qui dégradent les luttes politiques, et font des hommes de conviction des sicaires italiens, des bandits corses. Aussi, le duc de Guise finit-il par être assassiné à la suite de la bataille de Dreux, par Poltrot de Meré (1563). Après ce crime, qui devait provoquer de si terribles

ECHO SUR L'ADIEU

DU CARDINAL DE LORRAINE, ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1561.)

Hélas ! hélas ! serait-il bien possible
Que du tyran l'arrogance invincible
Fût mise à bas, ainsy que j'ay ouy ? — Ouy.
Qui est celuy qui me met hors d'émoy ? — [Moy.
Sais-tu quelle est la douleur qu'il endure ?— [Dure.
Ne vit-il pas en peine et déconfort ? — Fort.

Voy donc que sert l'orgueil du terrien ?— [Rien.
Jamais aussy d'aucun n'eut bon renom. — [Nom.
Mais qui l'a mis en si grande souffrance ? — [France.
Où sont fichez maintenant ses ébats ? — Bas.
Oh ! quel tourment saisira son courage ? — [Rage.

représailles, la joie fut au comble dans le parti des saints. Les poètes de la Réforme firent pour Poltrot de Meré tout ce que ceux de la Ligue firent plus tard pour Jacques Clément. Nous engageons les esprits impartiaux à consulter sur tous ces points les cinq volumes de poésies recueillis par Rasse de Nœux, calviniste, et conservés à la Bibliothèque Nationale. Sans doute les crimes des uns n'excusent pas les crimes des autres, mais ils les expliquent

Qui l'a contreint enfin de dire adieu ? —
[Dieu.
Quel s'est montré son bras en cet endroit?—
[Droit.

Or donc, esprits de droite nature,
Ja ne craignez de chanter la droiture
De vostre Dieu : faites qu'en toutes parts
Soit son renom et sa grandeur espars.

Le temps n'est plus qu'un rouge enluminé
Guidoit les pas d'un jeune couronné.
Le temps n'est plus que par cauteleux arts
Estoit en bruit la maison des Guisarts. [lice,
Le temps n'est plus que, par leur grand mi-
Condamnoyent tous les esleus au supplice (1).

(1) Imprimé à Reims, 1561. — Nous croyons peu à la véracité de cette indication. Le même volume qui contient cette diatribe, renferme un cantique adressé au prince de Condé, deux sonnets à la princesse de Condé, et quelques vers contre les papes. Il est l'œuvre des protestants ; or, il n'y avait alors à Reims qu'un seul typographe, Chaudière, l'imprimeur de l'archevêque : il n'a pas dû se prêter à de pareilles attaques. — Les mots : — *Imprimés à Reims*—ne sont qu'une bravade. — Cette pièce dut être composée après le massacre de Vassy, alors que les calvinistes, qui avaient porté leurs plaintes au château de Monceaux en Brie, où se trouvait la cour, espéraient obtenir la disgrâce du cardinal de Lorraine. — L'archevêque de Reims ne quitta les affaires et ne revint à Reims qu'après l'assassinat de son frère par Poltrot de Meré. — V. plus loin.

LA PROSOPOPÉE
DE FRANÇOIS DE LORRAINE,
DUC DE GUISE,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROY EN CHAMPAGNE.
(1563.)

A moy, qui ay conduit en France tant d'ar-
[mées,
Issu de ces vieux rois des terres Idumées;
A moy qui, dès jeunesse, aux armes ay vescu,
Des ennemis veinqueur, et non jamais veincu;
A moy, qui fus la crainte et l'effroy des ba-
[tailles,
Qui ay pris et gardé tant de fortes murailles;
A moy, qui ay l'orgueil de l'aigle desplumé;
A moy, qui ay l'Anglois en sa mer renfermé;

A moy, qui ay fait teste aux peuples d'Alle-
[maigne;
A moy, qui fus l'horreur de Naples et d'Es-
[paigne (1);
A moy, qui, sans fléchir d'une invincible foy,
Fus serviteur de Dieu et l'appuy de mon roy;
A moy, de qui le nom au monde se voit estre
Tel qu'il ne peut jamais augmenter ni des-
[croistre,
Ne dressez un tombeau par artifice humain,
Et tant de marbre dur ne polissez en vain!

Pour tombe, dressez moy de Metz la grande
[ville,

(1) En 1555, il entreprit la conquête du royaume de Naples sur les Espagnols.

Les grands murs de Calais et ceux de Thion-
[ville (1),
Et dessus le trophée en deux lieues soit basty
De l'honneur que j'aquis à Dreux et à Renty.
Gravez-y mes assauts, mes combats et mes
[guerres;
Fleuves, forêts et monts, mers, fonteines et
[terres
Qui tremblèrent sous moy; et des peuples
[veincus
Pendez-y les harnoys, les noms et les escus.

Puis, afin que ma gloire icy vive accomplie,
Eslevez sur mon corps la France et l'Italie,
Et toutes ces cités qui sentirent les coups
De ma dextre inveincue, et m'enterrez dessoubz.
Je veux pour mon sépulchre une grande pro-
[vince,
Qui fus un grand guerrier, un grand duc, un
[grand prince :
Car un petit tombeau n'est pas digne d'avoir
Celuy qui l'univers remplit de son pouvoir (2).

(1) C'est à Reims, au sacre de François II, que fut déclarée la guerre aux Anglais. Après les avoir balayés de Calais, le duc de Guise chassa les Espagnols de Guines, Ham et Thionville.

(2) Reims, J. de Foigny, 1579.—Ces vers, du poète Pierre de Ronsard, reproduisent le vrai cri de l'opinion publique. Le duc de Guise avait assez largement servi la France pour avoir le droit de partager l'honneur de la gouverner.—Sans doute, il fit tomber sur ses parents faveurs et dignités, qui firent des jaloux; mais on ne peut pas plus l'accuser que son frère le cardinal Charles, d'avoir voulu s'emparer de la couronne.—En 1579, Lancelot de Carles, évêque de Riez, témoin de sa mort, en publia le récit (Reims, de Foigny). Voici quelques-unes de ses dernières paroles aux assistants : « Quant aux dernières années que j'ai prises, j'invoque la

DES BÉNÉFICES
DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.
(1563.)

Du cardinal les ordonnances portent
Que tous prélats, sans nulle exception,
A leur troupeau désormais se transportent,
Pour leur donner, ce croy-je, instruction,
Ou d'encourir griève punition.

Si tous rengez se sont à leurs offices
(Et chascun d'eux a tant de bénéfices),
Ils ne pourront y fournir tous entiers.
Donc par bourreaux, pour faire leurs ser-
[vices,
Faut qu'ils soient mis en infinis quartiers (1).

bonté divine en tesmoignage que je n'y ai esté conduit par aucun intérêt particulier, par ambition ny par vengeance, mais seulement pour le zèle de l'honneur de Dieu, pour la vraie religion que j'ay tenue sans fléchir, et le service de mon prince, qui sont cause que je meurs présentement : dont je me tiens heureux et remercie de très-bon cœur mon Dieu de m'avoir fait tant de grace —Je vous prie croire que l'inconvénient advenu à ceux de Vassy est advenu contre ma volonté ; car je n'y allay oncques avec intention de leur faire aucune offenserie : y ai esté défendeur, et non aggresseur. Et quand l'ardeur de ceux qui estoient avec moy, me voiant blessé, leur fit prendre les armes, je fey tout ce que j'ai peu pour parer leurs coups et garder que ce peuple ne receust aucun outrage. J'ay désiré et pourchassé par tous les moyens qu'il m'a esté possible une bonne paix : et, qui ne la désire, n'est point homme de bien ny amateur du service du roy.—Honny soit qui ne la veut ! etc. »

(1) Bib. Nat., fonds Gaignières. — Collection Rasse de Noeux, t. I. — Ces couplets peu charitables sont l'œuvre des protestants. — Le cardinal de Lorraine, après la mort de son frère assassiné devant Orléans par le calviniste Poltrot

CHANTS D'ALLÉGRESSE

POUR L'ENTRÉE DE CHARLES IX A TROYES.

(1564.)

Une jeune fille au roy, en lui présentant un anneau :

Par le portrait de cette bague ronde,
Qui se commence et se finit en soi,
Nous vous offrons le service et la foi,
Et, si pouvions, tout l'empire du monde.

Vers écrits au pied d'une pyramide.

Tu seras notre Hector, nous serons tes [Troyens,
Tes très-humbles sujets, tes loyaux citoyens,
Et tes vassaux issus de la gent Priamide.
Or, tout ainsi qu'on voit ferme la pyramide,
Sans jamais s'ébranler, nous aurons envers toi
Un cueur ferme et constant, digne d'un si bon [roi.

de Meré, fut profondément ému ; il fit même une sorte de vœu de se retirer dans son diocèse. — C'était, d'ailleurs, obéir aux actes du concile de Trente. Il vint donc se fixer à Reims. — Mais les menaces des protestants, l'inquiétude et l'activité de son esprit, les besoins de l'Etat le rappelèrent bientôt aux affaires. — Ses ennemis étaient dans le vrai en reprochant aux princes de la maison de Lorraine le cumul des bénéfices. — Mais ils étaient dans la voie du crime en le menaçant de mort, et en tentant plusieurs fois de l'assassiner.

Sous une statue de saint Louis.

Icy tu vois la justice et prudence
Dont saint Loys honora son enfance,
Qui des François fut couronné le roy,
Aiant atteint âge pareil à toy.
Or, tout ainsi qu'il suivit de sa mère
Le bon conseil, au temps de sa misère,
Suis le conseil de la tienne, et en suis
La sapience et justice de lui.

Sous la statue de la France.

Regarde ici France victorieuse
De ses haineus, superbe et glorieuse,
Que maint trophées et maintes sortes d'armes,
Et maint harnoys, despouilles de gens d'armes
De tous cotés haultement environnent.
Ce sont les cieux qui cel honneur lui donnent
Par la vertu, qui conduit la puissance
D'un jeune roi, du monde l'espérance.
Des autres rois les forces furent grandes :
Ils ont sous eus fait marcher de grand's [bandes ;
Ils ont acquis maint sceptre par la guerre ;
Mais celui-ci a conservé sa terre,
Et, jeune d'ans, avec sa mère, a fait
Que l'age d'or en France s'est refait (1).

(1) *Chants d'allégresse pour l'entrée de t. chrétien*, etc., *Charles, IXe de ce nom, roi de France, en la ville de Troyes, par* J. Passerat, *troien.*— Paris, 1564. — Charles IX parcourait le royaume pour tenter de le pacifier. — Citons encore quelques lignes de ce curieux volume :« Allèrent au-devant du roy les compagnies d'infanterie de la ville. — Suivoient les autres compagnies,—entre lesquelles marchoit un grand nombre de sauvages proprement acoustrés, le

A LA ROYNE MÈRE

PASSANT A NOGENT-SUR-SEINE.

(1564.)

Dieu du fleuve de Seine, en tes flots renou-
[velle
Le sainct et sacré nom de la mère des roys,
De nostre Catherine, à qui l'honneur tu dois
De couler librement à l'onde paternelle.

Dy que les déités sont toutes avec elle,
Et toutes les vertus, et toutes sainctes loix,
Souhaitent qu'elle règne au milieu des Gaulois
Autant que l'on verra ta course estre immortelle.

Tu ne dois, ce me semble, ignorer de son
[prix,
Que mesmes les rochers par usage ont appris ;
Entrant en l'Océan, qui l'univers enserre,

capitaine desquels estoit monté sur une licorne bandée tout à l'entour à lierre, avec une housse de même, et son armure faite en écaille, le tout fort bien approprié. Les tambours sonnoient et lesdits sauvages estoient en bon ordre, les uns montés sur des asnes, les autres sur chèvres et boucs : chose fort plaisante à voir. Devant l'antique deux desdits sauvages portoient un escusson haut eslevé en un rond de lierre, dans lequel estoient écrits ces mots :

Non seulement la France en paix tiendras,
Mais accroistras aussi bien qu'Alexandre,
Tant que sauvage, ains que mourir, verras,
O puissant roy, sous ton pouvoir se rendre.

Célèbre sa louange et l'apprends à la mer,
Afin qu'elle l'apprenne aux bornes de la terre,
Et que rien tel au monde on ne puisse nom-
[mer (1).

(1) Ces vers sont de notre compatriote Amadis Jamin, né à Chaource (Aube).—V. ses œuv., édition de 1579, fol. 9.—Catherine de Médicis accompagnait son fils dans le voyage qu'il avait entrepris pour rétablir la paix en France.

LE DIEU GUARD DE NAVIÈRES

A L'IMPRIMERIE SEDANOISE,

ou l'établissement de l'imprimerie à Sedan.

(1565.)

Bien venue tu sois, gentille imprimerie (1) !
Au milieu de Sedan bien venue sois tu !
De chacun noble esprit tu sois la bien chérie,
Malgré l'ignorant sot et le grossier testu.
Car, gentille, tu fais renommer la vertu
Des roys et des autheurs jusques en l'Italie,
Voire bien jusqu'en l'Inde, où point on ne [l'oublie,
Estant gravé au cœur ce que tu fais savoir.
Hé ! noble invention, tu sois tousjours jolie,
Puisque à chacun fait tant de bien avoir.

Bien donc sois tu receue en ceste seigneurie !
Bien receue sois tu de tout cœur généreux !
Quiconque t'inventa, gentille imprimerie,
Fut un céleste esprit : et certe il fut heureux.

(1) Bibl. Nat., fonds Gaignières. — Collect. Rasse de Noeux. — Nous devons l'indication de cette jolie pièce à M. Louis Paris. — Ce texte nous donne la date de l'établissement de l'imprimerie à Sedan : les presses de Goswin Goeberi furent aux ordres des calvinistes. — Après lui, Jean Jeannon, imprimeur sous Henri IV et Louis XIII, se servit d'un caractère connu dans le vieux monde typographique sous le nom de *caractères sedanais*. — Comme type de cette invention, nous citerons la Bible de 1622.

Voir mesme cet heureux, le prince valeureux (1)
Qui, par sa bienveillance, à luy fort coustu-
[mière,
Maintenant t'introduit en sa ville première.
Hé! vrayment il verra, avant que guères soit,
De luy et ses ayeulx maints actes en lu-
[mière (2),
Puisque tellement, gentille, il te reçoit.

Gentille imprimerie, en tel jour que fu
[né (3)
(Vingt et deux ans y a), mon salut t'est donné.
Or, comme je requiers que tu sois bien venue,
Aussy pareillement, sans nulle obscure nue,
Cejourdhuy le soleil, resplendissant et beau,
Puisse monstrer bien clairs les rays de son
[flambeau,
Qui le jour faict joyeux! Et vous, jeunesse,
[encore
Que par mille souhaits d'heure on le décore,
En désirant qu'ainsi il retourne tousjours!
Que la vigne, ja meure, en ces automnaux jours,
Rende forte liqueur, qui trouble la cervelle
Du vieil père Noé par sa vertu nouvelle!

(1) Il s'agit de Henri-Robert de la Mark, fils de Robert IV, maréchal de France. Il épousa, vers 1558, Françoise de Bourbon-Montpensier. Il mourut en 1574. Attaché par son mariage au parti de la maison de Bourbon, il était calviniste. C'est sous son règne que Sedan devint un des premiers asiles du protestantisme : c'était, d'ailleurs, un prince ami des lettres et des arts.

(2) Messeigneurs de Bouillon.—*Note de l'auteur.*

(3) Notre ami Charles de Navières, officier de la maison du duc de Bouillon et serviteur dévoué du Béarnais, nous donne ici la date de sa naissance : 27 Septembre 1543.

Que le bon laboureur travaille heureusement,
Afin d'avoir des grains plus plantureusement
Qu'en ce stérile esté, auquel la troupe vaine
Contraincte est de manger de la pailleuse aveine,
Et que, si nostre prince est prest de partir [tost (1),
Plein de prospérité, il revienne tantost.

ARBRE D'ARBRISSEAU (2).

A Sedan, imprimé par Goswin Goeberi (3).
1565, 27 Septembre.

(1) M. le duc de Bouillon.—*Note de l'auteur.*

(2) Surnom de fantaisie, ou devise que prenait souvent Charles de Navières.

(3) Premier imprimeur de Sedan.

SONNET A LA DUCHESSE DE BOUILLON.

(1565.)

En ce temps turbulent, où chacun est en [armes,
Nostre père vers vous s'est venu retirer,
Ne pouvant à Paris seurement demeurer,
Ce que nous ne saurions vous raconter sans [larmes,

Prévoiant en ce faict les furieux alarmes
Qui aysément pourront nostre France altérer :
Mais, puisqu'entre vos bras nous pouvons [respirer,
Nous mettons sous vos pieds ces belliqueux [vacarmes.

Il y a bien un poinct que nous prions à [Dieu,
Qu'ainsy qu'en seureté nous sommes en ce lieu,
Vos parens et amys soient exempts de l'orage

Qu'on void nous menasser, et que l'heureuse
Appaisant du mutin populaire la rage, [paix,
Unisse les François en concorde à jamais (1).

(1) Bib. Nat., fonds Gaignières. — Collect. Rasse de Noeux, t. IV, p. 144. — Ces vers, signés par François et Théodore, sont adressés à Françoise de Bourbon-Montpensier, femme de Henri-Robert de la Mark, duc de Bouillon, calviniste et prince éclairé, mort en 1574. — Elle-même quitta ce monde en 1587. — Sedan fut l'asile des protestants : ils y trouvèrent protection dans toute la crise qu'ils eurent à traverser avant et après la Saint-Barthélemy.

SONNET
CONTRE CHARLES DE LORRAINE,
ARCHEVÊQUE DE REIMS.
(1570.)

De fer, de feu, de sang, Mars, Vulcan, Tisy-
[phone,
Bastit, forgea, remplit l'ame, le cœur, la main
Du meurtrier, embraseur, du tyran inhumain,
Qui tue, brusle, perd la françoise couronne.

D'un Scythe, d'un Cyclope et d'un fier Les-
[trygone
La cruauté, l'ardeur et la sanglante faim
Qui l'anime, l'eschauffe et conduit son dessein,
Rien que fer, rien que feu, rien que sang ne
[résonne.

Puisse-t-il par le fer cruellement mourir,
Ou par le feu du ciel horriblement périr,
Et voir du sang des siens la terre estre arrousée !

Et soit rouillé, estaint et séché par la paix,
Le fer, le feu, le sang cruel, ardant, espais,
Qui tue, ard et rougit la France dissipée (1)!

(1) *La Légende du cardinal Charles de Lorraine.*—Reims, J. Martin, 1576, fol. 114.—Ce violent sonnet fut publié à l'occasion de la guerre civile de 1570.—On accusait le cardinal de fomenter la division des partis, pour les ruiner les uns par les autres et perpétuer son pouvoir.—Cette chanson ne fut imprimée à Reims que deux ans après la mort du cardinal, qui mourut le 26 Décembre 1574.

CHANSON

DES TRIOMPHES ET MAGNIFICENCES FAICTS AU MARIAGE DE CHARLES IX ET D'ISABELLE D'AUTRICHE, A MÉZIÈRES.

(1570.)

Genty peuple de France,
Qui désirez savoir
La grand magnificence,
Pour plaisir recepvoir,
Qu'il y a peu avoir
Au noble mariage
De Charles, nostre roy (1),
Et la royne très-sage (2).

En pompe et ordre riche,
Sans faire séjour,
Dame Isabel d'Autriche (3),
Le vingt-cinquiesme jour

(1) Charles IX.

(2) Elisabeth d'Autriche, fille de Maximilien II, belle et vertueuse dame, ne cessa, après la Saint-Barthélemy, de demander pardon à Dieu de ce cou[illegible] l'Etat. Veuve à 21 ans, elle se retira en Allemagne, composa divers ouvrages et des mémoires restés inédits, et mourut à 37 ans, à Vienne, dans le couvent de Sainte-Claire, en 1592.

(3) Le nom d'Elisabeth a remplacé celui d'Isabelle, peu populaire en France depuis Ysabeau de Bavière.

De Septembre dernier,
Arriva à Mézières,
Son train bien ordonné,
En royalle manière.

Le roy, dedans la ville,
Faisant son plein debvoir
Pour de façon gentille
La royne recepvoir,
Fait lascher gros canons
Menant joyeuse vie;
Trompettes et clairons
Sonnoient par mélodie.

Devant ceste princesse
Humblement s'est offert
De marcher en liesse
Le comte de Sollert,
Prince dauphin aussy (1),
Et le marquis de Bade (2),
Guyse et Montmorency (3)
Avec monsieur d'Aumalle (4).

Monsieur d'Anjou marchoit (5)
D'une noble façon,
Coste à coste suyvant

(1) François de Bourbon-Montpensier, connu sous le nom de *prince dauphin*, catholique, mais bon royaliste.

(2) Prince de l'empire.

(3) Henri de Lorraine, duc de Guise, depuis assassiné à Blois, en 1588.—François de Montmorency, maréchal de France, mort en 1579.

(4) Claude de Lorraine, duc d'Aumale, tué au siége de La Rochelle en 1573.

(5) Depuis Henri III.

Le seigneur d'Allanson (1);
Puis l'électeur exprès (2)
De l'empire romaine :
Tous trois marchoient après
Le chariot de la royne.

L'évesque de Strasbourg (3),
Homme docte et savant,
Selon l'ordre de court,
L'électeur va suyvant;
Acompaigné marchoit
Du bon duc de Lorraine (4);
Montpansier le suyvoit (5)
En ordre souveraine.

Lors, étant arrivée
Dedans ceste cité
En belle compaignie,
Comme il est récité,
Receue humblement
Fut par la royne mère (6),
Fort magnifiquement
Et en joye prospère.

Le lendemain matin,

(1) François de France, duc d'Alençon, le prétendant d'Elisabeth, reine d'Angleterre.

(2) L'électeur archevêque de Trèves. C'est lui qui amenait la jeune princesse en France.

(3) Seigneur allemand, Jean de Mandersheidt, mort en 1592.

(4) Charles III, duc de Lorraine, beau-frère de Charles IX.

(5) Louis de Bourbon, duc de Montpensier, mari de la célèbre Catherine-Marie de Lorraine, l'âme de la Ligue.

(6) Catherine de Médicis.

Le seigneur électeur,
Profférant en latin
Ces propos par honneur,
En somptueux arroy
Rend ceste royne sage
Entre les mains du roy,
Comme en avoit la charge.

Lors en triomphe exquise
Se prépara le roy,
Pour aller à l'église,
Suivant la sainte loix;
Auquel lieu dignement
Epousa la princesse
Selon le règlement
De royalle noblesse.

Premier, dix-sept rangs
Des lansquenets marchoient,
Vestus d'incarnat blanc
Et gris ; puis les suyvoient
Les Souysses par honneur,
Tant du roy que ses frères,
Portant de leurs seigneurs
Les couleurs coutumières.

Tabourins et trompettes,
Haultbois et violons,
D'une haulteur parfaicte,
Faisoient tentir leurs sons.
Marchoient en bel arroy
Les chevaliers de l'ordre;
Ceux du conseil du roy
Les suyvoient en bel ordre.

Monsieur du Puis marchoit (1)

(1) M. l'évêque du Puy.

En ordre triomphal;
De Chiverny (1) et Foys (2),
De Limoges et Lassac (3),
Morvillers, grans seigneurs (4),
Et le nonce du pape,
Puis les ambassadeurs
De Venise et d'Espaigne.

Les quatre héraults d'armes,
Monsieur d'Aumalle aussi,
Et le marquis de Bade
Avec Montmorency;
Puis le prince dauphin
Et le sieur de Longueville (5)
Marchoient par le certain
En triomphe gentille.

Le cardinal de Guyse (6),
Montpensier bref et court
Suivoient, selon leur guise,
L'évesque de Strasbourg.
Marchoient en général
Deux personnes prochaines,
Monsieur le cardinal
Et le duc de Lorraine.

(1) Ph. Hurault de Chiverny, chancelier de France, ligueur d'abord, puis royaliste, mort en 1599.

(2) François de Foix, seigneur captal de Buch, évêque d'Aire, prélat lettré, mort en 1594.

(3) Lisez *Lansac*. Louis de Saint-Gelais, sire de Lansac, chevalier du Saint-Esprit, mort en 1589.

(4) Jean de Morvillers, chancelier de France, homme honnête et conciliant, mort en 1577.

(5) Léonor d'Orléans-Longueville, mort en 1573.

(6) Loys de Lorraine, cardinal, évêque de Metz, frère du cardinal Charles.

Deux huissiers de la chambre
Portoient les masses d'or
De Guise, sans attendre (1),
Marchoient d'un mesme accord.
Lui en son poing portoit
Le baston de grand maistre;
Le roy après marchoit
Et l'électeur de Trièves.

La royne fut menée
Par les frères du roy,
Et puis la royne mère
Marchoit en bel arroy;
Princesses et seigneurs
Suivoient par excellence,
Présentant leurs honneurs
Au noble roy de France.

Le roy vestu étoit
En abit excellent;
La robbe qu'il portoit,
Fine toille d'argent,
Brodée richement
De perles fort valables,
Tant que son vestement
Estoit inestimable.

En la mesme statue
Avoit pareillement
Une robbe vestue
Fort magnifiquement

(1) François de Montmorency avait bien voulu céder le bâton de grand-maître de la maison du roi au duc de Guise, dont l'ambition était insatiable.

D'une toile d'argent.
Isabelle, noble royne,
Ayant un garniment
De riches perles fines.

Plus un manteau avoit
Ysabel de haut pris,
D'un beau velours viollet
Semé de fleurs-de-lys
D'or, et bordé partout
D'ermine mouchetée,
Voire jusques au bout
De fort longue portée.

Coronne à l'impérialle
Dessus son chef portoit
Ceste royne loyalle,
Comme il appartenoit.
Ainsi honnestement,
En ordre fort requise,
Vont le Saint Sacrement
Recevoir à l'église (1).

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. I, p. 223.

ELISABETH D'AUTRICHE EN CHAMPAGNE.

1572.

Elisabeth d'Autriche, heureuse pour la [France,
Vit de nuict un tel songe envoyé des hauts cieux,
Quand, sur le poinct du tout, le somme obli- [vieux
Lioit de ses beaux yeux l'amoureuse puissance :

L'Allemagne guerrière, haute de sa nais- [sance,
Et la France tachoyent de propos gracieux
Chacune à l'attirer, et d'un regard joyeux,
S'efforçoyent de gagner son illustre alliance.

Tousjours devers la France elle tournoit sa [veue,
Et desja la suivoit d'affection esmeue,
Dont, en se réveillant, longuement s'estonna.

Ores que nous voyons en publique allégresse
Toute France adorer une telle princesse,
Qui ne croit que le ciel aux François la don- [na (1) ?

(1) Ce sonnet est l'œuvre d'Amadis Jamin, né à Chaource (Aube). V. ses œuvres, p. 18, édition de 1582-1584.

PROSOPOPÉE DE CHARLES DE LORRAINE,
ARCHEVÊQUE DE REIMS.
(1574.)

A moy, qui ay tousjours soustenu sainte [Eglise,
Né de parfaits chrétiens lorrains et sang de [Guyse;
A moy, qui à l'étude ay mon temps consumé,
De science amateur et des sçavans aimé;
A moy, qui fus l'honneur des prélats catho- [liques;
A moy, qui ay osté maint peuple aux héré- [tiques,
Par sçavoir, par vertu, par foy, par vérité;
A moy, qui fus constant en toute adversité;

A moy, qui fus doué de divine prudence;
A moy, qui, sans reproche, à quatre roys de [France
Ay servi et donné bon advis et conseil;
A moy, qui eus l'esprit cler comme le soleil,
Et qui fus de mémoire et faconde admirable,
Dont j'ay en terre et ciel un renom perdu- [rable;
A moy, comme Pandore, illustré de tous biens,
Support de mon pays et conseil des miens;

A moy, qui feis d'accord le roy d'Espagne [mettre
Avec le roy de France, Henry second, mon [maistre,
Ne devoit estre fait un tombeau si estroit,
Puisque mon nom s'estend au monde en tout [endroit.

Que ma tombe eslevée ait la France pour place,
Si que tout catholique en puisse voir la face ;
Qu'en un double trophée on me dépeinde [ainsy
Qu'ay soustenu la foy à Trente et à Poissy.

Gravez-y mes sermons, disputes et harangues,
Les peuples, les cités, les aureilles, les langues,
Qui, pour m'avoir ouy, ont maintenu la foy;
Mettez y les escrits qu'on dédia à moy ;
Mon université, mon collége et l'église,
Et séminaire y soit, et ma cité comprise,
Et Avignon, qui eut mon glorieux trespas,
Pour ma gloire accomplir tant au ciel que cy [bas.

Amassez sur ma tombe un nombre innumé- [rable
De pauvres soulagez par ma main pitoyable.
Qu'on y voie toujours mille hommes de bon [cœur
Pour les miens et pour moy prier le Créateur ;
Puis de tout mon clergé honnoré je veux estre,
Qui fus grand cardinal, grand évesque et grand [prestre.
Estre oublié ne doit sous petit marbre noir,
Celuy qui fut au monde admirable en sça- [voir (1).

(1) Reims, J. de Foigny, 1579. — Ces vers, imitation de ceux de Ronsard (V. 1563), sont de N. Pintheau, organe fidèle de la ville de Reims et de son clergé. — Charles de Lorraine, né en 1524, à Joinville en Champagne, archevêque de Reims en 1538, avait reçu du ciel les dons les plus brillants. Grand, doué d'une belle tête, savant, éloquent, bon théologien, spirituel, énergique, il eut toutes les qualités qui font les grands hommes. Sacré seulement en 1546, il devint de suite un des conseillers de François Ier. Il sacra

HUGUENOTS ET CATHOLIQUES

EN CHAMPAGNE.

(1570-1590.)

Un huguenot un gros Monsieur attrape
En luy disant : —Tu galoppe le Pape.

Henri II et successivement ses deux fils François et Charles ; il fut leur premier ministre. Son élévation ne lui fit jamais oublier la ville de Reims : il la dota d'une université, d'un tribunal indépendant, d'un collége, d'un canal pour la ville, d'un séminaire ; à chacun des voyages qu'il faisait à Rome, il rapportait dans nos murs, pour nos églises, quelques tableaux de prix. Il soutenait tous les établissements charitables de la province ; les artistes et les gens de lettres pouvaient l'appeler leur père. Il payait les frais d'études des pauvres enfants d'intelligence et d'avenir. Il fonda colléges et hôpitaux en Lorraine et en Champagne. Ses immenses revenus ne pouvaient suffire à ses largesses : il laissa 200,000 écus de dettes à payer. Il fallait vendre son argenterie et emprunter aux bourgeois de Reims pour faire ses funérailles. Quant à son histoire politique, nous n'en disons rien : elle est connue. Après la mort de Charles IX, il se rendit au-devant de Henri III ; mais la mort le saisit dans la ville d'Avignon. Il mourut en bon prêtre, en bon chrétien, après avoir accordé pardon à tous ses ennemis, après avoir exhorté tous les princes des maisons de France et de Lorraine à se réconcilier et à rester fidèles à la couronne (le 25 Décembre 1574). Il avait alors près de cinquante ans. Il fut inhumé à Reims, derrière le maître-autel de la cathédrale, dans un tombeau modeste qu'il avait lui-même fait faire trois ans auparavant. — Les hommes de la Révolution l'ont détruit, mais ils n'ont pu supprimer la mémoire d'un des plus grands hommes qui aient occupé le siége de saint Remi, d'un des plus brillants ministres qu'ait eus la France.

De ce propos le Monsieur s'esmerveille,
Et en tenant son asne par l'aureille :
—Non, non, dit-il, advançant sa carrière,
Voicy Calvin et Baize là derrière (1).

(1) Reims, 1575-1600.—*Mémoires de Jehan* Pussot, *bourgeois de Reims.—Travaux de l'Académie de Reims*, vol. XXV, p. 202.—Pour que cette épigramme, dont la pointe porte sur l'orthographe du nom du célèbre Théod. de Bèze, fût claire, il faudrait deux vers à rimes masculines, qui, sans doute, représentaient le gros Monsieur monté sur un âne.—Cette chanson de parti se chantait à Reims à quatre voix.

DOM CLAUDE DE GUISE,

ABBÉ DE SAINT-NICAISE DE REIMS.

(1574.)

Domp Claude, contre toi tout le pays mur-
[mure,
De ce que tu ravis à un chascun le sien,
Soit à tort, soit à droit, pour agrandir le tien,
Par fraude, par effort, par trop rongeante
[usure,

Dont je ne m'esbahis : ce n'est que ta nature,
Puisqu'es moyne bastard. — Moyne ne vaudra
[rien,
Ne vaut et n'a valu. Le lièvre prend le chien,
Quand on voit le bastard s'adonner à droiture.

Si bien que qui voudroit au vif représenter
Le pourtraict d'un meschant, devroit faire
[planter
Ton chef sur un posteau, où mettroit pour
[devise :

C'est le cheif d'un meschant, d'un contemp-
[teur de Dieu,
Lequel saccagé le sainct et sacré lieu,
D'un moyne, d'un bastard, de Domp Claude de
[Guyse (1).

(1) *Légende de Domp Claude de Guyse*, 1574.—Claude de Guise, fils naturel de Claude, duc de Guise, naquit en 1540. Il fut nommé abbé de Saint-Nicaise en 1568, et laissa dans sa communauté des marques de sa libéralité. Vers 1574, il quitta Reims pour aller prendre possession de l'abbaye de Cluny. Catholique ardent, il fut détesté des protestants, qui firent contre lui cette satire et bien d'autres. Fougueux ligueur, il fut amnistié par Henri IV et mourut en 1612.

LES CHANTS DU SACRE DE HENRI III.

(1575.)

LE DIT DE LA PUCELLE RÉMOISE.

Roy très-chrestien, qui portez la cou-
[ronne (1)
Des très-haults roys de France et de Pologne,
Je, Rheims, qui suis, comme as toujours esté,
Très-humble ancelle à Vostre Majesté,
En vous gardant sans varier ma foy,
En recevez, mon très-honoré roy,
Les clefs de moy et de chascune porte,
Que, par présent, humblement vous apporte.

LE DIT DE LA FOY CATHOLIQUE.

Comme sur l'azur se pose
Le franc lys, ainsi repose
Sur la foy l'heur des François.
Par foy aussy tiendrez, sire,
Les trois lys de vostre empire,
Les arts, la force et les loix.

LE DIT DE L'ESPÉRANCE PUBLIQUE.

Le lys, qui trois fois fleuronne,
Triple espérance nous donne

(1) D. Godefroy, *Cérémonial françois*, t. I, p. 322.—Ce couplet fut récité par trois fillettes qui se tenaient sous un arc de triomphe.

Qu'un tiers Henry valeureux,
Mettant trois vertus ensemble,
Foy, hardiesse et justice,
Nous rendra trois fois heureux (1).

(1) Ces deux derniers couplets illustraient les statues de la Foi et de l'Espérance.

LE NOEL DES REITRES.

(1580-1600.)

— Il est un petit l'ange,
Qui jamais li mange ;
Dit à moi l'autri jour :
— Camarade Alimand,
Prends ton juste-au-corps
Et ton l'habiliment.
Fiens foir sti pouponne.
Quoique tout p'tit, li est grand.
Li l'être dans l'étable ;
Li l'être misérable;
Li n'avoir point de coffre;
Li n'avoir rien qui fiauffe ;
Li l'être paufriment
Bien misérablement.

J'ai dit à Monsieu l'ange :
— Montrés moi sti grange,
Pour y voir sti pouponne
Qu'il est si paufriment.
Pour moi, n'i falloit faire
Un grand trinquement.
Moi saffre bien faire
Un beau p'tit compliment :
Moi parlerai à le père ;
Moi parlerai à le mère ;
Moi saffre bien dire :
— Moi reste avec le sire,

Le majesté du roi ;
Moi le dis franchement.

— Bon jour, roi di gloire.
C'est moi, qui ti fiens foir.
Comment li portes fous
Depuis l'autri demain ?
Pourquoi vous lefir vous
De si grante matin ?
Li l'être dangireux
D'y prendre li sirin.
Ni pleures point, j' t'en prie !
Mon demoisell' Marie,
Baille-moi lis langes
Que je les fiauffe au p'tit l'ange.
Li l'être une bonne garçonne :
Car moi le saffre bien (1).

(1) *Noëls anciens et nouveaux.* — Châlons-sur-Marne, Mercier. — Le XVIe siècle vit introduire dans les armées françaises les Suisses et les reitres. — Ce noël, dont la tradition se maintenait en Champagne, n'est qu'une mauvaise plaisanterie contre les soldats étrangers.

LE CREDO DE CHAMPAGNE.

(1580-1593.)

Je crois en l'auteur de ce monde
Qui créa la machine ronde.
Je crois qu'il est tout puissant
Et qu'il est en Saint Sacrement.

Je crois, comme union catholique,
En Jésus, fils de Dieu unique,
Qu'il est conçu du Saint Esprit,
Ainsi que l'Ecriture dit.

Je crois qu'il est né de Marie.
Je crois que les Juifs, pleins d'envie,
Chez Pilate l'ont fait souffrir
Et qu'ensuite ils l'ont fait mourir.

Il est descendu dans les lymbes
Pour consoler les âmes saintes,
Brava la mort, rompit nos fers,
Après foudroya les enfers.

Il est assis près de son père.
Je crois fermement ce mystère.
Je crois qu'il monta dans les cieux,
Triomphant et tout glorieux.

Je crois qu'il jugera le monde,
Tant sur la terre que sur l'onde,
Et jugera vivans et morts

Par arrêts de dernier ressorts.

Je crois les lois apostoliques,
Et condamne les hérétiques;
Enfin, je crois au Saint Esprit:
C'est le vrai Dieu qui nous conduit.

Je crois la communion sainte.
Mon Dieu! je la crois sans contrainte.
Je crois qu'étant bien confessés,
Dieu nous remet tous nos péchés.

Je crois, comme une âme fidelle,
Que nous aurons la vie éternelle,
Et qu'en Josaphat nous irons,
Lorsque nous ressusciterons.

Hélas! je ne le connois guères,
Le démon, qui me tentoit naguères;
Mais, pour mon ange gardien,
Oh! pour lui, je le connois bien (1).

(1) *La grande Bible renouvelée en noëls nouveaux.* — Troyes. Garnier le jeune. — Sans pagination ni date. — Mais la première ligne du deuxième couplet et la deuxième du septième indiquent nettement l'époque à laquelle ce chant fut composé.

LE BERGER DE BLANDY (EN BRIE).

(1583.)

J'aime en ce village
Un jeune berger,
Qui n'est point volage
Ni son cœur léger.—Gay !
Quoique l'on luy porte envie,
Je l'aime plus que la vie.

Il est agréable,
De bonne façon,
D'autant plus aimable
Qu'il est beau garçon.—Gay ! etc.

L'amour et la flamme
Qui brusle son cœur,
Embrase mon âme
De pareille ardeur.—Gay ! etc.

Celles qui d'envie
Me le vont blasmant,
N'auront en leur vie
Un pareil amant.—Gay ! etc.

Je sçay qu'il n'adore
Que moy seulement :
Et moy, qui l'honore,
Ne m'en va blasmant.—Gay ! etc.

Je sçay que pour rien

Ne vouldroit changer
Sa gaye bergère
Pour une autre aimer.—Gay! etc.

Quoique on le soupçonne
D'aimer autre part,
Je sçay qu'à personne
Son cœur n'a de part.—Gay! etc.

Je sçay bien qu'il n'aime
Que moy sous les cieux;
Son amour extrême
Se lit dans ses yeux.—Gay! etc.

Si, en ma présence,
A quelque autre il rit,
Ce n'est qu'apparence;
Point ne la chérit.—Gay! etc.

Je suis asseurée
De sa loyauté :
Il me l'a jurée;
C'est la vérité.—Gay! etc.

Si tost qu'il soupire,
Je fonds toute en pleurs :
S'il plaint mon martyre,
Je plains ses douleurs.—Gay! etc.

Las! je ne puis vivre,
Si je ne le voy :
Mon cœur, pour le suivre,
S'absente de moy.—Gay! etc.

Parle qui voudra,
Jamais je n'auray

Servant plus loyal :
Plustot je mourray.—Gay ! etc.

Viens donc, mon amy,
Approche de moy :
Passe ton envy,
Il ne tient qu'à toy.—Gay !
Quoique l'on te porte envie,
Je t'aime plus que la vie (1).

(1) *Fleur des belles chansons*, 1614, p. 243.—Cette chanson est de Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV.—Cette princesse, née en 1558, était aussi spirituelle que jolie : elle fut successivement demandée en mariage par Henri III, son frère, le duc d'Alençon, Philippe II, le duc de Savoie, Jacques, roi d'Ecosse, le prince d'Enhalt et H. de Bourbon-Montpensier. Des raisons politiques et religieuses s'opposèrent à toutes ces prétentions.—Parmi les princes de la maison de France, brillait alors par sa tournure, sa valeur, son caractère brillant, et peut-être léger, Charles de Bourbon, comte de Soissons. Ambitieux, tour-à-tour fidèle et infidèle à la couronne, il servit tous les partis, et tous les partis se l'attachèrent à cause de sa bravoure.—Il aimait Catherine, et Catherine l'aimait.—Henri IV ne voulut jamais avoir pour beau-frère un cavalier anssi valeureux qu'entreprenant. Les deux amants cherchèrent à contracter un mariage secret : personne n'osa le célébrer.—Enfin, le 5 Août 1598, Henri IV obligea sa sœur à épouser Henri, duc de Lorraine et de Bar : la pauvre princesse s'y résigna, tout en disant à son frère que, dans cette union, elle ne trouvait pas son compte (comte).—Elle mourut, dit-on, de chagrin, en 1604.—Le comte de Soissons, seigneur de Blandy, lui resta fidèle jusqu'en 1601. Alors il épousa, le 27 Décembre, Anne de Montafié, et mourut en 1612, dans son château de Blandy.

LES ESCROUELLES.

(1585.)

Par armes, le Guysart, avecque ses rebelles,
Ha son pays, la France, trouble : oh! quelle [piété!
Il est fort désireux guérir les escrouelles ;
Mais il n'a pas encore le royaume empiété (1).

(1) Bibl. Nat. Coll. Rasse de Noeux, Ve vol.—Ce couplet concerne Henri de Lorraine, duc de Guise, lieutenant-général du roi en Champagne. Brave soldat, général heureux, mais dévoré d'ambition, il fut l'un des plus coupables auteurs de nos maux. A la bataille de Dormans, il reçut à la joue la blessure qui lui valut le surnom du *Balafré*. Conseiller de la Saint-Barthélemy, il organisa la sainte Ligue, en exploitant au profit de sa fortune la foi de nos pères. Il voulait écarter du trône les Bourbons, que des intrigues diverses avaient jetés dans le parti protestant. En 1584, la mort du duc d'Anjou, quatrième fils de Henri II, lui fit entrevoir la possibilité de succéder au trône en renversant Henri III. Le couplet ci-dessus démasque son catholicisme de spéculation et ses projets d'usurpation.—A Reims, ce prince avait de nombreux partisans. Les bienfaits de la maison de Lorraine, maîtresse de la ville depuis près de soixante ans, lui avaient fait beaucoup d'amis.—Les princes de la maison de Guise n'avaient peut-être pas le sang très-pur.—Parmi les caricatures publiées avant 1594, figure celle du charlatan lorrain qui vend du catholicon composé pour guérir les escrouelles : parmi les personnes qui en usent, on cite le duc de Mayenne. —Ce remède est-il vrai composé d'or ?—Mais, en 1594, on publia contre ce prince ce couplet :

Que chascun preste l'oreille,
Et vous orrez tantost merveille
De l'effet du catholicon :

LE CANTIQUE DE LA PAIX EN CHAMPAGNE.

(1586.)

O Dieu ! fais que nostre France
Puisse vivre désormais,
Avec humble obéissance,
Sous l'heureux don de ta paix.
Fais que la guerre
Plus en serre
Ne nous fasse d'ennuis ;
Mais, à grand joye,
Fais qu'on te voye
Exalter jour et nuict !

Augmente en nous le courage
De t'honorer et servir,
Et que puissions sans dommage
Tes commandemens suyvir ;
Qu'à voix humaine
La paix certaine
Puisse estre maintenant
Chantée en France,

La drogue est si souveraine
Qu'elle a guéry Monsieur du Maine
De la morsure d'un faucon.

Les royalistes disaient Mayenne dévoré par une maladie vénérienne gagnée en Mars 1589.—Le couplet qui motive cette note peut le concerner : alors il faudrait changer sa date.

Pour l'excellence
D'un don de toy si grand.

Fais que nostre roy puisse estre
Amateur des saintes lois,
Et que puisse, comme maistre,
Régir son peuple françoys,
Faisant justice,
En temps propice,
Aux bons et vicieux,
Et que sa vie,
En fin ravie,
Puisse voler aux cieux.

Et que tant qu'il sera homme,
Puisse tousjours maintenir
En amitié son royaume
Et de guerre l'abstenir ;
Que feux de joye
Plustot on voye
Par tous ces carrefours,
Que voir gens d'armes
Marcher en armes
Au son de leurs tambours.

Qu'on puisse voir en boutique
Le pauvre artisan chanter
Quelque victoire ou cantique,
Pour son esprit contenter;
Cessent pillages
Par les villages,
Et que le laboureur
Hors de la guerre,
Puisse en sa terre
Louer Dieu de bon cœur.

Que les chemins puissent estre
Abandonnez des meschans,
Pour en sécurité mettre
Tous voyageurs et marchands ;
Qu'en sa besoigne
Nul ne s'éloigne
De prier Dieu tousjours,
Qu'il nous maintienne
Et entretienne
En sa paix nuict et jour.

C'est celuy-là qui nous donne
La pluye en temps et saison ;
C'est luy aussy qui foisonne
Les biens de nostre maison.
Jamais ne laisse
Ceux qui sans cesse
Le servent loyaument;
Obéyssance
Et révérence
Lui plaisent grandement.

Puis donc qu'il voit et commande
De luy estre obéyssant,
Qu'un chascun les bras luy tende
Pour estre aussy jouyssant
De la concorde
Qui nous accorde
En paix et union,
Qui met la France
Hors de souffrance
Et de dissension.

Pour fin prendre, qu'il lui plaise
Entendre nos tristes voix,

Et que sa fureur s'appaise
Envers nos pauvres Françoys,
Et qu'il nous donne
Volonté bonne
De l'aimer loyaument,
Pour avoir place
Devant sa face,
Là sus au firmament (1)!

(1) Troyes. — Duruau. — Ces couplets, publiés sous le titre de *Chanson sur la resjouissance des articles de la paix et union du roy et des princes catholiques*, furent souvent réimprimés à Paris et à Lyon, même après 1590. — Ils furent composés pendant la guerre des trois Henri, au moment où Henri III se réunit à Henri, duc de Guise, chef de la Ligue, contre Henri de Bourbon, roi de Navarre et chef des calvinistes. — La guerre n'en continua pas moins.

LA COMPLAINTE DE L'USURIER DE BAR.

(1586.)

Onques tel cas terrible
On n'a veu ne congneu,
Ni acte si horrible,
Ainsi que l'on a veu,
D'un faict si merveilleux,
Aussi fort périlleux.

O Dieu, que tu es juste !
Dieu, que tu es puissant !
Car le meschant injuste,
Permets également,
Qui s'est de toy perdu,
Estre tost confondu.

A Bar, ville en Champaigne (1),
Un nommé Jean Godard,
Marchand de draps de laine,
Petit homme et vieillard,
En tous biens opulent,

(1) Yonne, Marne. — Cette légende, jadis populaire dans le Perthois et en Brie, se trouve dans la *Fleur des chansons nouvelles* (Lyon, B. Rigaud, 1586) avec de nombreuses variantes dont voici la seule importante :

A Bar, ville en Lorraine.

Il s'agirait de Bar-le-Duc, au lieu de Bar-sur-Seine ou de Bar-sur-Aube. Quoi qu'il en soit, ces couplets donnent une idée de la misère de la France déchirée par la guerre civile.

En bleds, vins et froment.

Aussi avoit un gendre
Dont vous réciteray
Ainsy qu'il faut entendre :
C'est Claude Cabaret,
Usurier et félon,
Grand amy de Pluton.

Tous deux, d'une malice
Et d'une ambition,
Estant pleins d'avarice,
Sans nulle rémission,
Leurs amis ont donné
Au diable pour gaingner.

Après ceste entreprise,
Il advint que ces biens
N'eurent bonne reprise :
Trop dur leur fut le temps.
Voyant tel desplaisir,
Ils eurent grand plaisir.

Les pauvres gens des villes,
Villages et autres lieux
Venoient d'un pas agile
Accourir devers eux,
Les priant d'amitié
Qu'ils eussent d'eux pitié.

Alors les misérables
Leur disoient de rigueur,
Estant pressés du diable
Et remplis de dur cœur :
— Si n'avez de l'argent,
Sortez tous promptement.

L'une portoit sa robe,
Et l'autre ses anneaux ;
Ceux-ci leur garde-robe,
Et ceux-là leurs joyaux.
Mais rien ils n'en vouloient
Si ore ne s'obligeoient.

Ils avoient corps et gages :
Encor leur survendoient
Beaucoup trop davantage
Que leurs bleds ne valoient :
Ainsy, par leurs abus,
Leurs gaiges estoient perdus.

Quand chacun, homme ou femme,
Pensoyent aller quérir
Ses gaiges sans diffame,
Afin les revestir,
Ils disoient d'un courroux :
— Ne sont-ils pas à nous ?

N'est-ce pas pour la peine
Du prest que t'avons fait ?
Pour ne remettre en hayne,
Que je sois satisfaict
De ton obligation,
Ou yras en prison !

Oh ! Dieu ! quelle pillerie !
Oh ! Dieu ! quelle cruauté !
C'est pis que volerie :
Oh ! grande desloyauté !
Oh ! cueur trop endurci,
Tu estois bien durci !

Quand ils ont veu l'année

De bonne volonté,
Et que gresle et gelée
N'avoient rien offensé,
Ils crioient : — Lucifer,
Venez tost m'emporter !

Mais voilà que le diable
Vint à Godard parler,
Et luy dit : — Misérable !
Je te viens emporter.
Tu es à moy tenu,
Car ton temps est venu.

Regarde, je te prie,
Ton vin n'est plus que d' l'eau.
Ton blé n'est que voirie.
Tiens ! voilà un cordeau :
Or pends toy justement :
C'est ton vray chatiment.

Cabaret par desdignes
S'en va tost arracher
Toutes leurs belles vignes
Et les va piétiner.
Les diables le tenoient,
Qui si le possédoient.

Il va trouver son père
Tout autant tourmenté,
Qui en telles affaires
Estoit de cruauté,
De gros rats enragés
Les ont tous estranglés.

Et tenoient de leurs pattes
De bled un petit sac,

Et sautoient à la haste
Dessus leur estomach.
Le diable soubdain
Les emporte à la fin.

Gros usuriers qui s'enflent
Du bien des pauvres gens,
Profitez de l'exemple ;
Malheureux et meschans,
Dieu ne congnoissez plus
Sinon que vos escus.

Pour les biens de ce monde,
Vous damnent vos forfaicts,
Et malheureux, immondes,
Vous sacrifiez l'effect
Du célestiel don
Au temporel guerdon.

LA CHANSON DES TROIS ROIS.

(1588.)

Pi pomme d'or
A la révérence !
Il y a trois rois
Qui se battent en France.
Allons, mes amis,
La guerre est finie.
Pi pomme d'or,
Te voilà dehors (1).

(1) Ce couplet est encore chanté par les enfants de Reims lorsqu'il s'agit de désigner par la voie du sort celui qui, dans un jeu quelconque, doit remplir une corvée. En articulant chaque syllabe, on touche du doigt la poitrine d'un des joueurs, et celui sur lequel tombe la fin du mot *dehors* est libéré.— On continue ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un joueur, qui devient corvéable.—Cette chansonnette est une réminiscence de la guerre des trois Henri, — Henri III, roi de France,—Henri de Bourbon, roi de Navarre, et Henri de Lorraine, duc de Guise, qui n'était pas roi, mais ne demandait qu'à le devenir. Les trois Henri périrent assassinés. Triple honte pour la France! triple châtiment de nos guerres civiles!

COMPLAINTE
SUR LA
MORT DU DUC DE GUISE,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROI EN CHAMPAGNE,
ET SUR CELLE
DU CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE REIMS.
(1588.)

O cruauté! falloit il que la France (1)
Goustast encor tes traicts trop inhumains!
Faut-il, hélas! que je sois en souffrance
Par toy, cruel, qui souille au sang tes mains!
Tu prens plaisir à occir mes enfans,
Dont j'ay au cœur mille souspirs cuisans.

Las! falloit-il ma caduque vieillesse
Combler de pleurs, au lieu de réconfort,
Par toy, Henry, qui me mets en détresse,
Ayant occis de France le support?
Si la perte n'estoit qu'à mon endroit,
Avec le temps le mal se passeroit.

(1) Collection de M. A. Veinant.—Leroux de Lincy, t. II, p. 444.—V. *Sommaire de toutes les chansons*, etc.—Paris, Bonfons, 1588.—Ces invectives contre Henri III paraissent récitées par Anne d'Este, petite-fille de Louis XII, veuve de François de Lorraine, duc de Guise, mère des deux victimes du coup d'état de Blois.—Après la mort de ses enfants, elle habita souvent Reims.

Mais, sous ta foy, tu as surprins au piége
Mes deux enfans, qui à mal ne pensoient,
Et as osé commettre sacrilége
Par trahison aux saincts prestres sacrez.
O quelle foy d'un tyran apostat
Qui faisoit tant le doux, le papelart!

Tu as couvert ta trahison maudicte
D'un feint semblant, convoquant des estats,
Disant vouloir mettre au pays police
Et mettre fin aux guerres et débats;
Mais, ô cruel! tu y as bien ouvert,
Monstrant ton cœur de cruauté couvert.

Je ne peux mieux acomparer ta vie
Qu'à celle là de ce cruel Néron :
Semblable à toy, il estoit plein d'envie,
De cruauté, rancune et trahison.
Il feit mourir sa mère sans mercy :
Et toy, tyran, tu en veux faire ainsi.

Tu veux occir nostre mère l'Eglise,
Faisant mourir son soustien et appuy,
Afin qu'après l'hérétique maistrise.
C'est ton dessein, on le void aujourd'hui :
Aux Huguenots tu fais plus de faveurs
Qu'aux gens de bien, de grand Dieu serviteurs.

Dedans Rouen, pour palier ta rage,
Feis un édict très catholique et sainct,
Donnant ta foy au saint clergé pour gage,
Semblant ton cœur environné et ceint
D'un bon vouloir humain et cordial;
Mais on le void cruel et desloyal.

Si mes enfans t'avoient commis offence,

Ou au pays fait faute ou trahison,
N'y a il pas des mareschaux en France,
Et du conseil pour en faire raison?
N'y a il pas des cours de parlement
Pour à chacun donner vray jugement?

Tu dis pour tout qu'ils vouloient la cou-
Et le pays par la force usurper: [ronne
Hélas! cruel, c'est ce que te blasonne
Un d'Espernon, ton diable familier;
Car on sçait bien que leur bien ils ont mis,
N'espargnant rien, deffendant ton pays.

Sans eux, cruel, tu n'eusses la couronne
Dessus le chef : elle fust à l'estranger.
Ils t'ont esté quérir jusqu'en Poulongne,
Te conduisant à Rheims pour te sacrer :
Tu as tué celuy qui t'a sacré!
Est ce pas là une grande cruauté (1)?

Pour mettre fin à ma dure complainte,
A jointes mains je prie le Tout Puissant
Que tes sujets, d'une révolte saincte,
Soient contre toy jour et nuit combattant,
Pour recevoir la tribulacion
De tes grands maux et de ta trahison.

Je prie à Dieu ayder aux catholiques

(1) L'auteur se trompe : Henri III fut sacré par le cardinal Louis de Lorraine, évêque de Metz, frère du cardinal Charles, homme paisible, étranger aux intrigues de son temps, et ne se mêlant, dit L'Etoile, que des affaires de sa cuisine.—Le cardinal de Guise, tué à Blois, n'avait que dix-huit ans à la mort de son oncle Charles : il ne prit possession de son siége qu'en 1583.

Qui sont aux champs pour venger ton forfait,
Chasser aussi dehors tous politiques (1),
Qui t'ont suivi, approuvant ton souhait,
Afin qu'en paix nous puissions Dieu louer
Et son sainct nom partout glorifier !

(1) Les politiques étaient les légitimistes du temps : ils soutenaient Henri III contre la révolution; on voyait parmi eux des catholiques et des réformés. Après la mort du dernier Valois, ils proclamèrent Henri IV. Le parti des politiques était celui des hommes de bon sens, celui des vrais patriotes, le parti national.

STANCES

SUR LE TOMBEAU

DE HENRY DE LORRAINE,

DUC DE GUISE,

ET LOYS DE LORRAINE,

CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1588.)

Un tyran, pour escrire aux ans futurs sa rage,
Sans respect d'amitié, d'alliance ou de rang,
A prins des deux Lorrains les deux corps pour [sa page,
Le glaive pour sa plume, et pour ancre le sang.

Puis, abhorrant luy mesme un acte tant in- [fame,
Art ces corps pour en perdre au feu le souvenir;
Mais, plus le feu eslève encontre d'eux sa [flamme,
Plus il monstre le crime, afin de le punir.

Contre luy ja lié dans les mains d'Adastrie,
Qui l'expose au milieu du céleste barreau,
Sont les cieux pour tesmoing, les hommes pour [partie,
L'Eternel pour grand juge, et l'enfer pour [bourreau.

France, ne pleure plus ces deux, dont la [mémoire
Te faict par leur trespas en larmes consommer :
Les brusler dans un feu pour estaindre leur [gloire,
Ce n'est pas bien l'estaindre, ains plus tost [l'alumer.

Ne les plains de les voir sans mausolée fu- [nèbre :
C'est un trop froid honneur que l'honneur des [tombeaux.
Eux, qui t'ont éclairé au milieu des ténèbres,
Ne devoient pour sépulchre avoir que des flam- [beaux.

Le jour et non la nuict seulement on peut lire,
Mais tel sépulchre doit jour et nuict estre leu :
C'est pourquoi le ciel fait leur épitaphe escrire,
Non point en lettre d'ancre, ains en lettre de feu.

Le feu est le premier des élémens du monde ;
Ils estoient des François les premiers élémens :
Ainsi de feu, non d'air, ne de terre, ny d'onde
Devoient estre bastis leurs pompeux monu- [mens.

Et puis l'acier si dur, et la main sy maligne
D'advancer le trespas de deux sy chers héros,
Rendirent tout acier et toute main indigne
De tailler dans du marbre un sépulchre à leurs os.

O bien heureux germains ! qui, devenus deux [astres,
Flamboyez dans le ciel, entre les saints esleuz,

Soyez nous, s'il vous plaist, en nos cruels dé-
[sastres,
Ce que sont aux nochers et Castor et Pollux.

Un bien en vostre mort console nos misères:
C'est que, pour vous venger, chascun va s'esle-
[vant :
Ainsi le fort Sanson eust de ses adversaires
Beaucoup plus de victoire en mourant qu'en
[vivant.

N'eslevez point de tombeaux magnifiques
A ces deux corps en cendres consummez :
Ils ne peuvent estre mieux inhumez
Que dans le cœur de tous les catholiques (1).

(1) Ces vers énergiques, imprimés sans date et sans nom d'auteur, à Paris, chez Didier Millot, rappellent qu'Henri III, pour empêcher les ligueurs de faire des reliques avec les corps des deux princes lorrains, les fit brûler.—Les complots les mieux établis ne justifient pas une illégalité. Ce que méritaient les Guises, c'était l'échafaud dressé par ordre du parlement.—Tant que les rois et les peuples puniront le mépris des lois nationales par des illégalités, ils ne fonderont ni le règne de l'autorité ni celui de la liberté.

EPITAPHE DE LOYS DE LORRAINE,
ARCHEVÊQUE DE REIMS,
ET DE HENRY DE LORRAINE, DUC DE GUISE,
SON FRÈRE.
(1588.)

Le zèle, le renom et la mort innocente,
Les regrets du public, les prières, les vœux,
Sont fidelles tesmoings que ceste ame excellente
Des deux princes lorrains habite dans les
[cieux (1).

(1) Ce quatrain se trouve à la suite de l'*Hymne de la sainte ligue des catholiques*.—Paris, Didier Millot, — sans date ni nom d'auteur.—Après la mort du cardinal de Guise, la ville de Reims devint l'esclave de la Ligue. Les intrigants du clergé se disputèrent le siége de saint Remi ; les bourgeois ambitieux, les hommes à vendre, rivalisèrent de haine pour Henri III et le Béarnais, de dévouement aux Guises et à l'Espagne, c'est-à-dire aux doublons de l'Espagne.

UN HÉRÉTIQUE
NE PEUT ÊTRE SACRÉ ROI DE FRANCE.
(1588 ou 1589.)

Le roy esleu de Dieu est son vivant ymage (1),
Quand il réduit en Dieu tout son auctorité :
Qui desdaigne tel roy ne craint la Déité,
D'autant qu'en un tel roy on voit de Dieu l'ou-
[vrage.

Dieu donne au peuple un roy afin qu'il le
[soulage
Et que de l'hérétique il ne soit pas dompté.
S'il permect un tyrant, c'est pour l'iniquité ;
Mais, violant sa foy, on ne luy doibt hommage.

Or, comme sans un Dieu une Eglise n'est
[point,
Sans une Eglise aussi un roy ne peut estre oinct.
L'Eglise est d'un royaulme et l'ame et l'asseu-
[rance :

(1) *Hymne de la sainte ligue des catholiques.* — Paris, D. Millot, sans date ni nom d'auteur. — Ces vers furent composés par un ligueur, après la mort du duc d'Alençon, alors qu'Henri de Navarre, le plus proche parent des Valois, était proclamé héritier de la couronne par Henri III, chassé de Paris et réfugié à Saint-Cloud. — 1588-1589. — On voit dans ces vers le germe des principes qui privèrent la ville de Reims de l'honneur de voir Henri IV sacré dans ses murs.

C'est pourquoy serviteurs de l'Eglise et du roy
Désirent un roy joinct à l'Eglise par foy,
Car, sans l'Eglise, un roy ne peut avoir puis-
[sance.

LA CHANSON

DES HUGUENOTS D'AY.

(1589-1593.)

Parpaillot d'Ay,
T'es bien misérable !
T'as vendu ton Di,
Pour servir le diable.
Tu n'auras ni chien ni chat
Pour te chanter : *Libera,*
Et tu mourras mauchrétien,
Toi, qu'a maudit saint Trézain (1).

Nicolas Tuyau, marchand d'allumettes,
Ecorcheur de chiens avec ta lancette,
Tu n'auras ni chien ni chat
Pour chanter ton *Libera,*
Libera me, libera me, Domine.
Tous les gens d'Ay sont damnés (2) !

(1) Avenay, Ay, collection de M. L. Paris. — Saint Trézain, vénéré dans le canton d'Ay, est enterré à Mareuil-sur-Ay.

(2) Ay, Epernay, collection de M. Louis. — A Sainte-Menehould, on disait :

Les Macadaupont
Sont des misérables
D'avoir quitté Dieu
Pour servir le diable.

Qu'est-ce qu'un Macadaupont ?—Quoi qu'il en soit, souvenons-nous qu'Henri IV, avant et après sa conversion, n'oubliait jamais de goûter le vin d'Ay, quand les circonstances le ramenaient vers ces coteaux.—« Si je n'estois roy de France, disait-il, je voudrois estre seigneur d'Ay. »

LA LIGUE A SENS.

(1590.)

Jean Sandreux (1),
Malheureux,
Retire-toi, arrière !
Tu as les pieds poudreux.

Qui veult ouyr chansonnette
Du maudit Biernois,
Qui, pensant faire emplette,
A vestu son harnois,
Pensant par finesse
Abolir la messe ? — Jean, etc.

Tu fais le catholique ;
Mais c'est pour nous piper,
Et, comme un hypocrite,
Tache à nous attraper,
Puis, soubz bonne mine,
Nous mettre en ruyne. — Jean, etc.

Les villes que tu as prise
Tesmoigneront toujours
Comme, en telle entreprise,
As joué un vilain tour,

(1) Collection de M. Th.-G. Tarbé. — Ces couplets, avec quelques variantes, ne sont qu'un extrait d'une chanson plus longue, publiée par M. L. de Lincy, *Ch. hist.*, t. II, p. 483.

Leur faisant promesse
D'aller à la messe. — Jean, etc.

Dreux la gentille ville
Pensois bien attraper,
Pour la rendre servile
Et ta presche y planter :
Mais, pour fin de compte,
L'as quitté à grand honte. — Jean, etc. (1).

Sens, ville catholique,
Te montre sans obéir
Qu'à un roy hérétique
Il ne faut obéir
Ne moins recongnoistre
Tel que tu veux estre. — Jean, etc.

Vive la sainte Ligue !
Vivent tous les ligueurs,
L'Eglise catholique
Et tous les bons seigneurs
Qui, sans nul envye,
Y employent leur vie! — Jean, etc.

(1) Ce couplet donne le sens du refrain : avant la bataille d'Ivry, Henri IV essaya d'enlever la ville de Dreux. Les ligueurs le repoussèrent. Il ne fut pas plus heureux à Sens : après avoir assiégé cette ville pendant vingt-trois jours, il leva son camp et marcha vers Paris. — Sens eut, pendant ces temps malheureux, pour archevêque le cardinal Louis de Lorraine, et, après lui, le cardinal de Pellevé. Sous cette influence, les Sénonais entrèrent dans la Ligue et furent des derniers à se soumettre. Ils ne reconnurent le maudit *Biernois* que le 20 Avril 1594.

JEAN DE LAGNY.

(1590.)

Cy gist Jean de Lagny, qui s'en fit trop ac-
[croire,
Qui fut grand conquéreur et perdit tout le sien,
Qui se nomma vaillant, et jamais ne fit rien,
Qui pensoit estre Dieu, et mourut de la foire (1).

(1) Supplément du *Catholicon*. — *Satyre Ménippée*, t. I, p. 290. — Ratisbonne, 1714. — Il s'agit d'Alexandre Farnèse, duc de Parme. En 1590, sans accepter de combat, il parvint, à la tête d'une armée espagnole, à secourir Paris qu'Henri IV allait enlever. Il fit sa jonction à Meaux avec Mayenne, s'empara de Lagny, le 8 Septembre 1590, et s'y cantonna. Renfermé dans son camp, il refusa la bataille que lui offraient les royalistes maîtres de Chelles ; il attendit avec patience que le Béarnais sans ressources vit son armée se dissoudre. — Les royalistes l'accusaient d'avoir peur, et l'appelaient le *Breneux Duc*. — Défait, Alexandre Farnèse mourut des suites d'une blessure qu'il reçut au siége de Caudebec, en 1592. — Le nom de Jean de Lagny lui vient de son séjour prolongé volontairement dans cette ville.

LA RONDE DE BIRON.

(1592.)

Quand Biron voulut danser,
Quand Biron voulut danser,
Ses souliers
Fit apporter,
Ses souliers tout ronds.
Vous danserez, Biron.

Quand Biron voulut danser,
Ses houzettes fit apporter,
Ses houzettes
Fort bien faites,
Ses souliers tout ronds.
Vous danserez, Biron.

Quand Biron voulut danser,
Sa culotte fit apporter,
Sa culotte
A la marlotte, — Ses houzettes, etc.

Quand Biron voulut danser,
Son habit fit apporter,
Son habit
De petit gris, — Sa culotte, etc.

Quand Biron voulut danser,
Son rabat fit apporter,
Son rabat
Tout plat, — Son habit, etc.

Quand Biron voulut danser,
Sa chemise fit apporter,
Sa chemise
De Venise, — Son rabat, etc.

Quand Biron voulut danser,
Sa perruque fit apporter,
Sa perruque
A la turque, — Sa chemise, etc.

Quand Biron voulut danser
Son chapeau fit apporter,
Son chapeau
A claque-beau, — Sa perruque, etc. (1).

(1 Armand de Gontaud de Biron, gentilhomme périgourdin, né en 1524, maréchal de France en 1577, reconnut Henri IV aussitôt après la mort de Henri III. Il assiégea les ligueurs renfermés dans Epernay et fut tué le 26 Juillet 1592, d'un coup de canon, sous les murs de la place. — Comme il était boiteux, par suite de ses blessures, il devait faire un pauvre danseur. De là cette chanson faite par ses adversaires. — On fit ce sixain sur sa mort et celle de son fils :

Biron servant son prince, entre mille gendarmes,
Vieillard, d'un coup de pièce eut le chef emporté :
Son fils, un second Mars, voulant tourner ses armes,
En l'avril de ses ans se voit décapité.
L'un est digne d'honneur, l'autre est digne de larmes,
Et tous deux des grandeurs montrent la vanité.

LES CHANSONS DU SIÉGE D'EPERNAY.

HENRI IV ET LE VIN D'AY.

(1592.)

Nostre bon roy, le grand Henry,
En régaloit sa belle hostesse,
Quand il couchoit à Damery,
Nostre bon roy, le grand Henry.
C'estoit là son jus favory,
Et son pain, celuy de Gonesse :
Nostre bon roy, le grand Henry,
En régaloit sa belle hostesse (1).

(1) Brun de Rocheret, président au présidial d'Epernay. —Manuscrit de la bibl. d'Epernay.—Il y avait dans cette ville, en 1592, une jolie femme, Madame la présidente du Puy. Quand Henri IV vint assiéger Epernay, elle se réfugia dans un vendangeoir, qu'elle possédait à Damery. Notre diable à quatre eut bientôt découvert sa retraite, et la tradition sparnacienne veut que le Vert-Galant ait goûté avec Madame du Puy du vin d'Ay et quelques fruits défendus. Les ligueurs, informés de cette circonstance, firent une chanson satirique sur les visites faites par le Béarnais à celle qu'il appelait sa *belle hôtesse*. En voici le refrain, qui sent un peu le corps-de-garde :

. . . . . .
... De l'écu de la belle hôtesse,
Qui remue le c.. et les fesses,
Et qui montre pour cinq sous
Son devant derrière, son dessus dessous.

LA CHANSON
DE LA BATAILLE
DE BEAUMONT-EN-ARGONNE.
(1592.)

Qui d'un fer vient heurter la pierre,
En fait sortir un feu soudain :
Ne heurte donc La Tour par guerre:
La Tour est le heurt du Lorrain (1).

(1) *Journal de Henry IV*, par de L'Etoile.—Le sire d'Anglure, grand-maréchal de Lorraine et zélé ligueur, assiégeait les royalistes renfermés dans Beaumont-en-Argonne.—Henri de la Tour-d'Auvergne, seigneur de Sedan, du chef de sa femme Charlotte de la Mark, calviniste et royaliste, vint, à la tête de sa petite armée, délivrer les assiégés. Le combat fut sérieux. D'Anglure fut tué. Henri de la Tour reçut deux coups d'épée, les ligueurs furent battus et la place fut dégagée.—Charlotte de la Mark mourut en 1594, léguant à son mari les fiefs de Sedan et de Bouillon.—C'est ainsi que Henri de la Tour, maréchal de France, était prince de Sedan et duc de Bouillon. Il mourut en 1623.

LA RONDE DES ROYALISTES

A LANGRES, A CHALONS-SUR-MARNE, A SAINTE-MENEHOULD ET A CHATEAU-THIERRY.

(1593.)

Reprenons la danse (1),
Allons, c'est assez :
Le printemps commence,
Les rois sont passés.

Prenons quelque trève :
Nous sommes lassés ;
Ces rois de la fève
Nous ont harassés (2).

Un roi seul demeure :
Les sots sont chassés ;
Fortune, à cette heure,
Joue aux pots cassés.

Il vous faut tous rendre,
Rois embarrassés,
Qui voulez tout prendre,
Et rien n'embrassez.

(1) *Mémoires de la Ligue.*—Jean PASSERAT, né à Troyes.

(2) Philippe, les ducs de Savoie, d'Aumale, de Mercœur, de Nemours ; le duc de Guise, le Balafré ; le duc de Guise, son fils.

Un grand capitaine
Vous a terrassés :
Allons ! Jean du Mayne (1),
Les rois sont passés.

(1) Ce surnom désigne Charles de Lorraine, duc du Maine, ou Mayenne, que la Ligue avait élu lieutenant général de l'Etat et couronne de France, le dernier prétendant au trône de France.—Cette chanson fut longtemps populaire à Châlons-sur-Marne et à Langres.—On sait que c'est au maire de cette dernière ville, M. Raussat, qu'Henri IV adressa de sa main le récit de la bataille d'Ivry, de cette bataille où le grand capitaine criait : « Sauvez les Français ! »

SYLLOGISMES EN QUATRAINS

SUR L'ESLECTION D'UN ROY.

1593 (1).

Pour monstrer aux François de quelle qua-
[lité
Il faut eslire un roy pour leur utilité,
Je fay ces argumens en si bonne figure
Que par nécessité on doit ainsi conclure.

Dieu défend d'establir sur son peuple aucun
[roy,
S'il n'est bien avéré qu'il soit frère en la foy.
L'hérétique en la foy n'est frère domestique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

C'est du vouloir divin qu'un roy va recevoir
L'huile de l'onction, pour les graces avoir ;
L'hérétique se rit de l'onction mystique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

On couronne les rois la sainte messe oyant ;
L'hérétique la fuit et, par trop mescroyant,

(1) Paris, R. Nivelle, 1593. — Bibl. de la rue Richelieu. Ce violent manifeste contre le Béarnais compte 120 quatrains : nous donnons seulement ceux qui peuvent avoir été dictés par les ligueurs de Reims.

L'apelle idolatrie à mode paganique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

On a chassé des rois pleins de lascivité (1) ;
L'hérétique, ennemy de la sincérité,
Paillarde avec erreur par plaisir impudique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Un roy fut dégradé, qui la nonne embras-
[soit ;
L'homme hérétique apprend aux nonnes, qu'il
[déceoit,
A se prostituer par appétit lubrique (2) :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Du sceptre des tyrans on priva le Lorrain (3),
Parce qu'il soutenoit le biberon Germain ;
L'hérétique contre eux (4) s'arme du Germa-
[nique (5) :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

(1) Childéric, père de Clovis. — 458-482.

(2) Allusion aux désordres qui signalèrent l'établissement du protestantisme en Allemagne et en Angleterre.

(3) Charles de Lorraine, fils de Louis d'Outremer, frère de Lothaire, tous deux inhumés à Saint-Remi de Reims, privé de ses droits à la couronne par les Capétiens. Resté fidèle aux traditions des races franques, il ne parlait que la langue germanique ; il n'était pas devenu Français.

(4) Ce prince laissa deux fils, dont disait descendre la maison de Lorraine : de là ses prétentions à la couronne.

(5) Henri IV avait des lansquenets dans son armée.

L'héritage n'est deu au batard dénigré ;
L'hérétique n'est pas en ligne et en degré
Des légitimes fils de la colombe unique (1) :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Qui fait en la prison un cardinal mourir (2),
Mérite, diffidé, le supplice encourir ;
L'hérétique l'a fait au prélat Bourbonique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

L'hérétique relaps ne rentre en dignité (3) ;
L'hérétique Bourbon, par sa malignité,
Retombe en ses erreurs, chrestien de triqueni-
[que :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Sainct Remy prédisoit que l'empire gaulois
Périroit, renonçant à l'Eglise et ses loys ;
L'hérétique est noté par ces mots prophétiques :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

C'est raison que le roy tienne et mette en
effect (4)
Les honnestes sermens qu'à ses peuples il a
[fait ;

(1) La sainte ampoule, suivant la légende, fut apportée par une colombe.

(2) Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Reims, arrêté par ordre de Henri III, proclamé roi par la Ligue, sous le nom de Charles X, reconnut Henri IV pour l'héritier légitime de la couronne. Victime des factions, il mourut en prison à Tours, en 1590.

(3) Allusion à la première conversion du Béarnais, lors de la Saint-Barthélemy.

(4) Allusion au serment du sacre.

L'hérétique les rompt, ayant la foy punique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Toujours le Navarrois aux François fut fa-
tal (1);
L'hérétique à présent, qui leur faict tant de
[mal,
Est Navariste aussi, encor huguenotique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Dieu ne voulut jadis qu'aux armes des François
On laissast les crapaux ; l'hérétique Béarnois (2)
Est un crapaud enflé du venin calvinique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Nos bons roys très-chrestiens guérissent en
touchant (3)
L'escrouellique mal ; l'hérétique meschant
Ne guérira jamais le mal escrouellique :
Il ne faut donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

(1) Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre, troubla plus d'une fois la paix du royaume par son ambition. — Charles le Mauvais, roi de Navarre, son arrière-petit-fils, si cher aux écrivains de l'école libérale, commit plus d'un crime politique ou privé. — Henri IV était leur descendant et leur héritier.

(2) La légende rapporte que Clovis, avant sa conversion, avait pour armes trois crapauds; après son baptême, trois lis d'or prirent leur place.

(3) Cette cérémonie avait lieu à Reims, dans les jardins de l'abbaye de Saint-Remi.

Le lis royal est blanc, signe qu'il veut avoir
Un prince pur et net ; or l'hérétique est noir
Par le péché, qui rend son âme éthiopique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Un grand peuple mourut le veau d'or ado-
[rant ;
L'hérétique, aujourd'huy, vostre mort désirant,
Veut qu'adoriez en lui sa vache navarrique (1) :
Il ne faut donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

La loy salique entend qu'un roy tienne des
[deux,
Du sang et de la foy ; l'hérétique Bourbeux (2)
Ne se fonde qu'au sang contre la loy salique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

La France n'eut jamais, depuis mille ans
[entiers,
Que catholiques roys pour ses vrays héritiers ;
L'hérétique n'est pas du nombre catholique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Par l'édict d'union, qui est fondamental (3),

(1) Emblème injurieux de la Navarre. — On disait d'un protestant : — Il est de la vache à Colas. De là l'expression : *Etre de la vache à Colas*, c'est-à-dire protestant.

(2) Bourbon.

(3) Les ligueurs de Reims avaient arrêté que ceux qui refuseraient de signer la ligue seraient mis en prison et que leurs biens seraient confisqués.

L'hérétique est tenu pour ennemi capital ;
Son adhérent aussi est anathématique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Les arrets des Estats se doivent bien garder (1) ;
Aux Estats généraux, on a veu dégrader
L'hérétique jugé par raison authentique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Tout le peuple a juré qu'il ne recognois-
[troit (2)
Un hérétique roy, que s'il se parjuroit;
Dieu chastieroit le tort sévèrement critique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

Ne fraudez du dépost de la foy vos enfans,
Vous qui l'avez receu des François triomfans,
Escrite de leur sang jusqu'au pol antartique (3) :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

(1) La Ligue, à Reims, avait accepté toutes les propositions votées aux Etats de Paris. Le trône avait été déclaré vacant, et le clergé de la Ligue ne cessait de prêcher avec violence contre le Béarnais.

(2) A Reims, les royalistes, pour n'être ni incarcérés ni ruinés, avaient signé l'acte d'union : ce qui n'empêcha pas les violences des factieux de s'exercer contre eux.

(3) Il y a peut-être là une allusion aux expéditions que faisait, dans les XIVe et XVe siècles, la noblesse française, pour aller combattre et convertir à la foi les païens de la Prusse et de la Russie. — Cette curieuse philippique fut composée par ordre de l'Espagne ou de la maison de Guise.

Il se faut accorder à toute vérité :
Ces argumens sont vrais, et sans la fauceté,
L'hérétique confus n'y peut faire réplique :
Il ne fault donc pour roy prendre l'homme hé-
[rétique.

ADVIS AUX RÉMOIS.

AU ROI.

(1592-1594.)

Prince victorieux, le meilleur des humains,
Dieu de sa main a mis deux sceptres en tes [mains,
Et t'a au trône assis de très longue durée,
Maugré tous les efforts d'Espagne conjurée.
Les vœux des bons François à la fin sont ouïs :
Tu régneras en paix, race de saint Louis.
Nul ne te peut ôter ce que le ciel te donne :
Quand tu commanderois sans sceptre et sans [couronne,
Pour cela, toutesfois, moins roi tu ne serois :
C'est la vertu qui sacre et couronne les rois (1).

(1) *Mémoires de la Ligue.*

LE MARCHÉ DE TONNERRE

APRÈS LA GUERRE CIVILE.

(1592-1594.)

Il est arrivé Catin,
Portant oiseaux en cages,
Chardonneaux, tarins,
Jargonnant en leurs ramages ;
Son perroquet qui disoit
Un beau noël nouvelet,
Son geai caquetant sur rue
Et toujours danse, ma grue.

Après, le faubourg du Pont
Marchoit en bonne ordonnance,
Rivière portant gardons,
Carpettes, barbeaux et tanches,
Vilains, perches et goujons,
Chaffots, molettes, vérons,
Anguilles, lamproies menues,
Et toujours danse, ma grue.

Ceux du faubourg Rougemont,
Poires, pommes et noisettes,
Fraises, prévats, mouserons,
Bisotes et romelettes,
Rougeottes, aigland, potirons,
Girolles et champignons,
Aloses, truffes, courgelles,
Corbes, prunelles, sinelles.

Ceux de la Grange-Aubert,
Apportant de grand courage
Bled pour faire sauce-verd,

Et aussi force laitage,
Bonnes prunes, abricots,
Noix pour faire des cerneaux ;
Bontemps les suivoit de vue,
Et toujours danse, ma grue.

Ceux de la Motte-Saint-Michel
Sont descendus dans la ville ;
Estragots ont apporté
Etant dedans la coquille ;
Services y ont porté
De leur bon vin du charnié,
Qu'ils ont offert cette nue,
Et toujours danse, ma grue.

Santac les suivoit de près;
Y portoit force salade,
Toutes sortes de bouquets,
Carottes, raves, pommache,
Concombres, sucerins, melons,
Citrouilles et potirons,
Du pourpier, de la laitue,
Et toujours danse, ma grue.

Pendant cet ébatement,
Le prophète Elie contemple
Etoiles du firmament,
Disant : —Pour grande assurance,
Nous aurons bientôt la paix
Et le bon temps désormais.
Là, lever le soleil j'ai vue,
Et toujours danse, ma grue.

Lors l'hermite du reclus
Apporta force racines :
Celui Mont-Sarra l'a su,
Lardoires pour la cuisine,

Panais, chenevis, pereaux,
Cauviottes et naviaux
Pour leur dîner et repue,
Et toujours danse, ma grue.

Tous les métais d'environ
Cette ville de Tonnerre
Y sont venus à foison,
Menant tous une grande joie.
Ceux d'Athie premièrement
Ont porté pour leur présent
Un oiseau qui est en mue,
Et toujours danse, ma grue.

L'un lui porta un agneau,
Et l'autre une géline,
Un cochon, un moutonneau,
Un canard à la dodine,
Des chapons, poulets, pluviers,
Pigeonnaux, druines, ramiers,
Marchant d'ordre par la rue,
Et toujours danse, ma grue.

Les femmes après portoient
Force fruits et daguenelles,
Lentilles, fèves et pois
Mises dedans des écuelles;
Œufs, fromages dans panniers,
Pains de bocasse tout entiers,
Suivant leur maris de vue,
Et toujours danse, ma grue (1).

(1) Tonnerre.—Collection de M. Le Maistre. — Ces couplets sont l'œuvre de Me Petit-Jehan, notaire à Tonnerre, et se trouvent, avec quelques autres, en tête de manuscrits historiques rédigés par lui, conservés à Tonnerre.—Son refrain est peut-être une allusion à l'enseigne de sa maison.

SONNET AUX DERNIERS LIGUEURS.

(1593.)

Esprits ensorcelés, qui allez ourdissant
Un autre estat en France, une autre république,
Un autre roy pour chef, brisant la loy salique,
Pour exposer en proye un sceptre si puissant,

Comme présumez vous, vostre corps pé-
[rissant
Et volant en esclats, soit par force ou pratique,
Que le bris général et ruine publique
N'ira point, en tombant, vos membres fracas-
[sant?

Cuideriez vous tous seuls n'estre point
[consumez
Par les feux tout bruslans que, fols, vous
[allumez?
O Dieu! quelle fureur de s'embraser soy-
[mesme!

Les tourbillons du ciel tempestent en commun;
Le changement d'Estat tourne-vire en chacun:
Nul ne se peut sauver de cet esclandre
[extresme (1).

(1) *Sonnets contre la Ligue*, 1594.

LA COURONNE DE FRANCE.

(1593.)

Messieurs les princes lorrains,
Vous estes foibles de reins,
Pour la couronne débatre;
Vous vous faites toujours battre.

Vous êtes vaillans et forts,
Mais vains sont tous vos efforts;
Nulle force ne s'égale
A la puissance roïale.

Aussi n'est-ce pas raison
Qu'aux enfans de la maison
Les serviteurs menent guerre,
Pour les chasser de leur terre.

Grande folie entreprend,
Qui à son maître se prend.
Dieu encontre les rebelles,
Soutient des rois les querelles.

Quittez donc au Navarrois
La couronne de nos rois,
A tort par vous prétendue;
Aussi bien l'avez-vous fondue.

Si quelque droit y aviez,
Fondre vous ne la deviez;
Ou bien il faut qu'on vous donne

Titre de rois sans couronne.

Nos rois, du ciel ordonnés,
Naissent toujours couronnés ;
Le vrai François ne se range
A roi ni à prince étrange.

Tous vilains, ou la plupart,
Vous ont fait leur chef de part ;
Ce qui vous suit de noblesse,
Est de ceux que le bât blesse.

Mais le vrai roi des François,
Pour sa garde d'Ecossois,
N'est assisté que de princes,
Et de barons des provinces.

Allons doncques, mes amis,
Allons tous à Saint-Denis,
Dévotement reconnoistre
Ce grand roi pour nostre maistre.

Allons tous, dru et épais,
Pour lui demander la paix ;
Nous irons jusqu'à sa table,
Tant il est prince acostable.

Tous les princes de Bourbon
Ont toujours cela de bon,
D'être doux et débonnaires,
Et courageux aux affaires.

Mais vous, princes étrangers,
Qui nous mettez aux dangers,
Et nous paissez de fumée,
Tenant la guerre allumée,

Retournez en vos païs :
Trop au nostre estes haïs ;
Et comptez de Charlemagne
Aux lisières d'Allemagne.

Prouvez-y par vos romans
Que venez des Carlomans.
Les bonnes gens, après boire,
Quelque chose en pourront croire (1).

(1) MM. de Guise, en faisant repousser les princes de Bourbon comme hérétiques, se donnèrent comme les représentants de Charlemagne ; ils avaient pris pour tête de souche Charles de France, fils de Louis d'Outremer, duc de Basse-Lorraine, dépouillé par Hugues Capet et mort dans les prisons d'Orléans. En fait, ce prince avait laissé deux fils, mais leur histoire sérieuse est inconnue. La maison de Lorraine descend réellement de Frédéric d'Alsace, beau-frère de Hugues Capet, frère d'Adalberon, évêque de Metz, mort en 984.—Cette famille, une des plus anciennes de l'Europe, riche en hommes vaillants, en grands généraux, crut, au XVIe siècle, que, pour elle, l'heure était venue de porter une couronne : elle s'était trompée de deux cents ans ; bannie de France par Louis XIV et Louis XV, elle a fini par monter sur le trône impérial d'Allemagne.—Son histoire, pendant deux siècles, ne fait qu'un avec la nôtre, et son nom se mêle aux derniers actes de notre indépendance provinciale.

NICOLAS DE PELLEVÉ,

CARDINAL, ARCHEVÊQUE DE SENS, PUIS DE REIMS.

(1591-1594.)

Etant solliciteur, il eut tant de pratique
Qu'il en fut conseiller, puis évêque hérétique :
Il devint tost après archevesque de Sens ;
Enfin, fait cardinal, il a perdu le sens.

Son éloquence il n'a pu faire voir
Faute d'un livre où est tout son savoir.
Seigneurs Estats, excusez le bonhomme :
Il a laissé son calepin à Rome.

Les frères ignorans ont eu grande raison
De vous faire leur chef, Monsieur l'illustrissime ;
Car ceux qui ont ouy vostre belle oraison,
Vous ont bien reconnu pour ignorantissime.

Icy git, comme on dit, de guerre le flambeau.

Passant, n'approche pas trop près de ce tom-
[beau,
Que tu ne sois espris du feu qui tout consume.
Un flambeau mal éteint bien souvent se ral-
[lume.

Une fois il fit bien : ce fut à son trespas.
Le bon Dieu lui pardoint ! car il n'y pensoit
[pas (1).

(1) Nicolas de Pellevé, né en 1518, homme d'affaires du cardinal de Lorraine, devint tour-à-tour conseiller du roi au parlement et évêque d'Amiens. — En 1562, député par le clergé français au concile de Trente, il trahit les intérêts de l'Eglise gallicane, qu'il s'était précisément chargé de défendre, pour obtenir le chapeau de cardinal. La cour de Rome le lui donna, quoiqu'elle eût condamné quelques-unes de ses thèses. — Il trahit ensuite la cause royale pour se jeter à corps perdu dans le parti de la Ligue. De l'archevêché de Sens, les ligueurs l'appelèrent à celui de Reims. Ce fut sous son archiépiscopat que les Rémois refusèrent le sacre au meilleur de nos rois. M. de Pellevé, que les royalistes n'ont jamais reconnu comme archevêque de Reims, mourut de rage en apprenant l'entrée du Béarnais à Paris. — Le pauvre homme ! — Il fut enterré dans la cathédrale de Reims, aux pieds du cardinal de Lorraine, derrière le maitre-autel.—Le premier couplet raconte sa vie;— les deux suivants, extraits de la *Satyre Ménippée*, nous le représentent aux Etats généraux tenus à Paris par la Ligue. — Il avait fait un discours sur la conversion de saint Paul, dont la fête revenait le 25 Janvier, jour auquel devait avoir lieu la procession des Etats de Paris. — Une indisposition du duc de Mayenne fit remettre la cérémonie au lendemain, fête de saint Polycarpe. De Thou raconte que M. de Pellevé fit des efforts ridicules pour appliquer à cette fête le sermon qu'il avait préparé pour la veille : de là ces deux épigrammes.— Du reste, il ne fut pas l'homme de l'Espagnol : son cœur était tout aux Lorrains, ses patrons.

LE CARDINAL DE PELLEVÉ
AUX ÉTATS DE PARIS.
(1593.)

Mon grand ami, tu sauras par ces vers
Que les Etats furent hier ouverts,
Où l'on a fait maintes belles harangues :
Mais sur tous ceux qui ont le don des langues,
Ce grand prélat et cardinal de Sens
Par son discours nous a ravis les sens.
Veux-tu l'ouïr ? Détoupe tes oreilles,
Dit la Chanson, et tu orras merveilles.
Il a parlé du Père Pretion,
Dont Livius fait ample mention
En sa décade, où il dit qu'en son âge,
Ce Pretion fut un grand personnage.
Il a parlé du docteur Fac-torum
(Je ne sais pas s'il fut Grec ou Breton),
De Domino et du païs du Maine.
En contenance et gravité romaine,
Il a parlé en François rénégat,
De l'Espagnol, du bonnet du légat,
Et de sa croix, et du pape Gringore ,
De Luxembourg, et Pisani encore.
Quand il parla du lieu qui fut souillé,
On se souvint comme il fut barbouillé,
Dansant la volte ; et une bonne pièce
Dit que ce fut de l'or de sa nièce.
Un autre ajoute, assez bon compagnon :
— Fi de la sausse, il y a de l'oignon !

Il s'est vanté qu'un jour, au consistoire,
De cinq projets tous terminés en *oir*,
Il s'escrima, et sembloit, l'écoutant,
Que tout le monde eust esté protestant :
Danger y a que quelqu'un ne le mande
Aux protestans de la terre allemande.
Quant au surplus, ce porteur, qui de près
Ouït le tout, et que j'envoie exprès,
Le dira mieux; ma plume à tant écrire
Déjà se fend, et s'éclate de rire (1).

(1) *Epître du s^r N. à un sien ami.* — Mémoires de la Ligue. — V. les notes précédentes.

LES ROYALISTES DE MEAUX.

(1er Janvier 1594.)

Le ligueur espagnol s'est fort scandalisé,
Quand il a veu le roy s'estre catholisé :
N'ayant plus de subjet pour luy faire la guerre,
Chacun d'eux s'est bandé pour usurper sa terre.

Maintenant disent entre eux qu'il faut pre-
[mièrement
Estre absouz du passé, ne pouvant autrement
Estre oingt ne sacré qu'il n'ait fait pénitence,
Et qu'il ne peut avoir la couronne de France.

L'Espagnol leur transmet force doubles dou-
[blons
Pour mieux entretenir leur ligue et union,
Pour faire assubjectir sous son obéissance
Ceux qui n'ont recongneu encor le roy de
[France.

Le gouverneur de Meaux a faict un brave
[traict,
Lorsque ces beaux doublons il leur a arresté,
Et, suivant son devoir, il remet à son prince
La ville de Meaux et toute la province.

Cela doit estre exemple à chaque gouverneur
De suivre le party de nostre roy vainqueur,

Lequel, maugré leur doute, est leur roy lé-
[gitime,
Des autres surmontant le renom et l'estime (1).

(1) Collection de Th.-G. Tarbé. — Cette chanson se trouve en dix-huit couplets dans le tome II de M. L. de Lincy, page 501. — La ville de Meaux fut entraînée dans la Ligue par son évêque, Louis de Brézé, chancelier de la Sainte-Union, mort en 1588. — Après la mort de Henri III, elle refusa de reconnaître le Béarnais, et fut plusieurs fois assiégée par les royalistes. — Les bons citoyens finirent par voir qu'ils servaient d'instruments à d'odieuses intrigues, et voulurent revenir à la légitimité. Le sire de Rentigny, gouverneur de la ville, s'aperçut de leurs intentions et voulut livrer la place à l'Espagnol, qui l'avait achetée. Les habitants surent maintenir les soldats de Philippe II hors de la ville, puis ils arrêtèrent Rentigny et le mirent hors des murs. Le sire de Vitry-Coubert, élu à sa place, commença par se débarrasser des étrangers; ensuite, ayant vu, le 25 Juillet 1593, le roi se convertir, il s'entendit avec les honnêtes gens pour le reconnaître. Le 31 Décembre suivant, le gouverneur, les échevins et vingt des principaux citoyens de Meaux se rendirent à Dammartin, où se trouvait Henri IV, pour lui offrir leur soumission. Admis devant le prince, leur émotion fut telle, qu'ils ne purent dire un mot et tombèrent à genoux. Le roi courut à eux, les releva, leur assura que Meaux était sa bonne ville et ses habitants ses bons sujets. — « Je vous embrasse tous, dit-il, en leur ouvrant les bras; embrassez-moi. » — Ainsi fut fait. — « Vous m'avez été contraires, ajouta-t-il; moi, de mon côté, je vous ai fait du mal. Je ne veux pas seulement oublier le passé : je veux vous faire à l'avenir tout le bien que je pourrai. » — Le lendemain, 1er Janvier 1594, le Béarnais faisait à Meaux une entrée triomphale aux cris de : Vive le roi! Le lendemain, dans toute la Brie on chantait :

Fy de la Ligue et de son nom!
Fy de la Lorraine estrangère!
Vive le roy! Vive Bourbon!
Vive la France, nostre mère!
La Ligue n'est que trahison :
Fy de la Ligue et de son nom!

SONNET

A LA COUR DE PARLEMENT DE PATRIE A TOURS ET A CHALONS-SUR-MARNE.

(1594.)

J'honore ce sénat auguste et vénérable
Pour sa grande justice et sainte loyauté,
Qu'il a gardée au peuple et à la royauté
Contre tous les assauts de la Ligue effroyable.

Ny la perte des biens de fortune muable,
Ny l'horreur de la mort, ny la captivité
N'ont peu mordre ce roi de magnanimité,
De constance invincible et courage admirable.

Autant de sénateurs, ce sont autant de rois,
Rois d'honneur, de vertus, de sagesse et de lois :
Françoys, ne croyez pas que la pucelle Astrée

Ait pris son vol au ciel avec la foy sacrée.
Leur beau lustre estincelle en ce sénat encor,
Pour ramener en France un nouveau siècle [d'or (1).

(1) *Sonnets contre la Ligue*, Février 1594.—En 1589, Henri III, plein de confiance dans la loyauté de la ville de Châlons-sur-Marne, transféra dans son sein une chambre du parlement de Paris, qui lui était restée fidèle : elle siégeait dans un couvent de Dominicains qui devint depuis le présidial. Après la mort de Henri III, elle proclama Henri IV. Le

CHARTRES A REIMS.

(1594.)

Reims fut jadis choisi pour le sacre des roys,
Quand l'amour des subjects ravit l'œil de ses [princes;
Mais le glaive, qui va désolant nos provinces,
Fait changer aujourdhuy ce qui fut autrefois(1).

6 Juin 1591, elle ordonna que le bourreau brûlerait publiquement une bulle de Grégoire XIV excommuniant le Béarnais.—Le 18 Novembre 1592, elle défendit à tous les bons citoyens de se rendre à l'assemblée des Etats convoquée par la Ligue pour élire un roi, c'est-à-dire pour donner la couronne de France à un Espagnol ou à un Lorrain.—Il est inutile de dire que Châlons et ses environs soutinrent la patriotique assemblée.—Henri IV, pour éterniser la mémoire de cette loyale conduite, fit frapper à Châlons même, par Pierre Boucherat, directeur de la Monnaie de Champagne, une médaille à son effigie portant cette inscription : *Cathalaunensis fidei monumentum*.—Des six pairs ecclésiastiques, témoins traditionnels du sacre, l'évêque de Châlons fut le seul qui se rendit à Chartres pour assister au couronnement de Henri IV.

(1) Reims, au pouvoir des ligueurs, refusait de reconnaître Henri IV. Pour mettre un terme aux prétentions des Espagnols et des Lorrains, ce prince se fit sacrer à Chartres avec l'huile d'une sainte fiole conservée dans l'abbaye de Marmoutiers.—A cette occasion, parurent plusieurs brochures pour établir que tous les sacres n'avaient pas eu lieu à Reims.—A la suite de l'une d'elles, imprimée à Chartres, chez Cottereau, 1594, se trouve ce quatrain d'une modération railleuse. Il est signé N. T.—On aurait dû dédier aux Rémois le portrait d'Henri IV au bas duquel étaient ces quatre vers :

Voy le portraict au vif de Henry quatriesme
Honoré sur la terre et aymé dans les cieux,
Tel qu'il estoit le jour que son chef glorieux
Fust orné du françois et royal diadesme.

CARMEN AD REMOS.

(1594.)

Quis furor, o Rhemi! clausis cur mœnia portis,
Regi cur aditus impia tela negant,
Antiquo de more patrum dum curat inungi,
Vos que penes regni sumere sceptra sui?

Parcit at ille lubens : nam funera dura suorum
Horret, et excidium mens quoque læsa cavet.
Submittunt celsis cum turribus oppida muros
Cætera, et erroris pœnitet quemque sui.

Nunc quoque quæ dudum vestras insania [mentes
Versat, et in rabiem, qui prius error, agit?
Carnutes regni tradant insignia læti.
Hæc vobis rupta sint monimenta fide (1)*!*

(1) Ces imprécations, signées H. D. B., publiées à la suite de l'*Epistre d'Yve de Chartres* (Chartres, Claude Cottereau, 1594), étaient l'expression fidèle de l'indignation nationale contre la ville de Reims. Elles doivent vivre comme le châtiment que les peuples et l'histoire infligent d'âge en âge à quiconque foule aux pieds les lois de son pays, celles de l'honneur et du bon sens.

AUX LIGUEURS DE PARIS ET DE REIMS.
(1594.)

Si vous estiez François, vous mourriez mille [fois
Plustost que fléchir une à l'hespagnole audace !
Vous suivriez pas à pas la généreuse race
De vos pères domteurs de ces Arragonois.

Si vous ne trahissiez et vous mesme et vos [lois,
Leurs plus fiers rodomonts redouteroient la [face
Du moindre d'entre vous, et vous quitt'roient [la place,
N'emportant que l'effroy à leur peuple et leurs [rois.

Qui ne sait qu'ils ne sont que le ramas im- [monde
Des Maures, Turcs et Juifs, et le chancre du [monde,
Couars, cruels, bouchers, carnaciers des In- [dois ?

Allez, bastards françois, escervelez d'esprit,
Vous esclaver à ceux qui n'auroient le crédit
D'estre vos estafiers, si vous estiez François (1) !

(1) *Sonnets contre la Ligue.* — Février 1594. — Les ligueurs, après la bataille d'Ivry, avaient furtivement introduit dans le château-fort des archevêques de Reims une garnison de 2,000 Espagnols qui contenaient les royalistes et prolongeaient le triomphe des factieux. — Il fallut acheter leur sortie.

LA MORT DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL A REIMS.

(1594.)

Que nul ne se fie en compagnon de guerre,
Tant soit-il son ami, soit-il et preux et fort,
Puisqu'on a vu Saint Pol tué devant Saint Pierre
Sans de lui recevoir ni aide ni confort.

Saint Pol, que la Ligue ferroit,
Pour ce que trop il la ferroit,
Est mort la poitrine ferrée.
Le cas de la Ligue va mal;
Elle perd un grand maréchal,
Et si est toute déferrée (1).

(1) Saint-Paul, officier de fortune, nommé par la Ligue maréchal de France, gouverneur de Reims et d'une partie de la province, eut l'idée de se faire une seigneurie indépendante : il bâtit même, dans ce but, à Mézières une citadelle. — Plus tard, il devina le triomphe de la légitimité, et ne songea plus qu'à traiter avec Henri IV de la reddition de la ville de Reims. — Le jeune duc de Guise, aussi déchu de ses prétentions, et qui, faute de mieux, voulait aussi vendre, à son profit, Reims au Béarnais, essaya de se débarrasser de Saint-Paul ; mais celui-ci sut éviter les piéges qu'on lui tendait. Alors le duc de Guise manifesta l'idée d'aller à Soissons. Saint-Paul, enchanté de son départ, se rend à l'abbaye de Saint-Pierre, où logeait le prince, pour l'engager à déjeuner. L'invitation est acceptée ; mais, en chemin, sur un motif futile, le duc de Guise plonge son épée dans le cœur du maréchal, qui tombe roide mort. — De là ces deux couplets.

LE SONNET DES ROYALISTES RÉMOIS.
(1594.)

Forcenés citoyens, perfides contempteurs,
Réprouvés instrumens d'émotions tragiques,
Adversaires ligueurs, antechrists frénétiques,
Noirs loups, de vérité cruels impugnateurs,

Catholiques de nom, mais d'effet corrupteurs,
Opérateurs d'Espagne, esprits jésuitiques,
Iuste et droit est Dieu seul en toutes ses pra-
[tiques,
Seul sans iniquité redoutable aux menteurs.

Abbatardis de luy estes par vostre ordure;
Nul d'entre vous n'est plus son enfant, je vous
[jure.
Génération sale aimant l'iniquité,

Il falloit le servir, servir le roy de France,
Et non à l'estranger prester obéissance.
Recompensez serez de vostre cruauté (1).

(1) Bibl. de Reims. Manuscrit latin de dom Marlot.—Ce sonnet est du poète rémois François Angier. Les lettres initiales de chaque vers donnent son nom. Il est aussi l'auteur des couplets qui suivent et d'une chanson beaucoup trop longue pour pouvoir avoir place ici. Ses deux cents strophes en font un petit poème. Son style, d'ailleurs, dont celle-ci donne une idée, convient peu à notre recueil.

LA CHANSON DE LA LIGUE A REIMS.
(1594.)

O mon pays doux,
Je meurs loin de vous !
Il me faut retirer
Au pays de la Ligue
Avec toute bride :
Je suis pourchassé (1).

(1) Bibl. de Reims.—Manuscrit latin de Dom Marlot.—François Angier, auteur.—Pour commenter cette chanson, il faudrait un volume; nous n'avons qu'une note à lui donner.—Le cardinal de Lorraine avait pris de sages et énergiques mesures pour arrêter dans Reims les progrès de l'hérésie. La population, irritée des sacriléges commis par les calvinistes, le secondait. Les réformés, qui menaçaient de l'assassiner comme son frère, furent bannis. Le cardinal de Guise, successeur de son oncle, continua la lutte du catholicisme contre le schisme. Tout était pour le mieux, quand, en 1584, la mort du duc d'Anjou fit entrevoir au duc de Guise la possibilité d'arriver au trône : de là la Sainte-Union, c'est-à-dire la Ligue. La ville de Reims, reconnaissante des bienfaits de la maison de Lorraine, l'adopta bientôt avec un enthousiasme irréfléchi. Le cardinal de Guise entraîna dans le complot de son frère une partie de son chapitre, les obligés de sa famille, et surtout les gens perdus de dettes, les intrigants, les gens qui veulent parvenir *per fas et nefas*.—Survint alors le coup d'état de Blois. A Reims, l'émotion fut grande : les uns comprirent le but des Lorrains et se séparèrent de la Sainte-Union ; les autres s'engagèrent avec plus de frénésie que jamais dans le complot, soit dans la crainte réelle d'avoir un roi schismatique, soit pour obéir à la maison de Guise, soit pour gagner les doublons de Philippe II, prétendant du chef de sa femme.—La lutte commença : le

Moy vetu de gris,
En soin me suis mis,
Le bâton au poing,
Quittant ma maison,
Pauvre Ganelon,
Tel que je le suis (1).

D'un bon chevalier
Faut m'accompagner
Qui soit long vetu
D'une grande robe :

chapitre de Reims excommunia les royalistes et déclara le trône vacant. A sa tête était son doyen, Pierre Frizon, hypocrite qui cachait sous une grande exaltation religieuse une ambition demesurée. Henri III est assassiné : Reims proclame le duc de Mayenne lieutenant général de l'Etat et couronne de France.—On jette les royalistes en prison, on confisque leurs biens, et Frizon met le chapitre en demeure de le proclamer archevêque.—Enfin la Ligue donne le siége de saint Remi à son boute-feu, Nicolas de Pellevé.—Cependant Henri IV s'est converti : mais les Rémois lui ont aveuglément refusé les portes de leur ville, et il s'est fait sacrer à Chartres. Les royalistes, un peu tard, reprennent courage : le peuple commence à se lasser du rôle de dupe. Les ligueurs nomment lieutenant des habitants Pillois, qui laisse entrer en ville 2,000 Espagnols. La terreur recommence : on emprisonne de rechef les vrais patriotes. Le maréchal de Saint-Paul, gouverneur de la place, enfin songe à traiter avec le roi. Le jeune duc de Guise le tue et négocie à son profit avec le Béarnais la reddition de la ville. On achète, moyennant finance, le départ des Espagnols. Le château-fort des archevêques, où la Ligue s'était maintenue, est démoli. Le drapeau des fleurs-de-lis, le drapeau de la concorde flotte sur nos remparts.—Telle fut en deux mots, à Reims, l'histoire de la Ligue : cette chanson en est la *Satyre Ménippée*.

(1) Ganelon est le traitre de Roncevaux. — Ce couplet peut contenir un jeu de mots : un des lieutenants des habitants pendant la Ligue se nommait Souin.

Si on luy dérobe,
On verra son c...

Et toy, qui pillois
Pendant qu'on mouroit,
Avec tes grands pieds,
Portant la lanterne,
Montrant la caverne
De nos prisonniers.

Et toy, lieutenant
Rousselet, devant (1)
Il faut détaler.
Un pauvre Troyen
Ne demandoit rien,
Tu l'as fait fouetter.

Le président Rainssant (2)
Va mignonement
Sur le bout du pied :
Qu'il tire la langue
A une potence
D'un grand demi pied !

Porteur d'eau bénite,
Où est ta marmite?
Elle est renversée;
Mais l'abbé Frizon (3),
Ce bon marmiton,

(1) François Rousselet, élu lieutenant après la mort de Saint-Paul, avait obtenu de la Ligue une prébende pour son fils. — C'est lui qui livra la ville au jeune duc de Guise.

(2) Il avait été procureur de la ville.

(3) Le prétendant à l'archevêché.

Va la redresser.

Le beau perroquet,
Qui ne veut chanter,
Tant est arrogant,
Tache d'assembler
Un homme à frapper,
Qui est son parent.

Evêque mittré (1),
Quitte ton épée,
La guerre est faillie ;
Rentre en ta boutique,
Met dans ta marmite
Ton grand pied de nez.

Cachette est perdu ;
Avec son gros c..
Il ne peut marcher.
Les gens du fauxbourg
Viendront, à leur tour,
Le faire sauter.

Parent de village (2),
Bossu au visage,
Son gendre Oudinet,
N'ont point de couleur :
Ils tremblent de peur
D'avoir bien le fouet.

Conseillers de Reims,
Bestes et vilains,

(1) N. de Pellevé.

(2) Thomas Parent, conseiller au présidial, avait d'abord défendu Henri III.

Au roy faut aller,
Le prier de grace
Que pardon il fasse
Aux gens insensez.

Le vaillant Beuvry,
Homme tant hardy,
A le nez brûlé,
Fricassant la poudre
Qu'il avoit fait moudre
Pour le roy tuer.

Un Serval pelé,
Un Bazin razé,
Un roy d'Aragon,
Et Claude Neveux,
Ce sont cinq teigneux,
Avec Pierre Husson.

Le gouteux Gautier,
Son gendre et Laisné,
Et le Rubantier,
Cherchez la nacelle
De l'orde ruelle
Pour vous embarquer.

Voyez Claude Aubert
Amenant des pierres
Pour les engrever :
Le greffier Frizon
Est du sainct cordon
Le *pater sancte*.

Le seigneur de Muire
A moyen de rire
Et prendre plaisir :

Sa dévote femme
Ressemble une lame
Qu'on manque à fourbir.

Et toy, Bignicourt (1),
Gard qu'il ne s'en court :
Claude, Charpentier
Vont querir des crocs,
Sonnent à la porte
Et portent les clefs.

Alexis Lelong,
C'est un gros garçon;
Bon patissier
Sera à Montfaucon,
Avec son fourgon,
Pendu à côté.

Un Barbier gouteux,
Un Marlot boiteux
Qui ne peut aler,
Toujours sont en ville :
Leur langue babille,
Mais sans rien gagner.

Le hareng Soret
Qui est emputé
Dans le bobillon,
Halpart son amy
Le fera rotir.

(1) Jean Bignicourt, grand-prévôt de Champagne, poursuivit les royalistes : il s'était fait un tribunal révolutionnaire composé de Claude Lescot, Jean Pioche, N. Simon, G. Tavernier, J. Oudinet, Jean de Foigny, avocats.

Dessus le charbon.

Le cordonier Cheron
Et son compagnon
Noel Lallemant
Soutiennent la Ligue ;
De cette pratique
Est le petit Bruyant.

O Jean Le Tourneux,
Jacques le teigneux,
Maistre Jean Auger,
Soyez à Rouen
Dans un muid de bren
Du sépulchre nez.

Un grand aux solets,
Un singe botté,
Le sergent Rohart,
Et Mathieu Salé
Est enfariné
Et ne le dit pas.

Monneuze aux berliques,
Et Pierre Lefricque
Sont bien désolés
De voir sainte Ligue,
Comme on la depite
Et la foule aux pieds.

Les croquans rusez
Sont tard arrivez ;
Ils ne sont venus
Pour donner secours
A tel qui s'en court
Pour s'aller noyer.

Touts pauvres ligueurs,
Il faut dire adieu
Et vous assembler,
Aller en Espagne
Tirer à la rame :
Vous le méritez.

La Ligue est perdue,
Longis l'a au c..
Bien avant forée :
Tout près de la merde,
Qui la laisse perdre,
Aille la chercher.

Quand Barry la sçu
Qu'elle était au c..
Ordement logée,
A pris sa pipette
Avec sa lunette
Pour la rechercher.

Sire, vous voyez
Tous ces insensés ;
Faites-leur pardon :
Ils quittent la place,
Ils ont la besace,
Et s'en vont au long.

L'yvrogne Versy,
Avec ses amis
Colardeau, Charlier,
Fussent-ils ensemble
Sur le Pont au Change
En un sac liez.

Moët l'hypocrite,

Leul aux berliques
Sont les messagers
De la sainte Ligue :
Ils ont pied de nique
Dessous leurs bonnets.

Nicolas Médart,
Garde bien la hart
Pour pendre Chauvet,
Car tous les larrons
Et les meurtriers
Seront au gibet.

Corneille et Bossu,
Un Valet coçu,
Un galeux Roland,
Un ligueur Centé,
Avec un Miché,
Sont trois passavant.

Monsieur de Courville
Toujours trotte en ville :
Ce n'est qu'un bruyant
Avec un Courbié,
Et Colas Quené,
Qui est leur parent.

Le jeune Clicquot
Et Pierre Lepisre,
Qui est son cousin,
Se sont bien lassez,
Et Pierre Pussot,
D'être si mutins.

Saint Jean de Latran
Est un claque dent.

Rolin Poncelet,
Lesclope, Lebleux
Sont de francs teigneux
Et tard avisez.

Un peigneur Ferrier,
Son compère Mimin
Avec Pierre Henry,
Enragent de rire
De ces Espagnols
Qui s'en sont allez.

Et un Jean le Flan,
Soldat maintenant,
S'est tout écorché,
Craignant la recherche
Du fils Dorigny (1),
Qui a été tué.

Benoit Alizon,
Son fils, son mignon,
Ligueur insensé,
A dit à l'oreille
Au prince d'Ascolis

(1) Dorigny, royaliste rémois, avec quelques bons Français de la banlieue, avait fait une tentative sur Reims : il fut fait prisonnier. Jean Leflan, son ennemi, excita la populace contre lui. On le traina dans les rues de Reims. Il mourut à la suite de ces violences. — La ville avait été livrée à Saint-Paul par Ph. Simonnet et Pillois. — Voici maintenant le nom des royalistes bannis et incarcérés : Coquebert, E. de la Salle, Fremyn, F. Brulard, Thomas et Nicolas Bourguet, J. Mitouard, N. Frizon, H. Bachelier, N. Clicquot, P. Goujon, O. Rolland, E. Levesque, E. Lespagnol, J. Rogier, N. Souin, J. Lebel, F. Roussel, H. Maillefert, R. Barrois.

Qu'on le vouloit tuer.

Un Pierre Mouzet
Avec son foret,
Le sellier Chevalier,
Ces séditieux,
En portant la Ligue,
Cherchent à dîner.

Le jeune Crevé,
Avec Jean Legros,
Et le vieux Drevé
S'est vanté en place
Que, par son audace,
Le roy seroit tué.

Le sergent Brisot
Va, courant le broc,
Empescher la paix :
Pour Julien Estienne,
Que bien luy souvienne
De rue de Contray.

Un sieur Carlome
(Bara il se nomme),
Sa torche allumée,
Pour faire sacrifice
A la sainte Ligue,
Sa femme il veut tuer.

LE COUPLET DE LA REDDITION DE LAON.

(1594.)

Le roy Numa, par sa sapience,
Composa l'an de douze mois :
Mais nostre roy, par sa vaillance,
L'a su réduire à moins de trois (1).

(1) Le sel de ce couplet gît dans un jeu de mots. Après quelques semaines de négociations, Henri IV entra à Laon le 2 Août. C'est là qu'il apprit que les royalistes d'Amiens avaient enfin chassé Mayenne, les Espagnols et les factieux, qui les avaient trop longtemps dominés.

LA COMPLAINTE DU MARÉCHAL DE BIRON.

(1602.)

Le roi fut averti
Par un de ses gens d'armes,
Par un nommé La Pierre,
Capitaine des gardes :
— Sire, donnez-vous de garde
Du maréchal de Biron ;
Il fait une entreprise
Qui vous coûtera bon.

— Quel est donc ce projet ?
Dis-le moi, capitaine.
— L'entreprise qu'il a faite
(Faut-il donc vous le dire ?),
C'est d' faire mourir la reine
Et monsieur le dauphin,
Et de toute la couronne
Avoir ainsi la fin.

Dans ces dispositions,
Voilà Biron qui entre ;
Le chapeau à la main,
Au roi fait révérence,
En lui disant : — Mon sire,
Vous plaît-il de jouer
Double million d'Espagne
Que je viens de gagner ?

Le roi, le regardant,
Rougissant de colère :
— Va-t-en trouver la reine :
Avec elle tu joueras.
Et puis il ajouta
En murmurant tout bas :
— Des biens de ce monde,
Tu n'en jouiras pas.

Le bon Biron s'en va,
S'en va trouver la reine
En lui disant : — Ma reine,
Vous plaît-il de jouer
Double million d'Espagne
Que je viens de gagner ?

La reine répondit,
Comme une honnête femme :
— Je n'y dois consentir,
Si ne quittez vos armes.
Quittez donc votre épée
Et vot' poignard doré.

Biron n'a pas manqué :
Il a mis bas ses armes,
Son épée de brillants
Et son poignard joli,
Les mettant en parade
Sur le chevet du lit.

N'ont pas trois coups joué,
V'là le grand prévost qui entre ;
Le chapeau à la main,
A Biron fait révérence,
En lui disant : —Mon prince,
Ne soyez point fâché :

Mais, c'soir, à la Bastille
Il vous faudra coucher.

Biron le regarda,
Rougissant de colère :
—Voyez un autre prince!
Car c'est vraiment le cas :
Je suis un autre prince,
Que tu ne connais pas.
Ce soir, à la Bastille
Je ne coucherai pas.

—Si fait, si fait, Biron !
Le roi vous le commande.
Demandez-lui pardon,
Il vous offrira grâce.
—Là où il n'y a pas d'offense,
Il n'y a pas de pardon.
On regrettera en France
L' maréchal de Biron.

Il y fut bien six mois,
Six mois et davantage,
Sans être visité
Des messieurs et des dames.
Messieurs de la justice,
Faisant les ignorants,
Lui demandaient : —Mon prince,
Qui vous a mis céans?

—Celui qui m'y a mis,
En a bien la puissance,
Car c'est le roi de France,
Que j'ai si bien servi ;
Et pour ma récompense,
La mort me fault souffrir.

—Si fait, si fait, Biron!
Le roi est pitoyable.
Allez à deux genoux
Lui demander pardon :
Et puis nous, comme lui,
Nous vous pardonnerons.

A repondu Biron
Comme un homme de guerre :
—Vous n'avez pas raison,
Messieurs de la justice :
Là où il n'y a pas d'offense,
Il n'y a pas de pardon.
On regrettera en France
L' maréchal de Biron.

Le roi se souvient-il,
Dans les guerres savoyardes,
Montant sur le Piémont,
Lui servant de parade,
Cent coups d'arquebusade
Recevant sur mon corps?
Et pour ma récompense,
Me faut souffrir la mort.

Adieu, mon cheval blanc,
Qui erre à l'aventure !
A un autre que moi
Servira de monture.
Adieu, toutes mes troupes !
Mal conduites elles seront :
On regrettera en France
L' maréchal de Biron (1).

(1) Ardennes.—Collections de MM. Nozot et Colin.—Marne.—Il s'agit de Charles de Gontaud, baron de Biron, fils du maréchal de Biron tué devant Epernay.—Brave sol-

LA COMPLAINTE

DE LA MORT DU MARÉCHAL DE BIRON.

(1602.)

Quand Biron fut sur l'échaafaud,
De loin il voit venir son page.
— Mon page, viens donc me parler :
De moi tu s'ras récompensé.

dat, général brillant, maréchal de France en 1594, au combat de Fontaine-Française, il dut la vie à la valeur du Béarnais. Général en chef de l'armée dirigée contre le duc de Savoie, il s'empara de la Bresse. Henri IV, qui lui portait l'amitié la plus sincère, le fit duc de Biron. Le nouveau duc ne se crut pas assez payé de ses services, et conspira contre son roi, son ami, contre la France.—Les troubles de la Ligue, la faiblesse des derniers Valois, avaient fait naître, tant parmi les protestants que parmi les catholiques, l'idée de diviser notre sol en grands fiefs et de recommencer le Moyen-Age. La valeur d'Henri IV et le bon sens national déjouèrent ces intrigues, mais elles ne furent pas longtemps abandonnées. Les ambitieux et les mécontents exploitèrent l'irritable insatiabilité de Biron. Un grand complot se forma : le roi d'Espagne devait être le roi féodal de la France ; à nos provinces on destinait un partage en fiefs indépendants relevant de sa couronne. A Biron, le duché de Bourgogne ; au bâtard de Charles IX, l'Auvergne ; au duc de Savoie, le Lyonnais ; au duc de Bouillon, autre ingrat ami d'Henri IV, les Ardennes, etc.—Henri IV, averti de cette odieuse trame, pardonna à Biron une première fois ; mais celui-ci ne tarde pas à reprendre ses coupables menées. Le roi le mande à Fontainebleau et fait appel à son honneur :

— Mon page, va-t-en trouver le roi.
Entre hardiment dedans sa chambre :
Tu lui diras de se lever
Pour voir Biron exécuter.

Souvenez-vous, sire le roi,
Des temps des guerres savoyardes !
J' vous ai sauvé la vie trois fois :
Sauvez-moi la donc une fois.

Première fois, au Piémont ;
Deuxième fois, dans la Lorraine ;
Troisième fois, devant Paris.
Sans moi, vous y perdiez la vie !

— Biron, tu as parlé trop tard :

c'est en vain. Avant de faire arrêter son vieil ami, le Béarnais veut une dernière fois réveiller le cri de sa conscience. Biron était dans le salon de jeu de la reine, quand le roi lui fit dire de venir le trouver dans son cabinet : c'est alors qu'après de pressantes instances pour savoir la vérité, le prince lui dit en se retirant : « Eh bien ! il faudra l'apprendre d'ailleurs. — Adieu, baron de Biron ! » — Vitry, capitaine des gardes, vint alors l'arrêter et lui demander son épée : c'était le 14 Juin 1602. Biron fut jugé régulièrement et condamné à mort le 29 Juillet suivant, et l'arrêt fut exécuté le 31 du même mois. — Le duc de Bouillon, resté protestant, avait voulu se poser comme le chef du parti calviniste : il croyait, en jouant ce rôle, se faire des partisans et devenir prince indépendant. La mort de Biron anéantit ses folles espérances. — Ses adhérents composèrent et répétèrent les couplets que nous publions, pour jeter de l'odieux sur la maison de France. C'est ainsi qu'ils sont restés dans la mémoire des Ardennais. Le texte, que nous publions, est rétabli sur trois versions différentes. Malgré nos efforts, il est évident que nous sommes loin de la composition primitive : qu'importe ? Le *Romancero de Champagne* est un recueil non de poésies, mais de souvenirs. V. année 1606.

J'en ai perdu la souvenance.
Si le maître ici seul j'étais,
D'un grand cœur pardon tu aurais (1).

(1) Ardennes. — Ces couplets sont les restes d'une complainte qui devait faire suite à celle qui précède. — Le berger qui les chantait à M. Colin, qui nous les a donnés, lui disait aussi qu'un magicien avait prédit au maréchal qu'il serait grand et puissant, et l'avait invité à prendre garde au coup de derrière d'un Bourguignon.—L'exécuteur de Biron était parisien, mais se nommait Bourguignon. — Ces fragments reproduisent assez bien le caractère vaniteux de Biron. La fin de la chanson est une allusion à quelques-uns des propos tenus par Henri IV dans cette triste affaire.-- Les protestants fanatiques des Ardennes et des autres provinces de France, furieux contre leurs coreligionnaires Lesdiguières et Rosny, qui étaient restés fidèles au roi, répétèrent longtemps ces deux couplets :

Si, pour avoir trop de courage,
On a bien fait mourir Biron,
Rosni, crois que le même orage
Peut bien tomber sur un larron ;
Car déjà le peuple en babille,
Et vous appelle, ce dit-on,
Lui, cardinal de la Bastille;
Et toi, prélat de Montfaucon.

Mais que troupes bien dissemblables
Iront visiter vos tombeaux !
Car il a des gens honorables,
Et tu n'auras que des corbeaux,
Desquels ta charogne mangée
Sera marque aux âges suivans
De ton insolence enragée
Sur les morts et sur les vivans.

LE QUATRAIN DE LA GUERRE DE SEDAN.

(1606.)

Lorsque Siron gourmandera la France,
Du vent du sud l'impétueux effort
Battra la Tour, pour l'ôter de la danse :
Garde le heurt ! le diable n'est pas mort (1).

(1) Cette prophétie, attribuée à Nostradamus, fut populaire en Champagne, en 1606. — Voici dans quelles circonstances : — Henri de la Tour-d'Auvergne, prince de Sedan, duc de Bouillon, du chef de sa première femme, Charlotte de la Mark, avait épousé en deuxièmes noces Elisabeth de Nassau. — Henri IV l'avait fait duc et maréchal de France. Le duc de Bouillon, enorgueilli de tant d'honneurs, se posa comme le chef du parti calviniste et voulut devenir prince indépendant : il prit part à la conspiration de Biron. — Henri IV fit, pour le ramener à lui, des démarches affectueuses, mais inutiles. Le duc de Bouillon prit la fuite et se réfugia d'abord en Suisse, puis à Heidelberg, où, pendant plusieurs années, il ne cessa de conspirer avec les protestants de Champagne. Enfin, en 1606, Sully marcha contre Sedan avec 25,000 hommes. Henri de la Tour, mieux conseillé, remit sa ville pour quatre ans entre les mains du roi. — Henri IV vint alors trouver l'ami de sa jeunesse, le rencontra dans Donchery, lui pardonna ; puis tous deux firent à Sedan une entrée solennelle, aux acclamations de tous les gens honnêtes. — A l'occasion de cette expédition, fut remis en lumière le quatrain ci-dessus. — *Siron* est l'anagramme de *Rosni*. — *La Tour* est le duc de Bouillon. — Enfin, son allié est le diable : parmi les prétentions généalogiques de la maison de la Tour-d'Auvergne, figurait celle de compter le diable parmi ses ancêtres. Cela faisait MM. de Bouillon cousins des ducs de Normandie. — V. plus loin, année 1640.

LE COUPLET DE LA VILLE DE REIMS A HENRI IV.

(1606.)

Si Reims ne vit son roi, ce grand Mars des [guerriers,
Lorsqu'il plantoit l'olive en plantant ses lau- [riers,
Aussi ne le vit-elle assaillir sa campagne ;
Mais, prévoyant le fruit de ses deux plants divers,
Le roi n'a voulu voir l'honneur de la Cham- [pagne
Que quand il se verroit l'honneur de l'univers (1).

(1) G. Baussonnet. — Henri, IV pour punir les Rémois de leur attachement aveugle à la Ligue, n'était pas venu les visiter. Enfin, en 1606, en allant mettre un terme aux intrigues du duc de Bouillon, il passa par Reims. — Le lieutenant des habitants lui offrit les clefs de la ville et quelques poires de rousselet, en lui disant : « Sire, nous vous présentons nos poires et nos cœurs : c'est ce que nous avons de meilleur. » — « Eh bien ! Messieurs, reprit le roi, mangeons les poires et gardez-moi vos cœurs. » — Le Béarnais fit le tour des remparts au milieu des acclamations de la foule. — « Je n'aurais jamais cru, dit-il tout ému, qu'on m'aimait tant ici. » — Il resta dans Reims plusieurs jours, y passa les fêtes de Pâques, et ne partit qu'après avoir prouvé au peuple qu'il était aussi bon catholique que bon

SONNET A RENÉE DE LORRAINE,

ABBESSE DE SAINT-PIERRE.

(1602-1606.)

C'est par la chasteté que vous suivez les pas
Et le chemin batu de vostre illustre tante;
C'est par la chasteté, que ne vous forçant pas,
Soubmettez vos cheveux à l'efforce mordante.

C'est par la chasteté que vous ne faictes cas
De la félicité du monde périssante;
C'est par la chasteté que vous vaincquez ci bas
Le démon cauteleux et la chair bouillonante.

C'est par la chasteté qu'une belle couronne
De laurier verdoyant vostre chef couronne,
Laquelle finira avec l'éternité,

prince. — Quand il mourut, Baussonnet, organe de la douleur publique, fit ce sixain :

France est, comme Arthémise, une veufve esplorée,
Qui voue à son roy mort un tombeau de durée :
Bien qu'elle ait dans son sein ses os plus précieux,
S'il faut que ce tombeau s'équipole à la gloire
De ce roy redouté de la mesme victoire,
Il le faut aussy grand que la terre et les cieux.

Et que vous acquerez une belle demeure
Dans le haut firmament, où jamais on ne meure,
Mais où l'on vit toujours avec la Déité (1).

(1) Cabinet de M. Saubinet. — La veuve de Jean de Foigny imprima à Reims, en 1610, une suite de poésies en l'honneur de la duchesse de Guise et de ses enfants, composées par trois membres de l'Université de Reims, C. Duchemin, —N. d'Espy— et C. Pintat.—Ces pièces de vers, que nous regrettons de ne pouvoir donner ici, respirent le dévouement le plus complet à la maison de Guise.—Elles durent être écrites de 1600 à 1610.—Le sonnet ci-dessus, composé par N. d'Espy, est adressé à Renée de Lorraine, deuxième du nom, qui succéda, en 1602, comme abbesse de Saint-Pierre, à sa grande-tante Renée Ire; fille de Henri, duc de Guise, le Balafré, née en 1585, elle n'avait alors que dix-sept ans. Elle était fort jolie, et ses beaux yeux, même sous le voile, troublèrent le cœur du Béarnais quand il vint à Reims, en 1605. Mais la jeune abbesse sut tenir à distance ce vert-galant. Sous les beaux arbres de l'abbaye, il conta fleurette, mais n'en cueillit pas. Renée mourut, à quarante-et-un ans, en 1626, et fut inhumée près de ses deux tantes, Renée Ire et Marie de Lorraine, reine d'Ecosse et mère de Marie Stuart. —Elle mérita donc les éloges de N. d'Espy. D'ailleurs, la reconnaissance de nos trois poètes pour le cardinal fondateur de l'Université, leur dévouement à sa famille, se renferment dans de sages limites ; et lorsque la duchesse de Guise vint à Reims, à l'occasion de la mort de sa sœur Renée Ire, l'un d'eux, C. Duchemin, a le courage de lui dire, dans une pièce de vers où il invite les muses et les nymphes de notre pays à courir au-devant d'elle :

Mais, que craignez-vous, déesses?
Elle tiendra ses promesses.
Elle n'ensuivra Pyrénée,
Qui, sous un traistre service,
Vous mit presqu'au précipice
D'un estat infortuné.

Un conseil franc et loyal fait excuser bien des flatteries.

LOUIS XIII A FISMES.

(1610.)

Noble pourpris Fymois, cher lieu de ma
[naissance,
Où ce Bel Orient doit de bref rayonner,
Ains que venir à Reims se faire couronner,
Combien dois tu chérir sa royale présence.

Présence qui, dardant en toy son influence,
Et faisant les zéphirs tes plaintes haléner,
Te fera désormais en tout bien foisonner,
T'ostant de tout danger l'entière défiance.

Flory donc, ma patrie, heureuse sous les lys
Qui couronnent le chef de nostre roy Louys,
Louys, digne héritier de Henry quatriesme ;

Que l'allegresse au cœur et les larmes aux
[yeux
Te facent envoyer mille échoz jusqu'aux cieux
Criant : — Vive le roy ! vive Louys treiziesme (1) !

(1) Jean d'Avart. — Reims, S. de Foigny, 1610. — Quand Henri IV se mit en route pour aller soumettre le duc de Bouillon, il dut traverser Braisne et Fismes. On savait que le prince aimait les discours brefs. — Aussi le maire de Braisne lui dit : « Sire, je voulais faire l'éloge des vertus de Votre

LE SACRE DE LOUIS XIII.

SONNET A LA FRANCE.

(1610.)

Honneur de l'univers, sainct flambeau de [l'Europe,
France, unique miroir des autres nations,
France à peine sortant de tant d'afflictions
Que tu receuz du bras d'un traître misanthrope,

Ores qu'un grand Louys, ton roy, te des- [velope
De la crainte de voir maintes esmotions,
Luy consacrant ta vie et tes affections,
Fay qu'il soit ton Ulysse, et toy, sa Pénélope.

Fay que, gardant vers luy toute fidélité,
Il soit ores de toy humainement traicté,

Majesté : mais elle en a tant que j'ai vu que je n'en finirais pas, et j'aime mieux tout bonnement crier : Vive le roi ! — Ventre-saint-gris ! dit le roi, c'est bien trouvé. Monsieur l'homme d'esprit, venez-vous-en diner avec moi. » — En arrivant à Fismes, le maire dit à Henri : « Sire, Fismes comme Braisne, vive le roi ! » — Le sonnet ci-dessus fut composé quand Louis XIII traversa Fismes pour aller se faire sacrer à Reims.

Et que plus le passé de larmes tu n'arroses.

Hélas! qu'en peux tu mais, si des félonnes [mains
Ont osé perpétrer des actes inhumains!
C'est qu'il y croît chez toy des chardons et des [roses (1).

(1) L'auteur de ces vers, Jean d'Ayart, né à Fismes, vers 1550, fut attaché d'abord à la maison du cardinal de Guise, archevêque de Lorraine. Il prit part à l'éducation d'Henri de Lorraine, depuis grand-chambellan de France, et finit par être au nombre de ses secrétaires. On lui doit quelques sonnets et un petit poème sur le sacre de Louis XIII, imprimé à Reims, en 1610, chez S. de Foigny.—A la fin il le signe : —*Ay d'Ay en art*,—anagramme de son nom.

LA NYMPHE DE REIMS A LOUIS XIII.
(1610.)

Roy, le premier des roys, fils aisné de [l'Eglise
Et de ce roy sans pair, à qui tu symbolise
En graces, en vertus, en clémence, en vigueur,
Moy, fille de Rémus et ville de ton sacre,
En te donnant mes clefs, à tes pieds je consacre
De tous mes citoyens et les biens et le cœur (1).

N. B.

LA NYMPHE DE LA VESLE AU ROI.
(1610.)

Je retarde le cours de mes flots argentés
Pour admirer mon roy, dont les jeunes beautés
S'égalent aux beautés en quoy sa mère abonde;
Mon roy, qui, tout parfait, a jà l'ame et le cœur,
La bonté, les attraits, le courage vainqueur
De son père, qui fut la merveille du monde (2).

G. Beaussonnet.

(1) Ces vers, récités au roi par une jeune fille, en lui présentant les clefs de la ville, sont du célèbre Bergier.

(2) Les royalistes prenaient leur revanche.—Vaut mieux tard que jamais.

LE

SONNET DE LA FRANCE ET DE LOUIS XIII.

(1610.)

LA FRANCE.

Courbée à deux genoux, je viens vous faire [hommage,
Sire, pour les Françoys, mes enfans bien ai- [més.

LE ROY.

France, je vous reçois: je sçay que les aymez,
Mais j'auray, les aymant, dessus vous l'advan- [tage.

LA FRANCE.

Vous estes de mon roy Henry la vive image :
Gardez les comme luy : qu'ils ne soient op- [primés.

LE ROY.

J'auray, je vous promets, toujours les bras [armés
Contre ceux qui voudroient leur porter du dom- [mage.

LA FRANCE.

C'est de vous seul aussy que dépend tout
[leur bien.

LE ROY.

Et moy, en leur bonheur je remets tout le
[mien.

LA FRANCE.

Vivez donc bien heureux, François, en asseu-
[rance,
Puisque le roy vous prent sous sa protection.

LE ROY.

S'ils vivent bien heureux, je vous jure, ma
[France,
Qu'en cela gist le but de mon affection (1).

(1) Cette chanson, qui se disait à deux voix, est de Claude Gillot, champenois et docteur en médecine. — Il publia chez S. de Foigny, à Reims, pour le sacre de Louis XIII, un chant d'allégresse, des prières pour le roi, et une jolie chanson à deux chœurs, récitée par les nymphes de la Vesle et les jeunes filles de Reims, trop longue pour trouver place ici.

A LA REINE MARIE DE MÉDICIS

SUR LA DEVISE PRÉSENTÉE A SA MAJESTÉ PAR LA VILLE DE REIMS (1).

(1610.)

Tout ainsi que l'on voit sous l'ombre ma-
[ternelle
Le laurier tendrelet s'élever doucement :
Ainsi du lys françois le royal ornement
S'élève et se conserve à l'abry sous vostre aile.

Thétis à son Achille avoit bien moins de zèle
Que vous à nostre France : aussi plus sagement
Reglez vous sa jeunesse, et plus heureusement,
Tant pour luy que pour nous, vous prenez sa
[tutelle.

Ce qui fait avouer que la France vous doit
Plus d'honneur qu'à Pallas la Grèce n'en ren-
[doit,
Ayant sauvé plus qu'elle et de nefs et de testes ;

Que si elle dompta Troye sous son effort,
Vous avez cendroyé l'Ilion du discord,
Les foudres escarté et calmé les tempestes.

(1) J. Dorat. — *Sacre de Louis XIII*. — Voici cette devise :

..... Parnassia laurus
Parva sub ingenti matris se subjicit umbra.

LE SACRE DE LOUIS XIII.

VŒU DE CHALONS-SUR-MARNE.

(1610.)

Escoutez ce que dit la divine parole :
— Tout royaume, qui est divisé, se désole,
Et sous son propre faix on le voit accabler.
Que le Sainct, trois fois Sainct, tous en un vous [assemble
Pour conserver l'Estat ! et tous unis ensemble,
L'estranger ne pourra nostre France troubler.

O Dieu ! grand roy des roys, souveraine [puissance,
Qui d'un clin de tes yeux tout ce monde ba- [lance,
Qui hausse les petits et rabaisse les grands,
Assiste nostre roy : que la France orpheline
Reçoive les faveurs à ta grace divine,
Esprouvant que les roys ne sont sujects aux ans.

N'arreste le soleil en une mesme place ;
Fais le plus tost haster et que, courrant, il face
Meurir bientost les ans de nostre jeune roy.
Conduis le sous ta crainte, instruis l'en ton [escolle ;

Qu'il ensuive ta voye et ta saincte parolle,
Ayant la charité, l'espérance et la foy (1).

(1) *La Réjouissance de la France et les vœux des François au sacre du roy Louis XIIIe.* — Reims, S. de Foigny, 1610. — Ces trois strophes, extraites de ce petit poème, ont pour auteur Louis Godet, escuyer, sire de Tillois, né à Châlons-sur-Marne. — Il avait pour devise : *Sapiens sua sorte gaudet.*

SONNET A M. LE DUC DE GUISE.

(1610.)

J'ai douté quelque temps si les enfans gaulois
Avoient entré de force ès maisons Romulides :
Mais je quitte ce doute aussitost que je vois
Que tu entres sans force en celles des Phocides.

Romains, remerciez que les divines loix
Empeschent de courir les nepveux Hectorides.
S'ils estoient autrement, ils feroient que leurs [rois
Commanderoient bientost à vos terres arides.

Quand Camille y seroit pour rompre leurs [desseins,
Malgré tous vos oisons, leurs vainqueresses [mains
Se feroient ouverture en vostre forte place ;

Voire quand les seuls bras de ce prince as- [saudroient
Vostre fort Capitole, tous soudain s'enfuiroient,
Comme on fait, en Provence, au regard de sa [face (1).

(1) Collection de M. Saubinet.— Reims, veuve J. de Foigny, 1610.—Ces vers sont de C. Pintat, membre de l'Académie, c'est-à-dire de l'Université de Reims.—La chute du vieux château des archevêques, détruit à la fin de la Ligue, avait remis en honneur l'arc de triomphe de Reims et ré-

LE *TE DEUM*

DES HABITANTS DE SAINTE-MENEHOULD.

(1614.)

C'est à Dieu maintenant qu'il faut rendre les [graces,
Tesmoignant par nos vœux nostre sincérité :
Il le faut, je le vois ; car, pour l'impiété,
L'on reçoit plus souvent les desdains et dis- [graces.

Nous allions tresbuchant, accablez de misère,
Dans un lac ténébreux, plain d'horreur et d'ef- [froy ;
Nous estions poursuivis, soubs ombre de la foy,
De dangers, de fureurs, de rage et discorde ;

veillé les vieilles traditions rémo-romaines.—Brennus prit Rome à la tête des Gallo-Sénonais, c'est-à-dire à la tête de guerriers champenois : de là la rancune de Pintat contre les oies de la Ville éternelle. Les Champenois ont de la mémoire. —De plus, ce sonnet est un dernier hommage des Rémois à la maison de Guise.—Le duc de Guise, dont il s'agit ici, est Charles de Lorraine, fils du Balafré, un des prétendants à la couronne : il devait épouser l'infante d'Espagne, mais son oncle, le duc de Mayenne, fit échouer ce plan. Le duc de Guise ne songea plus dès lors qu'à traiter : c'est lui qui livra Reims à Henri IV.—Depuis 1594, il revint souvent dans nos murs, où les vieux ligueurs lui faisaient chaud accueil. Il finit par faire ombrage à la cour, qui l'écarta des affaires.—Il mourut en Italie, en 1640.

Mais, grace au grand Jupin, qui ayme ce bas [monde,
Nous sommes garantis de ces rudes efforts :
Car, au lieu de nous voir palissans, demy morts,
Ores nous jouissons d'une grace féconde,

Et la fière Atropos, qui sautiloit joieuse
De nous voir près de luy tendre les bras,
En crève de dépit ; mais ce sont nos Estats
Qui nous donnent les fruicts d'une vie amou- [reuse (1).

(1) Paris, J. Brunet, 1614.—Bibl. de Reims.—Collect. de M. Doyen.—Ces vers sont à la suite d'une brochure de douze pages dédiée à la reine et signée D. P. D.—Le 15 Mai 1614, le prince de Condé et les princes signèrent à Sainte-Menehould un traité avec les ministres de la régence, aux termes duquel, pour mettre fin aux désordres qui n'avaient pas tardé à suivre la mort d'Henri IV, on devait convoquer les Etats généraux : ils furent convoqués d'abord à Sens, puis à Paris. Les séances s'ouvrirent au mois d'Octobre 1614.

CHANSON DES RÉMOIS

A L'ENTRÉE D'ANNE D'AUTRICHE.

(6 Octobre 1620.)

Royne, unique en beauté, dont le ciel veut
Le nom de tous costez, [estendre
Arrestez vous de grace, et vous pourrez entendre
De grandes véritez.

Voyez cest escusson : c'est la figure et l'ombre
De vostre sort heureux.
Son grand nombre de lys vous promet un grand
De beaux fils généreux. [nombre

Son paisible olivier prédit vostre hymenée
Plein de félicité,
Et son fruict infiny ne la promet bornée
Que de l'infinité.

Puisque ce digne escu dans ses traits repré-
Vostre sort plus certain, [sente
Reims, aimant vostre gloire, humble vous le
De la part du destin. [présente

Elle vous offre aussi son amour, qu'elle pose
Aux pieds de vos beautez.

Acceptez l'aussi donc, car ce n'est peu de chose
Que l'amour des citez (1).

(1) Ces jolis vers sont de G. Baussonnet. — La belle Anne d'Autriche, en allant épouser Louis XIII, passa par Reims, et la ville lui fit hommage d'un riche écusson à ses armes, qui sont en chef : deux rinceaux d'oliviers, chargés de fruits, croisés et de sinople, sur un fond d'argent, — et en pointe : d'azur, chargé de fleurs-de-lis sans nombre.

STANCES

ADRESSÉES AU CHAPITRE DE REIMS.

(1622.)

Vénérable clergé, seul appuy de nos ames,
Qui sous-base à l'Estat par les divines lois,
Reçois à bras ouverts un vœu remply de flammes,
Qui fléchit au service et de Dieu et du roy.

L'intérest est public : il s'agit de l'Eglise ;
Le subject en est sainct, l'autheur religieux ;
Mais tout cela faict peu : si tu ne l'authorise,
Il ne peut débeller ce monstre audacieux.

Bénis donc son labeur : il dompte l'hérésie.
C'est un athlète hardy, inflexible en tout lieu,
Qui n'a d'autres desseins dedans la fantaisie
Que de vaincre l'erreur et de mourir en Dieu (1).

(1) S. Barbier.—Reims, S. de Foigny, 1622.—Les protestants de Sedan avaient publié un violent pamphlet contre une bulle de Grégoire XV.—On leur répondit, et à la suite de cette réplique furent imprimés ces vers.—Le chapitre de Reims, revenu des erreurs politiques dans lesquelles l'avaient entrainé des habitudes de dévouement à la maison de Lorraine, est resté le gardien fidèle de la religion de nos pères.

A LOUIS XIII

A SON ENTRÉE A TROYES.

(25 Janvier 1629.)

Sire, la fleur des roys et le cœur de la [France,
Ce cœur, qui forme un lys, que de cœur nous [offrons,
C'est le cœur de nos cœurs, et rien ne res- [pirons
Que les lys et l'honneur de vostre obéis- [sance (1).

(1) *Entrée de Louis XIII à Troyes*, in-4°. Troyes, J. Jacquard, 1629.—« Devant la maison de ville, il y avoit un chariot magnifiquement paré et enrichy de peintures : il paroissoit comme dans une mer, de laquelle on voyoit sortir plusieurs seraines, tritons et dauphins artificiellement peints. Sur iceluy chariot estoit une jeune damoiselle belle et de maison, laquelle sembloit attirer les cœurs les plus endurcis. Ceste chaste beauté tenoit un cœur d'or en sa main, dans lequel le sien se miroit, pour faire présent de l'un et de l'autre à son roy, lorsqu'il passeroit. Devant que de luy donner ce cœur, sa voix mélodieuse, voulant donner le lustre et la grace à son visage pour la faire estimer d'un roy le meilleur du monde, roulla, pour sa volonté, ces quatre vers. »—Cette jeune damoiselle se nommait Marie de la Ferté. Le quatrain avait été mis au concours. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici toutes les œuvres enfantées par les beaux esprits de Troyes.

MESSIEURS DE BOUILLON,

ANCIENS SEIGNEURS DE SEDAN.

(1640-1693.)

Quoy, faudra-t-il que, chaque jour,
Les Bouillons fatiguent la cour
De quelque incartade nouvelle !
Si tu veux mettre à la raison,
Grand roy, cette folle maison,
D'un rang qui trouble leur cervelle
Fais tomber ces audacieux :
Et, pour punir leur fierté naturelle,
Remets-les comme leurs ayeux.

Entasser des ducs d'Aquitaine
Sur ceux de Milan, de Guienne;
Usurper la race et le nom
D'Alfred, Astorgue et Barillon,
Et remonter de règne en règne
Jusqu'au temps de Charles Martel,
N'est-ce pas de la Tour-d'Auvergne
Faire la tour de Babel (1) ?

(1) Henri de la Tour-d'Auvergne avait épousé en premières noces Charlotte de la Mark, demoiselle de Sedan et de Bouillon.—En secondes noces, il s'unit à Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume, prince d'Orange.—Cette dernière alliance donnait pour ancêtres à ses enfants les

L'HOMME DE ROCROY.

(1643.)

Nouveau Germanicus,
Vray sang de Charlemagne,
Tu les as donc vaincus,
Ces peuples d'Allemagne !
Et allons, petit chien de fripon !

princes de Nassau, les comtes de Chalon-sur-Saône, les princes d'Orange, les Baldes ou Bauds, descendants des rois goths de l'Aquitaine, et, par suite, tous les héros de nos romans de chevalerie. Nous avons déjà dit qu'il se vantait de descendre du diable, et, ce qui est plus certain, d'avoir des alliances avec les Médicis et les Visconti. Par ses ordres, sa généalogie fut publiée : elle résumait toutes ses prétentions, les unes fondées, les autres susceptibles de discussion.—L'amour-propre de la noblesse française fut froissé, d'autant plus que Henri de la Tour-d'Auvergne, étant le dernier seigneur en possession d'une bonne ville, tranchait du souverain. Ses enfants et ses petits-enfants ne furent pas moins vaniteux que lui. Le cardinal de Bouillon, évêque d'Ostie, quoique prêtre, n'était pas plus humble que ses parents. En son honneur on publia ce couplet :

Prenez la généalogie
De monsieur l'évesque d'Ostie :
Mettez-la dans un alambic ;
Distillez toute votre vie ;
Je veux qu'on me berne en public,
S'il en sort qu'un grain de folie.

Cette famille, qui a donné Turenne à la France, s'est éteinte il y a un demi-siècle.

Allons, Jean de Vert (1) et Mercy (2) !
Sçachez qu'il est Bourbon
Et de Montmorency !

C'est l'homme de Rocroy (3),
Celui de Thionville (4),
Cousin de nostre roy,
Frère de Longueville.
Et allons, petit chien de fripon !
Allons, Jean de Vert, et Mercy,
Sçachez qu'il est Bourbon
Et de Montmorency (5).

(1) Jean de Vert fut vaincu à Fribourg, le 3 Août 1644.

(2) François de Mercy, général autrichien, battu à Nordlingue par Condé, en 1645.

(3) 19 Mai 1643.

(4) Condé prit Thionville le 10 Août 1643.

(5) Il eut pour mère la belle Charlotte de Montmorency.

ROCROY ET LOUIS DE BOURBON.

(1643.)

Lorsque Rocroy vit ton secours,
Ta valeur et ta grande prudence,
On vit dans Paris, tous les jours,
Lorsque Rocroy vit ton secours,
T'exalter sans cesse et toujours,
Criant : — Vive Condé en France!
Lorsque Rocroy vit ton secours,
Ta valeur et ta grande prudence (1).

(1) Bibl. Nat. — *Chansonnier Maurepas*, t. XXII, p. 382. — Ce triolet, adressé à Louis de Bourbon, prince de Condé, est extrait d'une chanson composée pendant la Fronde, où l'on reproche à ce grand guerrier le rôle indigne d'un petit-fils de saint Louis, qu'il joua dans ce pauvre drame de notre histoire.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1640-1647.)

Sans le nommer, vous pouvez le connoistre,
Prestre, acolite, archevesque, amoureux,
Soldat rebelle, inconstant, malheureux,
Mary sans femme et bien marry de l'estre.

Il veut encore, pour se faire paroistre,
Se mettre au rang des favoris neveux.
Rome pourtant ne l'absout de ses vœux
Et le renvoye aux censures du prestre.

Il quitte sa maistresse et son roy,
Trompe un grand prince et luy manque de [foy,
Et, pour monstrer où sa rage le porte,

Dans le conseil il conclut à la mort :
Après ces coups, jugez si Naples a tort,
En le voyant, de luy fermer la porte (1).

(1) Bible Nat. — *Chansonnier Maurepas.* — Henri de Lorraine, duc de Guise, né en 1614, nommé archevêque de Reims en 1629, à l'âge de quinze ans, se mit en possession de son diocèse en 1634, quoiqu'il n'eût reçu aucun ordre sacré. La mort de son frère aîné le rendit bientôt chef de sa maison. Dès lors, il quitta la mitre pour l'épée, le palais de saint Remi pour la cour et les camps. Sa vie devient un roman : éperdument amoureux d'Anne de Mantoue, qu'il

LA CHANSON DU DUC DE BOUILLON.

(1649-1652.)

Admirez Monsieur de Bouillon :
C'est un Mars, quoiqu'il ait la goutte...
Son conseil est toujours fort bon.
Admirez Monsieur de Bouillon.
Il est sage comme un Caton,
Quoiqu'il boive bien et qu'il .....
Admirez Monsieur de Bouillon :
C'est un Mars, quoiqu'il ait la goutte.

Le brave Monsieur de Bouillon
Est incommodé de la goutte.
Il est hardi comme un lion,
Le brave Monsieur de Bouillon.
Mais, s'il faut rompre un bataillon
Ou mettre une armée en déroute,

ne peut épouser, il se jette dans les conspirations ourdies contre Richelieu. Réfugié en Belgique, il épouse Honorée de Berghes, veuve du comte de Bossut. En 1647, pour faire rompre son mariage et se faire relever de ses vœux, il se rend à Rome. Les Napolitains, insurgés contre les Espagnols, l'appellent à leur tête ; mais, irrités bientôt par ses galanteries, ils profitèrent d'une sortie qu'il avait faite contre l'ennemi pour fermer la porte derrière lui. Fait prisonnier, il est conduit à Madrid. Mis en liberté, il a de nouvelles maîtresses, tente de nouveau de prendre Naples.— Enfin, il meurt en 1664, grand-chambellan de France. — V. ses *Mémoires*, Paris, 1688, in-4°.— Ce fut le dernier des Guises, le dernier prince lorrain archevêque de Reims.

Le brave Monsieur de Bouillon
Est incommodé de la goutte (1).

(1) Henri de la Tour-d'Auvergne, seigneur de Sedan et de Bouillon, mort en 1623, avait laissé deux fils, Frédéric-Maurice et Turenne. — Le premier voulut se rendre indépendant dans Sedan, et, pour y parvenir, il entra dans les conspirations ourdies contre Richelieu : complice de Cinq-Mars, il racheta sa vie en livrant Sedan au roi. — Sous Louis XIV, la Fronde lui promit la restitution de cette ville, et l'entraina dans sa révolte ; mais il s'aperçut qu'on se jouait de lui : dès lors, il feignit d'avoir la goutte et refusa de marcher contre la cour. — Il espérait ainsi reconquérir sa principauté. Mazarin lui fit de belles promesses qu'il ne tint pas, et Sedan fut pour toujours réuni à la couronne.

LA CHANSON DE LA BATAILLE DE RETHEL.
(1650.)

On doit au cardinal rémunération ;
Sans cet absent vainqueur, on n'eust rien fait [qui vaille :
Il a mené nos gens à l'expédition
Et de loin a gagné la bataille (1).

(1) Turenne fut entraîné dans la Fronde par ses traditions de famille. Sa passion pour Madame de Longueville lui avait fait pousser l'oubli de ses devoirs jusqu'à prendre du service dans l'armée espagnole : avec quelques bataillons, il s'empara de Rethel. Mazarin, à la tête de 12,000 hommes, réellement commandés par du Plessis-Praslin, marcha contre lui. Il acheta le gouverneur de la place, qui se rendit. Turenne fut vaincu près de Somme-Py. Mazarin, pendant la bataille, s'était caché dans Rethel ; mais il reparut après le combat et se vanta d'avoir tout conduit. Il fit même à Paris une entrée triomphale, et on se moqua de lui. — La chanson royaliste n'épargna pas Turenne dans cette guerre, témoin ce couplet :

Si vous eussiez vu Turenne
Comme il arrachoit son toupet !
En partant de Valenciennes,
Vertubleu ! comme il fuyoit,
Allongeant sa longue eschine
Et disant : Messieurs, quoy ! quoy !

Après la bataille de Rethel, Turenne comprit sa faute ; il revint au drapeau national, dont il ne cessa d'être le plus glorieux appui.

LA JOURNÉE DE RETHEL.

(1650.)

Son Altesse de Turenne
A livré plusieurs combats :
S'il les a gagnés, Climène,
Je ne m'en informe pas :
Suffit que ce capitaine
A sauvé beaucoup d'états.

Il sauva par sa prudence
L'empire à Mariendal,
A Rethel, toute la France,
A Cambray, l'Escurial,
Et la même suffisance
Sauvera le Portugal.

Il fait cas de la victoire
Un peu moins que d'un festu,
Et voudroit nous faire accroire
Qu'on doit tout à sa vertu,
Qu'on n'acquiert de la gloire
Qu'à force d'être battu (1).

(1) Mlle de Montpensier et Bussy-Rabutin. — Turenne, infidèle à la France, fut toujours battu. — La faveur dont il jouit après 1650 fit des jaloux, et on lui reprochait la vanité de ses parents, qui faisaient les princes, ses échecs et ses fautes. — En 1644, le comte de Mercy, à la tête d'une armée considérable d'Impériaux, tenta d'écraser Turenne à Mariendal ; mais cet habile général sut, par une savante retraite, éviter ses ennemis. Trois mois après, l'armée française prit sa revanche à Nordlingueu. — Quant à la bataille de Rethel, V. la chanson précédente.

LES NOUVELLES DE STENAY.
(1650.)

Le Mazarin étonné
A dit à la reine :
— Il est venu de Stenay (1)
Nouvelle certaine
Qu'à la citadelle
Il y a beaucoup d'amants
Et fort peu de cruelles.

Le maréchal de Villeroy (2)
Dit : — Madame, j'ose
Dire que j'ai eu chez moi
Une même chose
Qu'à la citadelle, etc.

Le ministre Servien (3),
Ayant l'œil en flamme,
Dit qu'il ne voudrait pour rien
Qu'on eût vu sa femme
A la citadelle
Où il est beaucoup d'amants
Et fort peu de cruelles.

(1) Après l'arrestation des princes, Mme de Longueville, avec quelques dames et ses partisans, s'étaient renfermés dans la ville de Stenay. Elle y reçut les secours du roi d'Espagne.

(2) Nicolas de Neuville, duc de Villeroy, gouverneur de Louis XIV, homme honnête, sut se faire respecter de tous les partis.

(3) Abel Servien, marquis de Sablé, ministre, diplomate, membre de l'Académie française, mort en 1669.

LE DIT DE LA FRONDE A TROYES.

(1650.)

Vous, qui fustes tant pour la Ligue,
Qui tousjours avez fait la nique
Aux bons enfans de Loyola,
Vous, dis je, Troiens, vous voilà
Devenus vrays cardinalistes.
C'est bien pis qu'avoir les jésuites,
D'avoir receu chez vous Praslin,
Puisqu'il combat pour Mazarin.
Vrayment c'est une chose bien honneste!
Vostre ville est encore bien beste
De trahir nostre parlement.
Mais quoy! c'est l'honneur seulement,
Dans ce rencontre, qui vous mène.
On vous promet cour souveraine :
Vos conseillers, à droict ou tort,
Jugeront en dernier ressort;
Conseillers de six mille livres,
Qui n'ont or, chevances ny livres,
Carosses, cochers ny chevaux,
Rendront des arrests tous nouveaux.
Vray Dieu! ce sera belle chose
De voir ceste métamorphose.
Il fault travailler tout exprès
Aux degrés de vostre palais.
Il fault refaire la grand'salle :
Il ne fault plus qu'on y balle,

Ou qu'on y loge des farceurs.
C'est pour Messieurs les procureurs !
Ce lieu leur sera commode
Pour plumer cliens à la mode,
Et puis, par quelqu'arrest fatal,
Les pousser jusqu'à l'hospital :
Car tu sçais que c'est là tout proche.

Mais laissons un peu le reproche :
Parlons plustost des libertés,
Des droicts et des immunités
Que l'on prépare à vostre ville :
Qu'elle deviendra belle fille,
Et ses habitans beaux garçons !
Vous n'aurez plus de garnison :
Chez vous n'entrera plus soudrille,
Sy ce n'est trois ou quatre mille
Pour garder vostre tour Boileau ;
Car le parlement bien et beau
Prétend bien rabaisser vos crestes.
Vous aurez droict, aux bonnes festes,
De mettre vos plus beaux habits,
Soient ils de drap ou de tabis ;
De manger, jours gras, des andouilles ;
Dans le caresme, des grenouilles ;
D'aller veoir jouer chez Cassey,
D'aller promener à Censey,
Venir gouster chez la bonne ame,
Puis au salut à Nostre-Dame.
Pour toy, nostre très cher amy,
Que je ne nomme qu'à demy,
Craignant vostre cour souveraine,
Tu vendras papier à la royne,
Papier de Monsieur Mazarin,
Plus blanc que luy, mais moins fin.

N'est ce pas un beau privilége ?
Mais il faut finir, te dirais je :
Le messager, qui veut partir,
Ne me donne plus de loysir.
Assure toy qu'en bonne trouppe
De bon vin et à plaine couppe,
Mangeant de cinq sols un pasté,
Nous allons boire à ta santé.

P.-S. Mais j'ay oublié à vous dire
Qu'un sot prescheur nous a faict rire,
Un jour de caresme prenant,
Pensionnaire de Mazarin
Et cousin germain de Praslin,
En accusant le parlement (1).

(1) Mazarin, pour maintenir la ville de Troyes dans le parti royal, lui promit monts et merveilles, des priviléges, des franchises et une cour de parlement comme capitale de l'ancienne Champagne : il caressait les souvenirs d'une nationalité dont les traditions vivaient et vivent encore.— Charles de Choiseuil, comte du Plessis-Praslin, Champenois de race, maréchal de France, gouverneur de Troyes, défendit la légitimité contre la Ligue et l'étranger, se trouva à quarante-sept batailles et commanda neuf fois les armées françaises. Il mourut en 1626. —César, son neveu, dont il s'agit ici, maréchal de France, prit parti pour Mazarin contre la Fronde, vainquit le grand Turenne à Rethel (1650); un de ses fils fut tué dans cette bataille. En 1650, il commandait en Champagne, et en 1653, il reprit Sainte-Menehould. Il fut fait duc de Choiseuil en 1665. Il laissa des mémoires, et perdit deux autres fils au service de la France. Il mourut en 1675. Sa famille doit son nom au village de Choiseuil près Langres.—Praslin est une commune située près de Troyes.

EPITAPHE DU DUC DE BOUILLON,

CI-DEVANT PRINCE DE SEDAN.

(1652.)

Ci gît Monseigneur de Bouillon,
Qui brouilloit comme un fin brouillon
Ses affaires parmi les nôtres :
Mais cette brouillonne Atropos,
Sans s'embrouiller de ces propos,
L'a cy brouillé parmi les autres (1).

(1) F.-M. de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, passa sa jeunesse à conspirer contre Richelieu, pour faire de Sedan une principauté indépendante. Il perdit cette ville, et, pour la recouvrer, il passa son âge mûr à conspirer contre Mazarin : mais il ne rentra jamais dans sa seigneurie. Il mourut en 1652, à quarante-huit ans, après avoir compromis dans des intrigues inutiles et coupables les serviteurs de sa maison et ses anciens sujets.

REIMS ET ROME,

OU LES DEUX SŒURS.

(1654.)

Rome, tu ne l'emportes plus (1),
Et tes faveurs passées sont titres superflus,
Qui n'ont pour fondemens que d'inutiles fables;
Mais ma gloire met ses appuis
Sur les miracles véritables
Que produit tous les jours la vertu de Louys.

Rome, au milieu de ses grandeurs,
Autrefois m'honora du titre de sa sœur.
Mais, quoiqu'en tous endroits cette ville on re-
J'ay moins de gloire mille fois [nomme,
D'avoir esté la sœur de Rome
Que d'estre destinée au sacre de mes roys (2).

(1) V. la préface du 3e vol. du *Romancero*. — Légendes des monuments de Reims au sacre de Louis XIV.

(2) Voyez l'ingratitude des branches cadettes.

LA NYMPHE DE LA VESLE

AU SACRE DE LOUIS XIV.

(1654.)

Poissons, mettez vous hors de l'onde
Pour veoir avec ravissement,
Des rives de cet élément,
Le premier miracle du monde.
Prenez l'usage de la voix ;
Parlez, dites tous à la fois :
—Passant, voy l'honneur où nous sommes,
Où le sort nous eslève enfin :
On sacre aujourd'huy roy des hommes
Celuy qui fut nostre dauphin.

Arrestez vous, ondes rapides :
Beaux flots, retenez vostre cours :
Demeurez icy quelques jours
Sans couler, fermes et solides.
Rangez vous autour de moy,
Venez recevoir vostre roy,
Rendez luy vos humbles hommages,
Et puis allez en liberté
Annoncer à tous les rivages
Le calme et la tranquillité (1).

(1) Archives de Reims. — Inscription décorant la porte de Reims sur les bords de la Vesle.

REIMS AU SACRE DE LOUIS XIV.

(1654.)

François, haussez vostre espérance !
Louys, l'onction et les lys
Sont trois présens, trois riches prix
Dont Dieu récompense la France.
Tous trois nous sont donnés des cieux ;
Tous trois venant de ces saincts lieux,
Leur origine nous fait croire
Que nous aurons avec l'honneur,
Par ces escoulemens de gloire,
Une éternité de bonheur (1).

Louys, si nostre Dieu seconde
Les vœux que nous faisons pour toy,
Tu dois estre sacré le roy,
Non pas de France, mais du monde ;
Et les lys, que de sainctes loix
Firent les armes des François,
Malgré toute sa résistance
Et contre ses efforts divers,
Un jour seront, par ta vaillance,
Les armes de tout l'univers (2).

(1) Les Rémois se souvenaient des misères de la Ligue, et étaient restés fidèles à la couronne pendant la Fronde.

(2) Quelle prétention ! la Révolution française et ses descendantes y ont mis bon ordre.

LA CHANSON DU MARQUIS D'OLIZY,

CAPITAINE DE LA VILLE DE REIMS.

(1656-1658.)

GODINOT, *fermier du marquis, au conseil de ville.*

Enfin, pour vous tirer de peine (1),
Noble sénat de Betisy (2),
Voici ce vaillant capitaine,
Jean Larcher, marquis d'Olizy :
C'est un homme, je vous réponds,
A rompre ponts,
A rompre ponts, gués et passage,
Adroit, vaillant, prudent et sage.

(1) Montal, gouverneur de Rocroy pour les Espagnols, faisait des excursions en Champagne, ravageait tout le plat pays et s'apprêtait à faire faire la vendange qui approchait. Ses cavaliers menaçaient la campagne de Reims : les habitants élurent pour capitaine Jean-Michel Larcher, fils du président Larcher, jeune homme sans expérience militaire, connu seulement par sa vie désordonnée.—On lui donna l'ordre de rompre tous les ponts sur le cours de la Vesle et sur celui de ses affluents.—Il prit le nom de la terre d'Olizy, près Reims, possédée par son père, et il y joignit le titre de marquis. Quoi qu'il en soit, avec l'aide du comte de Grandpré, il battit les Espagnols. Le combat eut lieu à la Pompelle, près de Reims, et fut sanglant. Les milices rémoises s'y comportèrent bravement.—Le marquis d'Olizy fut depuis intendant de Champagne.

(2) Il est probable que l'auteur a voulu dire *Betheny :* dans tous les cas, cette erreur volontaire de nom est une impertinence.

LE LIEUTENANT DES HABITANS *à Godinot.*

S'il soulage notre détresse,
Il sera bien récompensé :
Qu'il donne ordre au moulin l'Abbesse,
Cuissat, Macot et Compensé,
Jonchery, Breuil et Courlandon,
Au Pré-d'Ormond,
Au Roland, Courville et Villette,
Au pont d'entre Fismes et Fismette.

LE MARQUIS D'OLIZY *au lieutenant.*

Désormais la Ville du sacre
Ne craindra plus les ennemis :
J'en ferois un trop grand massacre,
Si en campagne ils s'étoient mis.
Montal (1), quoiqu'homme de grand cœur,
Mourroit de peur,
Et Caillet (2) trembleroit dans l'âme,
S'il voyait l'acier de ma lame.

LE LIEUTENANT DES HABITANS
au marquis d'Olizy.

Louons de Dieu la providence,
Qui pourvoit à notre besoin,
Suscitant, pour notre défence,
Un marquis digne d'un tel soin.
Par saint Nicaise et saint Remy !
Mon cher ami,

(1) Gouverneur de Rocroy pour les Espagnols.
(2) Receveur des contributions pour Condé.

Nous prions Dieu que votre garce (1)
Vous fasse belle et ample race (2).

(1) Le marquis d'Olizy vivait avec la fille d'un meunier qu'il faisait passer pour sa femme.

(2) Cette chanson est attribuée à François de Maucroix, chanoine de Reims, mort en 1718, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. — V. *Œuvres de Maucroix*, — Louis Paris, t. I, p. XX et 267.

LES
OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CHAMPAGNE
A MAZARIN.
(1653.)

Quand vous auriez comme le prince (1),
Devant qui tout l'empire a fuy,
Et que vous eussiez, comme lui,
Conquis des villes et des provinces,
Si vous n'êtes Italien,
Adieu l'espoir de la fortune !
Si vous n'êtes Italien,
Vous n'attraperez jamais rien.

Eussiez vous forcé cent murailles
Et, comme lui, par vos exploits
Accru l'empire des François
Et gagné trois grandes batailles,— Si vous, etc.

Fussiez vous noble de cent races,
Fils de comte et de mareschal,
Jamais au Palais Cardinal
L'on ne vous fera faire place, — Si vous, etc.

Bien qu'à l'assaut de trente villes
L'on auroit connu votre nom
Et qu'on sçauroit que le canon
Vous auroit fait jambes de quille,—Si vous, etc.

(1) Louis de Bourbon, prince de Condé, vainqueur à Rocroy.

Criez que c'est une injustice
De mépriser des gens de cœur.
L'on connoît bien votre valeur;
Mais on rit de votre service. — Si vous, etc.

Vous dites : — Je suis gentilhomme,
Je suis percé de mille coups.
— Mon bon ami, retirez-vous,
Car vous ne venez pas de Rome. — Si vous, etc (1).

(1) Des officiers du régiment de Champagne, n'ayant pu obtenir audience de Mazarin, imaginèrent de se faire annoncer en ajoutant un *i* à leurs noms ; cette ruse leur réussit. De là cette chanson.

LE CHANT DU DÉPART

DES MILICIENS ARDENNAIS.

(1660-1700.)

— Ma petite Louison,
Il faut nous quitter, ma chère ;
Par ordre d' la nation
Il faut aller à la guerre.
Or, adieu donc !
Tu peux bien chercher à plaire
A d'autres garçons.
Il faut aller à la guerre, etc.

— Que me dis-tu, cher amant ?
Après m'avoir fait entendre
Que ton beau régiment
Resterait à Lille en Flandre,
Sans en sortir !
A présent, il faut se rendre
Près de l'ennemi. — Il faut, etc.

— Les ordres sont arrivés :
Il faut entrer en campagne,
Pour joindre la grande armée,
Pour se battre en Allemagne.
Oh ! quel honneur !
Console-toi, ma mignonne,
Renferme tes pleurs. — Il faut, etc.

— Cher amant, t' voyant partir,

Je n' puis retenir mes larmes :
Je m'en irai pour mourir
A la faveur de tes armes.
Oh ! quel malheur !
Il faut dire adieu aux charmes
Des amants trompeurs. — Il faut, etc.

— Console-toi, Louison ;
A présent on fait la guerre ;
Si je fais un coup là-bas,
Si je gagne quelque richesse,
O mes amours !
J'irai revoir ma maîtresse
Au déclin du jour. — Il faut, etc.

— Que me dis-tu, cher amant ?
A présent qu'on fait la guerre,
Si tu fais un coup là bas,
Si tu gagnes quelque richesse,
Pauvres amours !
Tu laisseras là ta maîtresse
Pleurer nuit et jour. — Il faut, etc.

— Grand prince et grand roi Louis,
Je vous prie qu'après la guerre,
Je revoie mon ami
Dedans son lieu ordinaire,
Où il pourroit
R'prendre ses amours premières :
Renvoyez-le-moi. — Il faut, etc (1).

(1) Ardennes. — Collections de MM. Colin et Nozot. — Cette chanson est encore répétée par les conscrits des Ardennes. Le dernier couplet lui donne une date certaine.

LA COMPLAINTE DU JUGEMENT DE NICOLAS FOUQUET, SEIGNEUR DE VAUX EN BRIE.

(1661.)

Sus, bons François!
A haute voix
Remercions le roy des roys
Et sa toute puissance,
Qui, malgré le grand Lucifer,
A sauvé l'innocence
De la corde et du fer.

Le procureur,
Plein de fureur
Plus que de tendresse et d'honneur,
Conclut à la potence,
Pour sacrifier à ses dieux
Un homme d'importance,
Qui vaut cent fois mieux qu'eux.

Le rapporteur
Adulateur,
S'intéressant à la faveur,
Crut sa fortune faite,
Et qu'il seroit assurément,
Abattant cette tête,
Celle du parlement.

Monsieur Pussort

Harangua fort;
Mais, par malheur, il prit l'essort,
Et sa sotte harangue
Fit voir à Messieurs du bureau
Qu'il a beaucoup de langue
Et fort peu de cerveau.

Un forgeron,
Qui est félon
Et pire qu'un démon,
Par sa fureur extrême,
Voulut perdre les innocens :
Mais il perdit luy même
Sa fortune et son sens.

Ne finissons
Point la chanson
Sans exalter ce d'Ormesson :
Le bon Dieu le bénisse
Avec tous les gens de bien,
Qui rendent la justice
Et qui ne craignent rien (1)!

(1) Cologne, P. Marteau, 1694.—Nicolas Fouquet, vicomte de Vaux, surintendant des finances en 1652, protecteur des artistes et des gens de lettres, épuisa les ressources du trésor par son faste. La construction de son château de Vaux dévoila ses dilapidations. Louis XIV le fit arrêter en 1661. Colbert, en le poursuivant, fit son devoir. Il fut toute sa vie victime de sa fermeté. Les amis de Fouquet, presque tous hommes de lettres, ne cessèrent pendant vingt ans d'insulter le grand ministre : ils l'outragèrent encore après sa mort.— V. les pages suivantes.—Fouquet fut condamné au bannissement, peine qui fut commuée en une prison perpétuelle. Il mourut en 1680.—Le procureur général avait conclu à la peine de mort.—Henri Pussort, oncle de Colbert, parla dans le même sens. C'était, d'ailleurs, un profond jurisconsulte;

FOUQUET,

SEIGNEUR DE VAUX EN BRIE,

ET LE

RÉMOIS COLBERT.

(1661.)

Il faut pendre Fouquet, j'en demeure d'accord :
Il a trop abusé, sire, de vos finances ;
Mais si l'on pend tous ceux qui méritent la mort,
Il va bien coûter en potences.
Cependant tous les fonds sont déjà destinés,
Et quand le charpentier en aura fait l'avance,
Sire, si vous ne l'ordonnez,
Colbert ne passera jamais cette dépense.

La corde de Fouquet est maintenant à vendre;
Nous avons de quoi l'employer :
Colbert, Sainte-Hélène, Berryer,

il mourut doyen du conseil d'Etat en 1697.—Il avait quatre-vingt-deux ans.—Sa sœur Marie fut mère de Colbert.—Olivier Lefèvre d'Ormesson, rapporteur du procès de Fouquet, sauva la tête de l'accusé par sa modération et sa sagesse; il n'en eut pas moins l'estime de Louis XIV, qui le fit conseiller d'Etat. Il mourut en 1686.—La générosité de Fouquet lui avait fait des amis dans toute la Brie.—Aussi la complainte ci-dessus fut-elle très-populaire.

Pussort, Noguès, Hérault, Poncer, le chancelier,
Voilà bien des voleurs à pendre !
Voilà bien des fous à lier (1) !

(1) Fouquet ne fut ni pendu ni même condamné à mort ; il mourut en 1680. — La première chanson attaque l'économie de Colbert, et la seconde dénonce tous les ennemis et les juges de Fouquet.

SONNET CONTRE J.-B. COLBERT.

(1661.)

Ministre avare et lache, esclave malheureux,
Qui gémis sous le faix des affaires publiques,
Victime devouée aux chagrins politiques,
Phantome respecté sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est [dangereux !
Contemple de Fouquet les funestes reliques !
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus [affreux.

Il part plus d'un revers des mains de la For- [tune.
La chute, comme à lui, te peut être commune :
Nul ne tombe innocent, d'où tu te vois monté :

Cesse donc d'animer ton prince à son sup- [plice,
Et, lorsqu'il a besoin de toute sa bonté,
Ne lui fais pas user de toute sa justice (1).

(1) Hénault. — *Variétés sérieuses et amusantes* Amsterdam, 1765. — Quand on dénonça ce sonnet à Colbert, il demanda s'il ne contenait rien contre le roi. — « Non, répondit-on. — Eh bien ! alors, dit le grand homme, je n'en veux pas connaître l'auteur »

LE GRAND-PÈRE DE COLBERT.
(1662.)

Colbert avoit un grand père
Très peu connu des savans,
Qui n'étoit pas si sévère
Ni si rude aux pauvres gens.
Il portoit sous son aisselle
Une ravissante vielle,
Dont les sons et les accords
Lui tiroient la faim du corps.

Il n'avoit pour tout potage
Que celui qu'on lui donnoit ;
Mais il avoit l'avantage
De voir son bien clair et net.
Quelques noces de village
Faisoient tout son apanage
Et maintenoient l'embonpoint
Du moule de son pourpoint (1).

(1) Cette légende n'est qu'une méchante fable.— Colbert était d'une bonne famille de bourgeoisie, connue dans nos archives dès le XVe siècle. Son père était marchand de draps, et demeurait rue Cérès, à Reims, à l'enseigne du *Long-Vêtu*. Né dans cette maison, il entra dans les bureaux de Michel Le Tellier, alors secrétaire d'Etat. C'est là que Mazarin le distingua. — Son histoire est connue. Il eut le tort d'oublier son origine : l'envie la lui rappela sans pitié. Ne l'aurait-il pas combattue plus noblement en proclamant tout haut que le travail et le savoir avaient, d'âge en âge, fait d'une famille d'ouvriers une race de bourgeois et de

LE GRAND-PÈRE DE J.-B. COLBERT.

VARIANTE.

(1662.)

Colbert avoit un grand père,
Qui n'étoit pas si puissant
Ny si riche que son père,
Mais qui vivoit plus content.
Il portoit sous son aisselle
Une ravissante vielle
Qui, du son de ses accords,
Luy tiroit la faim du corps.

Il étoit dans la Champagne
De l'ordre de saint François.
Sa vielle étoit sa compagne,
Et son écuelle de bois;
Et du fredon de sa vielle
Il remplissoit son écuelle,
Et remettoit en son point
Le moule de son pourpoint (1).

fonctionnaires ? N'est-il pas plus glorieux pour les gens qui portent son nom d'avoir à la tête de leur arbre généalogique un grand homme, qu'une suite d'ancêtres étrangers et inconnus ?

(1) Cologne, P. Marteau, 1694.—Colbert n'eut pas le courage d'avouer l'obscurité de son origine bourgeoise : sa vanité lui causa bien des humiliations.—V. plus loin.

LES ARMES DE FOUQUET, DE LE TELLIER, SEIGNEUR DE LOUVOIS, ET DE COLBERT.

(1669.)

Le petit écureuil est pour longtemps en cage;
Le lézard, plus adroit, fait mieux son per-
[sonnage;
Mais le plus fin des trois est un vilain serpent,
Qui, s'abaissant, s'élève, et s'avance en rampant.

Voyez quelle est notre misère,
Que le palais de nos Césars
Devienne aujourd'hui le repaire
Des couleuvres et des lézards (1).

(1) Il est curieux de voir les blasons des trois hommes qui tinrent, à cette époque, les destinées de la France entre leurs mains, empruntés au nobiliaire de Champagne. — On connaît l'écureuil de Fouquet, vicomte de Vaux-en-Brie, avec son irritante devise : *Quo non ascendam ?*—MM. Le Tellier, seigneurs de Louvois-lès-Reims, avaient pour armes des lézards. —Colbert, dédaignant l'origine de ses ancêtres (*colibertus*, affranchi), et voulant faire oublier la boutique de son père, avait cru bien faire de prendre des armes parlantes : il mit sur son écu une couleuvre (*coluber*). S'il y eût mis trois navettes, il se fût évité un ridicule, il eût fermé la bouche à l'envie, cette méchante vipère, toujours enchantée de trouver à mordre.—Heureux les grands hommes qui n'ont d'autre faiblesse qu'un peu de vanité !

EPITAPHE DE LOUIS BARBIER,

ÉVÊQUE DE LANGRES.

(1670.)

Ci gît un très grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais et fut toujours fort sage.
Je n'en dirai pas davantage :
C'est trop mentir pour cent écus (1).

(1) B. DE LA MONNOYE.—Louis Barbier, secrétaire et favori de Gaston, duc d'Orléans, avait fait son chemin en cour par son caractère bouffon. Il se faisait appeler l'abbé de la Rivière. Nommé évêque de Langres, il mourut en 1670.— S'appréciant à sa juste valeur, il supposa que personne ne lui ferait d'épitaphe flatteuse ; il légua donc par son testament cent écus à qui la ferait : voici celle qu'il obtint.

ÉPITAPHES D'ANTOINE BARBERIN,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1671.)

Ci gît un fou, qui porta mitre,
Qui fit enrager son chapitre
Et son clergé diocésain.
Dieu nous garde d'un pareil maître :
Jamais homme ne fut si vain
Et n'eut moins sujet de l'être.

Ci gît un fol qui porta mitre,
Un fol des fous maître passé.
Or le prélat et son chapitre
Présentement sont *in pace* (1).

(1) François de Maucroix. — Antoine Barberin, parent du pape Urbain VIII, était un homme lettré ; mais il était étranger, et le chapitre de Reims le vit avec peine à sa tête. Le caractère du prélat n'était pas de nature à vaincre cette antipathie : de là des luttes dans lesquelles Maucroix prit un rôle actif. — V. ses *Mémoires*, publ. de la Société des Bibliophiles de Reims. — V. *OEuv. div. de Maucroix*. — L. Paris, t. I.

LA COMPLAINTE DE LA MORT DE TURENNE.

(1675.)

Pleurons, fidèles François (1),
Pleurons le grand Turenne :
Pleurons tous à cette fois
Pleurons ce grand capitaine.

Pleurons Henry de la Tour,
Un des appuys de la France,
Et regrettons chaque jour
Turenne plein de vaillance.

Il n'y a point de soldats,
Ni de braves capitaines,
Qui ne pleurent le trépas
Du vicomte de Turenne.

Ce prince estoit estimé
Des grands, de la noblesse,
Et du roy beaucoup aimé,
Qui le regrette sans cesse.

Tous les princes et seigneurs
En sont dans la tristesse.
Chacun a de la douleur,
Jusqu'aux dames et princesses.

Ce grand prince estoit si bon,

(1) Troyes, *Recueil de chansons populaires.*

Si benin et tant aimable,
Que le roy Louis de Bourbon
En est inconsolable.

Tous nos ennemis trembloient,
Tant en Flandre qu'Allemagne,
Au moment que l'on disoit :
Turenne est en campagne.

Dans les plus fameux combats,
Il emportoit la victoire.
Il animoit les soldats :
C'estoit pour avoir la gloire.

Il a toujours combattu
Pour le service de la France (1) :
L'ennemy il a vaincu
Par sa valeur et prudence.

Pour le service du roy,
A la Hollande et l'Espagne
Il a donné de l'effroy
Et fait trembler l'Allemagne.

C'estoit un des plus vaillans
De nos généraux d'armée,
Des plus sages et plus prudens,
Pein de vertus consommées.

Il est mort au lict d'honneur,
Donnant sur l'arrière-garde
De l'armée de l'empereur,
Par un coup de canonnade.

(1) V. cependant ci-devant, année 1650.

Toute la cour est en deuil,
Le roy et mesme la reine (1),
Voyant dedans le cercueil
Le maréchal de Turenne.

O mort ! trop cruelle mort !
Tu as ravi à la France
Un de ses plus grands supports,
Turenne plein de vaillance.

Le roy l'aimoit tendrement
Pour sa conduite et prudence ;
Enfin, c'estoit l'ornement
De la cour et de la France.

Noble France, que tu perds,
Perdant ce grand capitaine !
Des guerriers le plus expert,
C'estoit le grand de Turenne.

On regrette mille fois,
On soupire pour ce prince :
Il n'y a pas de François
Qui ne pleure en province.

Ses sujets se fondent en pleurs (2),
Et regrettent leur cher maistre ;
Jusqu'au moindre serviteur
Son déplaisir fait paroistre.

Prions Jésus tout puissant

(1) Marie-Thérèse, reine de France, était de la maison impériale d'Autriche et de la famille royale d'Espagne, contre lesquelles Turenne lutta toute sa vie.

(2) Cadet de la famille, il n'était pas seigneur de Sedan.

Et le grand roy des victoires
Qu'il place au firmament
Turenne dedans sa gloire (1).

(1) Maréchal général de France, tué d'un coup de canon au moment où il allait battre Montecuculli. Né dans le château de Sedan, entre ces murs où naquirent aussi les sires de la Mark, au milieu de ces tours qui, les dernières de France, représentèrent le système féodal, Turenne n'était pas un chevalier, comme le furent ses pères : du tranchant de son épée on parle peu ; mais la tête et le cœur en lui firent le grand homme. Patron des vaincus, père du soldat, bon chrétien, resté modeste au milieu de ses triomphes, il sera l'éternel honneur de la Champagne moderne. Il fut inhumé à Saint-Denis, au milieu des tombeaux de nos rois : on lui fit cette épitaphe :

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois ;
Il obtint cet honneur par ses fameux exploits.
Louis voulut ainsi couronner la vaillance,
Afin d'apprendre aux siècles à venir
Qu'il n'est point de différence
Entre porter le sceptre et le bien soutenir.

LA MORT DE TURENNE ET LE PIQUET.

(1675.)

Quand la mort eut frappé Turenne,
Le plus grand des généraux,
Des cartes en main, Célimène,
Pleurait ainsi ce héros :
— Madame, quelle triste nouvelle !
Plaignons notre malheureux sort.
Battant les cartes, — Ah ! dit-elle,
Coupez : le grand homme est mort !

— J'en suis fâchée.—Parlez, Madame.
— Point de carreau, quel malheur !
— On admirait sa grandeur d'âme.
— Si j'avais le roi de cœur,
Certes, j'aurais compté soixante.
— Ce prince sera regretté.
— De mon jeu je suis mécontente :
J'avais quinte, et j'ai tout gâté.

— O France, ô funeste campagne !
Tous mes trèfles sont à bas,
— Quel triomphe pour l'Allemagne !
— Cinquante ne valent pas.
— Il méritait une couronne.
Oh ! cruel boulet de canon !
—Tierce majeure est-elle bonne ?
On n'oubliera jamais son nom.

— Le monarque aura de la peine
(J'ai trois valets, trois dix).— Non.
A remplacer ce capitaine.
— J'ai quatorze de rois.— Bon !
Tel est le vrai portrait du monde :
Il pleure, il est au désespoir.
Quelle est donc sa douleur profonde ?
C'est un jeu du matin au soir (1).

(1) Ardennes, collection de M. Nozot.

LE TRIOLET

DE LA CHAMPAGNE SAUVÉE.

(1677.)

Tu viens, Créquy, de sauver la Champagne :
Oh ! que d'encens te doivent les buveurs !
Malgré l'effort de toute l'Allemagne,
Tu viens, Créquy, de sauver la Champagne :
Oh ! que d'encens te doivent les buveurs !
Peut on voir de plus belle campagne ?
Oh ! que d'encens te doivent les buveurs !
Tu viens, Créquy, de sauver la Champagne (1).

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. IV, p. 411.—Que d'invasions nous valent nos coteaux ! Heureusement, ceux qui les cultivent savent les défendre. – L'armée impériale, commandée par le duc de Lorraine, était arrivée jusqu'à Mouzon. François de Créquy, maréchal de France, à la tête d'une poignée de braves réunis à la hâte, la chasse devant lui, prend Fribourg en Brisgau et la bat à la journée de Kokberg.—En 1684, il prenait Luxembourg, et mourait en 1687. —Son père, maréchal de France, comme lui, avait été tué en 1638, au siège de Brême.—Son fils, en 1702, périt en combattant pour la France à la bataille de Luzara.

LE TRIOMPHE DU SOLEIL.

FEU DE JOYE FAIT A REIMS A L'OCCASION DE LA PAIX DE NIMÈGUE (1).

(1679.)

LE LEVANT.

Ainsi, sans jamais se lasser,
Dès que ce prince auguste a finy sa carrière,
Nous le voyons recommencer :
Ainsi, jamais sans un seul pas en arrière,
Vers la gloire il sçait s'avancer.

LE COUCHANT.

Ce n'est pas au repos qu'il tend,
Et sa sphère n'est pas connue
A quiconque en juge autrement ;
Il est toujours en mouvement,
On a beau le perdre de vue.

LE MIDY.

Ouy, contre tant de feux la fuite est inutile,
Et vous taschiez en vain d'en éviter l'effect,

(1) Devant l'hôtel-de-ville s'élevait une pyramide surmontée d'un soleil flamboyant.—A sa base étaient représentés les quatre points cardinaux.—Les statues des quatre parties du monde décoraient le piédestal. — Ces figures étaient illustrées de ces vers.

Mortels, il n'est point d'ombre, il n'est aucun
Si luy mesme ne vous en fait. [azile,

LE NORD.

Venez rendre hommage au soleil,
Habitans des froides contrées ;
Vous sçavez comme nous qu'il n'a point de pareil,
Et vous avez appris quelles sont ses journées.

L'EUROPE.

Grace à tes soins, tout est calme chez moy.
Bellonne en d'autres lieux peut chercher de
[l'employ.
Je sens desjà le siècle d'or renoistre.
Mais pourquoy faut il, grand roy,
Que l'Europe ait plus d'un maistre?
Pourquoy ne faut il point qu'elle soit toute à toy?

L'ASIE.

Grand roy, viens délivrer l'Asie ;
C'est à ta main que cet honneur est dû :
Pour ce fameux exploit le destin l'a choisie,
Et voylà le moment si longtemps attendu.
L'Europe est maintenant paisible :
C'est maintenant ou jamais. [sible.
A ta valeur, grand prince, il n'est rien d'impos-
J'ay veu trembler Byzance au seul nom de la
La conqueste en est infaillible, [paix.
Ton étoile nous en répond.
Haste toi, monarque invincible,
La victoire t'attend aux bords de l'Hellespont.

L'AFRIQUE.

A son triomphe il le faut dire,

J'ai ressenti ses traits dans mon brûlant empire :
A mon air on peut en juger.
La chose n'est que trop visible,
Et pour connoistre enfin combien j'y suis sen-
Il suffit de m'envisager. [sible,

L'AMÉRIQUE.

Quoique la dernière en date,
Je ne dois pas tenir ici les derniers rangs.
Des faveurs du soleil à bon droit je me flatte,
Et j'en ay de bons garans.
Mais plus que l'or de mes veines
J'ay toujours aimé les lys,
Dont l'invincible Louys
Prend soin d'embellir nos plaines.
Heureuse si le ciel avait fait mon séjour
Plus voisin de son hémisphère!
Consolons-nous : on en fait mieux sa cour,
Quand on vient de loin pour la faire (1).

(1) La ville de Reims, quoique près du soleil, n'en faisait pas moins bien sa cour.—Au surplus, n'avait-elle pas le droit d'être fière des succès du roi, puisqu'elle lui donnait Colbert?

LA CHANSON DE CHARLEMONT.
(1680.)

Nous avons gardé Charlemont,
La paix encore est faite.
Nous retournons en garnison :
L'ennemi fait retraite.
L'Espagnol est tout étonné
Quand on parle de guerre.
Louis est un enfant gâté :
On lui laisse tout faire (1).

(1) La paix de Nimègue avait ajouté plusieurs places au territoire de la France. Louis XIV voulut qu'on lui remit encore Dinan ou Charlemont. Ce fut cette dernière ville qu'on crut devoir abandonner à ses exigences : elle resta française jusqu'en 1815. Son nom se retrouve dans une chanson naguère encore populaire dans l'armée, mais trop leste pour entrer dans ce recueil. En voici le refrain :

Celui qu'a fait la chanson,
C'est un hussard de Charlemont,
Un bon garçon.

J.-B. COLBERT, MARQUIS DE SEIGNELAY,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

(1680.)

Seignelay, vestu de velours,
Chargé de pierreries,
Nous cache de sales amours
Sous son hypocrisie.
S'il ne veut plaire qu'au Seigneur,
Pourquoy tant de parure?
Qu'il porte avec un humble cœur
De ses pères la bure (1)!

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. V, p. 65.—Seignelay, fils du grand Colbert, ministre de la marine, eut pour ennemis, comme son père, les amis de Fouquet, les amis des Le Tellier. Magnifique, généreux, pieux et charitable, il était indignement calomnié. C'est lui qui commandait la flotte qui força la ville de Gênes à faire sa soumission à Louis XIV. Il mourut en 1688.—Si Colbert n'avait pas voulu tromper le public sur l'origine de sa famille, on n'aurait pas mis tant de persévérance à la rappeler à ses enfants.

LA CHANSON DE MESDEMOISELLES COLBERT.

(1681.)

Les Colbert n'en sont pas plus vaines (1),
Quoiqu'en la chambre de la reine
On fasse asseoir leur noir fessier (2) ;
Car, en duchesses débonnaires,
A leur cousin le tapissier
Elles ont donné leur dais à faire.

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. V, p. 103. — *Histoire de Louis XIV en chansons* : noël. — Ce sont les filles du grand Colbert qui sont en scène.

(2) L'envie noircit tout : qu'en savait-elle ? — Noir ou non, Jeanne-Marie-Thérèse Colbert épousa Ch.-H. d'Albert, duc de Chevreuse. — Henriette Colbert, le duc de Beauvilliers, pair de France. — Marie-Anne Colbert épousa Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France. — La position de leurs maris leur donnait le droit de s'asseoir dans le salon de la reine, et en certains cas, d'avoir un siége sous un dais. — Avaient-elles un cousin tapissier ? Le fait est possible. — Si elles lui donnèrent leur dais à faire, cela prouve qu'elles ne l'avaient pas oublié.

LA CHANSON DE L'IMPOT SUR LES ŒUFS.

(1682.)

Colbert a fait mettre
Impots sur les œufs :
De chaque douzaine
Il en aura deux.
Les poules s'en mocquent,
Disant qu'elles ne pondront plus
Lanturelu, lanturelu, lanturelu (1) !

(1) En 1629, il y eut à Dijon une émeute au sujet des impôts créés par Richelieu sans avoir été votés par les Etats ; le cri de ce mouvement populaire fut : *Lanturelu* , nom d'un de ses chefs, si nous ne nous trompons. Il servit de refrain à de nombreuses chansons, qui eurent cours en Bourgogne et en Champagne, et il resta pendant longtemps celui des couplets d'opposition. — Louis XIII se rendit à Dijon, apaisa les troubles et défendit de chanter *Lanturelu*. — De là cette jolie chanson de Voiture ;

Le roy nostre sire,
Pour bonnes raisons
Que l'on n'ose dire
Et que nous taisons,
Nous a fait défense
De ne plus chanter lanturelu,
Lanturelu, lanturelu, lanturelu.

La reine, sa mère,
Reviendra bientost,

LE FILS D'UN COURTAUD DE BOUTIQUE.
(1683.)

J'ai vu Colbert sur son lit de parade :
J'en ay vu crever de douleur ;
Et j'en ai même vu qui, traversant l'estrade,
Le contemploient avec horreur,

Et Monsieur son frère
Ne dira plus mot.
Il sera paisible,
Pourvu qu'on ne chante plus
Lanturelu, etc.

De la Grande-Bretagne
Les ambassadeurs,
Ceux du roy d'Espagne
Et des électeurs
Se sont venus plaindre
D'avoir partout entendu :
Lanturelu, etc.

Ils ont fait leur plainte
Fort éloquemment
Et parlé sans crainte
Du gouvernement.
Le roy leur a répondu :
Lanturelu, etc.

Dessus cette affaire
Le nonce parla,
Dit que le Saint Père
N'entend point cela,
Qu'un François dans Rome
A crié comme un perdu :
Lanturelu ! etc.

Luy refusant de l'eau bénite.
Moy, j'ay doublé le pas, et, traversant plus [vite,
En ay donné de tout mon cœur.
Là, voyant son palais tout noir jusqu'au por- [tique,
Un badaud, me parlant tout bas,
M'a dit, me prenant par le bras :
—Vois tu qu'après la mort de ce grand politique,
Si l'on étale tant de draps,
C'est qu'il estoit le fils d'un courtaud de bou- [tique (1).

Pour bannir de France
Ces troubles nouveaux,
Avec grande prudence,
Le garde des sceaux
A scellé des lettres
Dont voicy le contenu :
Lanturelu ! lanturelu ! lanturelu !

(1) Cologne, P. Marteau. — 1693. — Colbert mourut en 1683, épuisé par le travail, au milieu des malédictions d'un peuple ingrat et injuste. Ses funérailles n'eurent pas lieu sans tumulte, et ses restes furent insultés. La postérité l'a vengé.

LA MORT DE COLBERT.

(1683.)

Ah çà! commère Isabiau,
Lorgne moi ce petit tombeau
Agencé sous une couleuvre.
C'est là qu'est ce futé manœuvre,
Colbert, ce grand surintendant,
Qui nous plumoit si finement.
Morguié! disons luy une antienne,
Pour que Guieu, par sa bonté,
Le boute en lieu de sureté;
Car j'ons bien peur qu'i ne revienne (1).

(1) *Le Tableau du gouvernement de MM. Richelieu, Mazarin et Colbert*, etc. — Cologne, Pierre Marteau, 1694. — Parmi les poètes qui eurent le courage d'insulter la mémoire de Colbert, nous trouvons avec chagrin son compatriote Jean de la Fontaine. Son amitié pour Fouquet l'égara.

MORT DE COLBERT.

(1683.)

On auroit sur nos vins augmenté les impots,
Voyant la vendange si bonne;
Mais, par bonheur, l'ennemi du repos
Est mort avant l'automne.

Ci git le père des impots,
Dont chacun a l'ame ravie.
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ota pendant sa vie !

Charon, voyant Colbert sur son rivage,
Le prend, à ce qu'on dit, et le noye aussitost,
De peur qu'il ne mette un impot
Sur la barque et sur le passage.

Ci git Jean Baptiste Colbert :
Au diable soit quiconque y perd (1) !

(1) On a fait un volume de poésies injurieuses composées contre Colbert, Mazarin et Richelieu.—Cologne, P. Marteau. —Le peuple s'inquiétait peu des rivalités de cour, mais il ne pardonnait pas à notre compatriote les impôts qu'il fut obligé d'établir pour fonder la grandeur de la France et préparer son avenir commercial.

LOUVOIS ET MAURICE.

(1685.)

Maurice disoit à Louvois :
—Mon frère, vous n'estes pas sage.
De quatre enfans, que je vous vois,
Vous négligez trop l'avantage.
Louvois répond avec soupirs :
—Je sais modérer mes désirs.

Barbezieux règlera l'Estat ;
Souvré remplacera Turenne ;
L'abbé vise au cardinalat ;
Pour Courtenvaux, j'en suis en peine :
Il est sot et de mauvais air ;
Nous n'en ferons qu'un duc et pair (1).

(1) Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims dès 1671, amena sa famille à Louvois-lès-Reims.—Son frère, le célèbre ministre, prit le nom de cette terre. Il avait quatre fils.—L'aîné, L.-B.-M. Le Tellier de Barbezieux, ministre de la guerre, mourut en 1701, âgé de trente-trois ans.—Le Tellier de Souvré fut mestre de camp de cavalerie.—L'abbé de Louvois, grand maître de la librairie, bibliothécaire du roi, homme intelligent et dévoué à ses fonctions, ne cessa d'augmenter les collections à lui confiées. Il mourut en 1708, membre des trois académies.—Le Tellier de Courtenvaux fut maître de la garde-robe du roi.—Louvois était insatiable, mais il protégeait les roturiers, les poussait aussi haut que possible, et menait durement les nobles incapables.—Il avait promis 20,000 livres à qui lui dénoncerait l'auteur des couplets ci-dessus. Un jour, il trouva sur son assiette ce distique :

Louvois, garde tes louis ;
J'estois seul quand je les fis.

MAURICE A LOUVOIS.

(1685.)

Louvois, garde toi de mourir,
Quoique ton dessein soit modeste;
Car je craindrois pour l'avenir
Quelque catastrophe funeste,
Et sans estre un fort grand devin,
Tel à peu près est leur destin :

Ton fils, secrétaire d'Estat,
Sera traité comme Blainville ;
Souvré demeurera soldat ;
Ton abbé, curé de Chaville,
Et l'on fera de Courtenvaux
Ce qu'on a fait de Philipeaux (1).

(1) Jules-Armand Colbert de Blainville, quatrième fils du grand Colbert, fut surintendant des bâtiments du roi pendant la vie de son père. A sa mort, il fut destitué et nommé sous-lieutenant d'infanterie. Il eut le courage de recommencer sa carrière et mourut en 1704, lieutenant général des armées du roi, des suites de ses blessures reçues à Hochstet. — Philipeaux, fils du duc de la Vrillière, fut enfermé comme fou.

LA CHANSON DES DRAGONNADES

DANS LES ARDENNES.

(1685-1695.)

C'était un paysan
Revenant de campagne,
Dans sa maison trouvant
Quantité de gendarmes.
— Eh ! du vin !
Buvons, trinquons !
Bei Gott ! Eh ! Meinher !
Lansmann ! Eh ! war da !

Dans sa maison trouva
Quantité de gendarmes.
— Grand Dieu ! qu'est-ce cela?
—Ce sont des dragonnades.—Eh ! du vin ! etc.

— Grand Dieu ! qu'est-ce cela ?
— Ce sont des dragonnades.
Ils mangeront tout ton pain,
Ton beurre et ton fromage.—Eh ! du vin ! etc.

Ils mangeront tout ton pain,
Ton beurre et ton fromage ;
Ils mangeront toutes tes oies :
Tu auras le plumage. — Eh ! du vin ! etc.

Ils mangeront toutes tes oies :
Tu auras le plumage.

Ils boiront tout ton vin,
Le meilleur de ta cave. — Eh ! du vin ! etc.

Ils boiront tout ton vin,
Le meilleur de ta cave.
Ils coucheront dans ton lit
Avec ta jolie femme. — Eh ! du vin ! etc.

Ils coucheront dans ton lit
Avec ta jolie femme :
Les enfants que tu auras,
Ce seront trois gendarmes. — Eh ! du vin ! etc.

Les enfants que tu auras,
Ce seront trois gendarmes.
Un sera capitaine,
L'autre officier des gardes. — Eh ! du vin, etc.

Un sera capitaine,
L'autre officier des gardes,
Et l'autre sera tambour,
Battra la générale. — Eh ! du vin ! etc.

Et l'autre sera tambour,
Battra la générale :
Ce sera pour appeler
Les cocus du village. — Eh ! du vin ! etc. (1).

(1) Collection de M. Nozot. — Cette chanson, encore populaire dans les Ardennes, rappelle les violences reprochées aux dragons chargés d'exécuter les ordres du gouvernement contre les calvinistes nombreux alors à Sedan et dans ses environs.

LA CHANSON DE MM. COLBERT.

(1688.)

Seignelay, dont la dureté
Egale l'ignorance,
S'est distingué pendant l'été,
Par sa rare naissance.
Il perdra la flotte au printemps.
Oh ! que ne sommes nous du temps
De Jean de Vert,
De Jean de Vert en France !

Seignelay fait bien du fracas :
Il a l'air magnifique ;
Pour ordonner un grand repas,
C'est un grand politique;
Mais, pour son conseil, j'en fais cas
Moins que de celuy des goujats
De Jean de Vert,
De Jean de Vert en France.

La capacité de Croissy
A gagné pour la France
Les princes, qu'on voit aujourd'hui
Dedans notre alliance.
Renvoyons briller ces marchands
A Reims, où ils étoient du temps
De Jean de Vert,
De Jean de Vert en France (1).

(1) *Chansonnier Maurepas.* — J.-B. Colbert, marquis de Seignelay, fils du grand Colbert, ministre de la marine, en 1676, à vingt-cinq ans, s'embarqua deux fois sur les flottes qui combattaient les ennemis de la France (1684-1688). Il aimait le faste, servit habilement le roi, et mourut en 1690. — Charles Colbert, marquis de Croissy, frère du

LA CHANSON DE COLBERT,

COMTE DE MAULEVRIER, CORDON BLEU.

(1689.)

Hé quoi donc ! Monsieur Colbert,
Que n'imitez-vous Fabert,
Qui disoit qu'un fils de marchand
(Vous l'estes aussi,
Souvenez vous en),
Qui disoit qu'un fils de marchand
Ne pouvoit tenir ce rang !

grand Colbert, fut ambassadeur en Angleterre, plénipotentiaire de France au congrès de Nimègue, enfin ministre des affaires étrangères. — Il a laissé des mémoires. Il mourut en 1696. — Jean de Vert, capitaine des armées impériales, général d'invasion, fut la terreur du nord de la France sous le règne de Louis XIII. — Voici l'épitaphe composée contre Seignelay :

Cy gît, ce n'est pas grand dommage,
Que pour Tourville et pour Cavois,
Un ministre d'Etat peu sage,
Qui, s'il eût imité Louvois,
Eût fait un bien meilleur usage
Des grands biens qu'il eut en partage.
Mais chacun dit tout d'une voix
Que cet imprudent personnage
A mangé tout et par delà
Ce que son père nous vola.

Colbert, pour répondre aux envieux, justifia nettement que les dix millions qui composaient sa fortune provenaient des dons avoués du roi et de ses économies.

Ce cordon bleu fut offert
A ce généreux Fabert :
Mais, étant fils de marchand,
Il n'en voulut pas
(Souvenez vous en) ;
Mais, étant fils de marchand,
Vous en devriez faire autant.

D'Hozier, le voulant servir,
D'Escosse le fit venir :
Mais, étant fils de marchand,
Il n'en voulut pas
(Souvenez vous en) ;
Mais, étant fils de marchand,
Que n'en faites vous autant (1) !

(1) Bibl. Nat. *Chansonnier Maurepas*, t. V, p. 279. — Il s'agit d'un frère du grand Colbert. Edouard-François Colbert, comte de Maulevrier, ministre d'Etat, chevalier des ordres du roi, était lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Tournay.—Colbert, étant fils de marchand, ne pouvait faire parvenir sa famille aux dignités et honneurs réservés à la noblesse de race : au lieu d'imiter la sage dignité du maréchal Fabert, il imagina de se créer des ancêtres d'origine étrangère. Une épitaphe, en caractères du XVe siècle, fut posée de nuit dans le cloître du couvent des Cordeliers de Reims, et, quelques jours après, il fit lever copie de cette inscription, qui lui donnait une origine écossaise et huit générations de noblesse. — Les amis de Fouquet et de Le Tellier, qui ne passèrent rien à nos compatriotes, exploitèrent avec acharnement cette supercherie indigne d'un grand homme. — Colbert de Maulevrier avait reçu le cordon bleu, le 1er Janvier 1689.—Il mourut en 1693.—Son fils aîné parvint au grade de colonel. Il se conduisit avec valeur à la défense de Namur, en 1695 : il y fut tué.

LA CHANSON DES MILICIENS DES ARDENNES.

(1690.)

J'ai planté un laurier
Le second jour d'Avril.
Je l'ai planté le soir,
Le matin re—tra la la la,
Le matin reverdit.

Je l'ai planté le soir,
Le matin reverdit.
Je lui ai dit : —Laurier,
Que tu—tra la la la,
Que tu es tôt repris!

Je lui ai dit : —Laurier,
Que tu es tôt repris!
Que n'attends-tu le Mai,
Le Mai,—tra la la la,
Le Mai, le mois joli !

Que n'attends-tu le Mai,
Le Mai, le moi joli,
Que tout rosier boutonne,
Que tout,—tra la la la,
Que tout y reverdit.

Que tout rosier boutonne,
Que tout y reverdit,
Que tout's ces jeunes filles

Y change—tra la la la,
Y changeront d'amis.

Que tout's ces jeunes filles
Y changeront d'amis.
Pour moi, je n' chang'rai pas :
J'en ai un,—tra la la la,
J'en ai un trop joli.

Pour moi, je n' chang'rai pas :
J'en ai un trop joli.
Il n'est pas à la danse
Et ni—tra la la la,
Et ni dans ce pays.

Il n'est pas à la danse
Et ni dans ce pays :
Il est en Angleterre,
Qui sert,—tra la la la,
Qui sert le roi Louis.

Il est en Angleterre,
Qui sert le roi Louis;
Le roi, aussi la reine,
Et le,—tra la la la,
Et le dauphin aussi (1).

(1) Ardennes.—Collection de M. Nozot.—Cette chanson, encore en usage dans la commune de Vauzelles, ne peut s'appliquer qu'à la campagne de 1690 en Irlande. L'armée française était commandée par Lauzun : Louis XIV essayait de relever les Stuarts. Cependant la reine Marie-Thérèse était morte en 1685.

LE COUPLET DES DÉSAPPOINTÉS.
(1690.)

Louvois, tu me portes la mine
De t'estre instruit dans la marine.
Colbert eut le mesme destin :
Mais dans l'enfer il se console
D'avoir perdu tant de latin,
Te voyant perdre la boussole (1).

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. VI, p. 445.—Le grand Colbert, espérant être nommé chancelier de France, en 1677, s'était mis, à la fin de sa vie, à étudier le latin; mais les sceaux ne lui furent pas confiés. F.-M. Le Tellier, marquis de Louvois, déjà ministre de la guerre, prétendit, quand mourut Colbert, marquis de Seignelay, lui succéder au ministère de la marine; mais Louis XIV donna ce portefeuille à Philipeaux de Pontchartrain.—Louvois mourut en 1691.— On lui fit cette épitaphe :

Icy gît, sous qui tout plioit,
Et qui de tout avoit connaissance parfaite,
Louvois, que personne n'aimoit,
Et que tout le monde regrette.

LA FAMINE ET LE MARCHÉ DE MONTEREAU.

(1693.)

Si l'on veut avoir du bled
Au marché,
Et même en grande abondance,
Il est besoin seulement
Promptement
De planter une potence.

Il faudra, pour l'étrenner,
Lui donner
Certain homme d'importance.
Je ne sçay que ce moyen
Qui soit bien
Pour le salut de la France.

On portera ses quartiers
Tous entiers
A Montereau-faut-Yonne.
Tu n'auras pas d'autre fin,
Marcautin,
Si la justice est bonne (1).

(1) Bibl. Nat., *Chansonnier Maurepas*, t. XXVII, p. 3.— Cette chanson, faite à l'occasion de la terrible famine de 1693, est dirigée contre Louis-Urbain Lefebvre de Caumartin, intendant des finances, né en 1653, mort en 1720, fils de Louis-François Lefebvre de Caumartin, intendant de Champagne.—Il fit tous ses efforts pour lutter contre la disette, et, suivant l'usage, on l'accusa de spéculer sur la misère

NOAILLES,

ÉVÊQUE DE CHALONS-SUR-MARNE,

NOMMÉ A L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

(Noël de 1695.)

De la maison de Noailles,
Si fertile en héros,
On choisit à Versailles,
Assez mal à propos,
Un habile pasteur
De ce grand diocèse :
Il falloit à Chalon,

du peuple. En 1695, on lui reprochait le même fait dans une autre chanson dont suit un couplet :

Ce fier intendant des finances,
Marchand de bleds à Montereau,
Qui voulut affamer la France,
N'a plus de crédit au bureau.

Chansonnier Maurepas, t. XXVII, p. 240.—On finit par rendre justice à Caumartin.—Il mourut entouré de la considération générale.—C'est à lui que l'on doit la conservation des Mémoires du cardinal de Retz et de ceux de Guy Joly.—Son frère, évêque de Vannes, puis de Blois, était membre de l'Académie française.

Don don,
Laisser ce cagot là,
La la,
Prosner tout à son aise (1).

(1) Bibl. Nat. — *Chansonnier Maurepas*, t. XXVII, p. 251. — Le cinquième vers de ce couplet contient un jeu de mots : on peut prononcer : *inhabile pasteur*. — Louis-Antoine de Noailles, né en 1651, mort en 1720, fut un des possesseurs les plus distingués du siége épiscopal de Châlons. — Eclairé, savant, doué d'un esprit sage, partisan de Bossuet, il finit par être appelé à l'archevêché de Paris. Les querelles du quiétisme, du jansénisme troublèrent son épiscopat. Sa modération ne satisfit personne, et il mourut au milieu de l'agitation religieuse qu'il n'avait pu comprimer. — En 1709, il fit fondre son argenterie pour donner du pain aux pauvres de son diocèse.

LE NOEL DE L'ÉVÊQUE DE MEAUX.

(1696.)

De la pourpre romaine
Renouvelant l'espoir,
De Meaux vint un bon homme
Estaler son savoir.
—J'ai de l'Apocalypse
Descouvert le mystère.
J'ai fait de beaux sermons,
Don don,
Pour l'enfant que voilà,
La la,
Je suis bien votre affaire (1).

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. IX, p. 103. — Fragment d'un noël de cour.—Bossuet eût été fait cardinal par Innocent XI, s'il n'eût soutenu les libertés de l'Eglise gallicane. —Il regrettait cette dignité.—Son livre de *l'Apocalypse* n'est pas au nombre de ses meilleurs ouvrages.—Ancien précepteur du grand dauphin, il demande à faire l'éducation de l'Enfant-Jésus.—Cette pauvre plaisanterie ne put faire sourire que l'envie.

LE NOEL DU POÈTE DE LA FERTÉ-MILON.

(1696.)

De faire la fortune
Les moyens sont divers :
Racine en trouvoit une
Dans le fruit de ses vers ;
Mais son ambition
N'estant pas satisfaite,
De la dévotion,
Don don,
Le masque il emprunta ,
La la,
Pour n'estre plus poète (1).

(1) Bibl. Nat., *Chansonnier Maurepas*, t. IX. — Ce couplet est extrait d'un noël de cour. — Le couplet qui suit est tiré d'un autre noël, où l'on montre les notabilités du temps allant l'un après l'autre adorer l'Enfant-Jésus dans sa crèche :

Le célèbre Racine
Après eux arriva.
D'une dévote mine
D'abord il s'écria :
— Seigneur, de ces pécheurs
Détourne ta colère !
Et sa dévotion,
Don don,
Chacun édifia,
La la,
Hors l'enfant et la mère.

COUPLETS DIVERS

CONTRE

MAURICE LE TELLIER, ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(1697.)

Quand Maurice se montre au peuple de Cham-
[pagne,
Avec sa mitre en teste et sa crosse à la main,
Ne croiroit on pas voir ce valeureux Turpin,
Qui portoit l'arbaleste au bon roy Charlemagne ?

Reims, comme premier duc et pair,
Veut qu'on le traite d'Excellence.
Ce titre, qui le rend si fier,
Choque tous les seigneurs de France :
Des lyons et des léopards
Ont peine à souffrir des lézards.

Puisque ce fier mousquetaire,
En évesque travesty,
De la cabale sévère
Prend hautement le party,
La ville, la cour espère
De voir bientôt le muphti
Venir du Bosphore icy
Prescher la morale austère.

Le gros Maurice, dans Paris,
Est pour la grace gratuite :
Il l'establit par ses escrits,
Et plus encor par sa conduite.
S'il va jamais en paradis,
Qui pourra douter du gratis (1) ?

(1) *Chansonnier Maurepas*, t. IX, p. 267. — Michel Le Tellier, issu d'une famille bourgeoise, chancelier de France, ennemi de Colbert, eut pour second fils Maurice-Charles Le Tellier, né en 1642, appelé à l'archevêché de Reims en 1671; charitable, mais fastueux, laborieux, mais hautain, il se fit de nombreux ennemis. — Les jésuites de Reims, en 1696, publièrent deux thèses, dans lesquelles le prélat crut devoir signaler quelques erreurs. Son mandement, daté du 16 Juillet 1697 fut adressé à l'Université de Reims. Dès lors, les jésuites lui déclarèrent une guerre implacable : de leurs chansons satiriques, nous publions les moins blessantes. Maurice, comme tous les hommes, avait ses faiblesses ; il aurait pu les mieux maîtriser. Elles prêtèrent aux attaques, et on ne les épargna pas. Il dota Reims de plusieurs monuments utiles, et mourut en 1710, léguant à l'abbaye de Sainte-Geneviève une bibliothèque riche de 50,000 volumes.

LA PAIX DE RISWICK.

LA VILLE DE TROYES AU ROI.

Quelle ville, grand roi, jamais mérita
[mieux (1)
D'attirer de son prince un doux regard sur elle ?
Sans retracer ici ma foi pure à tes yeux,
L'Histoire t'a dû faire un portrait de mon zèle.

En des temps incertains, tes augustes ayeux
S'honorèrent jadis du surnom de fidèle.
J'ai cent beaux monuments, cent titres glorieux,
Qui d'un amour constant sont la preuve im-
[mortelle.

C'est peu de t'exposer et le marbre et l'airain :
Reçoi ce cœur brûlant que je tiens à la main,
Comme un gage assuré de mon ardeur sincère ;

En te donnant ce cœur, je ne demande rien,
Sinon que, me montrant combien je te suis
[chère,
Tu me fasses sentir quelque flamme du tien.

---

(1) Troyes.—Manuscrit de Semillard.—Collection de M. A. Socard.—Ces vers sont de Maugard, poète troyen. La réponse du roi est sur les mêmes rimes que l'hommage.—Ces deux sonnets illustraient une allégorie où l'on voyait la ville de Troyes offrir un cœur d'or à Louis XIV.

LE ROI A LA VILLE DE TROYES.

Nulle ville que toi jamais ne trouva mieux
Le secret d'attirer un doux regard sur elle :
Par ce généreux trait, tu sais plaire à mes [yeux,
Et je ne doute point de l'ardeur de ton zèle.

C'est avec juste titre que mes sages ayeux
T'honorèrent jadis du beau nom de fidèle ;
Quand tu n'aurois pas eu ce titre glorieux,
Ce que tu fais pour moi te va rendre im- [mortelle.

Ton nom sera gravé sur le marbre et l'airain ;
Reçoi ce riche don de ma royale main,
Qui de mon tendre amour est la marque sincère.

Pour ton noble présent, tu ne demandes rien ;
Mais je veux te montrer à quel point tu m'es [chère,
En te donnant mon cœur en échange du tien.

LE SONNET DE LA DISETTE.

(1699.)

Peuple, qui gémissez dans ce temps de disete,
Venez prier le seul qui peut vous rendre heu-
[reux :
Jesus, dont vous suivez le triomphe pompeux,
Vous sera favorable en cette auguste fête.

Ce Dieu toûiours rempli d'une bonté par-
[faite,
Pour mieux vous écoûter descend du haut des
[cieux,
Et soûs l'ombre du pain se présente à vos
[yeux.
Exposez vos besoins, son assistance est prête.

Son cœur par vôtre voix se laissera toucher,
Dé-ia de ruë en ruë il semble vous chercher,
Et s'apreste à finir une misère extrême.

Venez donc demander l'abondance en son nom ;
Cet aimable Sauveur, qui se donne lui-même,
Ne peut rien refuser après un si grand don (1).

(1) Troyes.—Collection de M. A. Socard.—Ce sonnet était placé au-dessous d'un tableau représentant l'institution de la fête du Saint-Sacrement, sur un reposoir, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, et fut imprimé avec un *Discours sur la misère des pauvres causée par la cherté des bleds et les moyens de la faire cesser.*—Troyes, J. Adenet, 1699.

LA MALTOTE.

(1704.)

Si j'avois cinq sols vaillants,
J'achèterois un ane,
Un ane
Avec ses paniers,
Pour mener les maltôtiers
Au diable,
Au diable (1).

(1) Epernay. — Collection de M. Louis. — A la fin du règne de Louis XIV, le peuple était écrasé d'impôts et, comme toujours, il se consolait en chantant. Mais le régime de la chanson joyeuse n'avait plus guère que quatre-vingts ans à vivre. Le protestantisme engendrait alors la philosophie, laquelle devait engendrer la Révolution, laquelle engendra la *Marseillaise*, laquelle mena les gens, non pas au diable, mais à la guillotine, ce qui, dans ce monde, est moins gai.

MALBROUG VA-T-EN CHAMPAGNE.

(1705.)

Malbroug part d'Angleterre ;
Va partout comme un tonnerre,
Pon pon pon, pata pata pan ;
S'en vante, avant de partir,
Qu'en May prendroit Sarlouis ;
Mais il aura fort affaire,
Pon pon pon, pata pata pan.

Il dit en quittant la reine :
—Je vais prendre Metz en Lorraine,—Pon, etc.,
Thionville, Rodemag, Longwy,
Chalons, Luxembourg aussi,
Et cela dans six semaines, — Pon, etc.

Retournant vers la Hollande,
Stenay, Sedan veux prendre, — Pon, etc.
Bouillon, Mouzon, Montmédy
Sans canon me sont acquis.
Mézières n'osera m'attendre, — Pon, etc.

Rocroy, à mon arrivée,
Est à moi, chose asseurée, — Pon, etc.
Couvet et Marienbourg
Seront à moy le même jour,
Lorsqu'ils verront mon armée, — Pon, etc.

Puis, d'une adresse gentille,
Par finesse Philippeville, — Pon, etc.,
Je prendray avant trois jours,
Et Givet aura son tour.
Charlemont m'est fort facile, — Pon, etc.

Namur entre deux rivières
Je prendrai toute la dernière, — Pon, etc.
Partout seray redouté,
Lorsque j'aurai conquesté
Des places de telle manière, — Pon, etc.

Tous les généraux de France,
Voyant ma grande vaillance, — Pon, etc.,
N'oseront plus m'approcher ;
Ne seront pas si effrontés ;
Ils éviteront ma puissance, — Pon, etc.

Ayant fini ma campagne,
Je mettrai sans nulle espargne, — Pon, etc.,
Mes troupes en quartier d'hiver,
Où ils feront bonne chère
Sur terre de France ou d'Espagne, — Pon, etc.

Le rapport de mes victoires
J'iray faire en Angleterre, — Pon, etc.
La reine Anne, me voyant,
Les communes et parlement
Grand honneur me feront faire, — Pon, etc.

De grandes réjouissances
Se feront en abondance,
Pon pon pon, pata pata pan ;
L'on fera des feux partout ;
L'on criera : Malboroug

A fait trembler toute la France,
Pon pon pon, pata pata pan (1).

(1) Bibl. Nat., *Chansonnier Maurepas*, t. XI, p. 337. — John Churchill, duc de Marlboroug, favori de la reine Anne Stuart, montée sur le trône en 1702, venait, en 1704, de gagner la bataille de Hochstett. Il avait poursuivi les Français jusqu'à leur frontière. Dans la campagne de 1705, il essaya vainement d'entrer en France : Villars sut lui fermer tous les passages sans risquer une bataille.—La Champagne ne fut pas envahie. Marlborough se retira dans les Pays-Bas, qui furent en proie à toutes les horreurs de la guerre. — Le moment où l'étoile de la France devait se relever n'était pas encore venu. Suivant leur usage, en attendant mieux, les Français chantaient.

LA CHANSON DES MILICIENS D'ANDELOT.
(1704-1705.)

Miliciens d'Andelot,
La gloire est votre lot.
Les drapeaux de Villars
Sont les drapeaux de Mars.
Marchez, braves guerriers !
L'honneur et ses sentiers
Vont être, sous vos pieds,
Tout couverts de lauriers.

Au milieu des combats,
Malbroug porte ses pas ;
Ses brillants étendards
Brillent de toutes parts.
— Marchez, braves guerriers !
L'honneur et ses sentiers
Vont être, sous vos pieds,
Tout couverts de lauriers (1).....

(1) Collection du dr Lemoine, d'Essoye. — Fragment. — Cette chanson doit avoir été faite lorsque Villars, enfermé dans son célèbre camp de Stirk, tint en échec Marlboroug et sa grande armée. — Le général anglais se retira : Villars le poursuivit vivement et reprit l'offensive.

LE BEAU-FRÈRE DE COLBERT.
(1708-1710.)

A Colbert, ministre habile,
Le Pelletier succéda.
De ce dévôt imbécille
Pontchartrain nous consola.
De celui qui vint après
Nous avons veu la pratique.
Dieu confonde la bourrique
Qui doit suivre Desmarets (1) !

Desmarets ignore, dit-on,
Que, pour battre monnoye,
Il faut balancier et charbon.
Prétend-il qu'on l'en croye ?
Jadis, comme faux monnoyeur,
Il raza la potence :
Croit-il réparer son honneur,
Par sa feinte ignorance ?

(1) Bib. Nat. *Chansonnier Maurepas*, t. XI, p. 198. — Marie Colbert, sœur du grand Colbert, épousa Jean Desmarets, intendant de justice à Soissons. — De cette union naquit Nicolas Desmarets. Il fut formé, par son oncle J.-B. Colbert, à l'administration des finances. Il fut nommé contrôleur général des finances en 1708, et garda ce poste jusqu'en 1715. Il mourut en 1721, laissant des mémoires sur son ministère. — Il eut sa part des attaques dirigées contre la famille de Colbert. L'estime de tous les gens honnêtes le vengea des calomnies dirigées contre lui, son père et son fils. — V. année 1718.

Le grand père est un vieux fripon,
Le fils un imbécille ;
Le petit fils est un grand poltron.
Oh ! la belle famille !
Je vous plains, peuple françois,
D'être sous cet empire.
Voyez ce que font les Anglois :
C'est assez vous en dire.

LA BATAILLE DE DENAIN

ET LE VIN DE CHAMPAGNE.

(1712.)

François, chantons de tous côtés
Cette grande défaite,
Qui des ennemis dissipés
Rend la Champagne nette :
Car ils ont montré les talons,
La faridondaine,
La faridondon,
En voulant avoir Landrecy,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Eugène est bien abatardy
De renoncer à Landrecy,
Au reguingué !
Au lon lon la !
Car il avoit promis aux dames
Qu'il boiroit du vin de Champagne.

Eugène, assiégeant Landrecy,
Croyoit, cette campagne,
Avoir, sans dire : —Grand mercy !
Nos bons vins de Champagne.
Le grand Villars si à propos
Le recule en arrière,

Qu'il séra heureux si l'Escaut
Se trouve plein de bière.

Eugène, entrant en campagne,
Asseura, d'un air hautain,
Qu'il alloit droit en Champagne
Pour y boire du bon vin.
L'Hollandois, d'un grand courage,
Fit aporter du fromage
A Marchiennes et à Denain;
Mais Villars, piqué de gloire,
Leur cria : —Messieurs, tout beau!
C'est assez pour vous de boire
De l'eau pure de l'Escaut (1).

(1) Bibl. Nat. *Chansonnier Maurepas*, t. XII, p. 118, 119, 191.—Le prince Eugène de Savoie assiégeait Landrecies, le dernier boulevard de la Champagne et de la Picardie : il avait appuyé son camp retranché sur l'Escaut, à Denain. A Marchiennes étaient ses provisions de bouche.—Louis-Hector de Villars, à la tête des milices françaises, enleva son camp, le battit et le fit reculer jusqu'à Bruxelles. La joie fut immense dans toute la France. Nous avons extrait ces couplets des chansons qui célébraient le retour de la victoire sous nos drapeaux.—L'étranger ne put boire nos vins sans dire : Grand mercy ! Le brillant soleil de la gloire éclaira dès lors les derniers jours du grand règne.

UN NEVEU DU GRAND COLBERT.

(1718.)

Quel est ce jeune Maillebois,
Qui s'est distingué tant de fois,
Qui, perçant la troupe ennemie,
De leur sang étoit tout couvert?
C'est la race du grand Colbert (1).

Couplet du bransle de Lille.

Aprestons nous pour Maillebois :
C'est un grand maistre au bransle :
Contre le Batave et l'Anglois
Il s'est mesuré mille fois,
Sans s'estonner du bransle.
C'est assez dire : — Il est François
Et tout Colbert au bransle (2).

(1) Bibl. Nat. *Chansonnier Maurepas*, t. XI, p. 254.

(2) *Ibid.*, p. 258.—J.-B.-F. Desmarets de Maillebois, petit neveu de Colbert, né en 1682, se couvrit de gloire au siége de Lille, soumit la Corse en 1739, gagna la bataille d'Alexandrie en 1745, fut créé maréchal de France et mourut en 1762.—Le bransle était une sorte de danse, alors en usage. —Jean Desmarets, aïeul du maréchal, avait épousé Marie Colbert, sœur du grand Colbert; leur fils Nicolas, père du maréchal, devint contrôleur général des finances. V. année 1708.

LA RÉPLIQUE
A L'ARREST DU PARLEMENT DE PARIS
CONDAMNANT AUX FLAMMES
UNE LETTRE DE M. DE REIMS.
(1718.)

Qu'avés vous donc, beau parlement?
D'où vous vient cet acharnement,
Lon lan la derirette,
Contre un évesque, qui sourit,
Lon lan la deriri (1)?

En condamnant ce grand prélat,
Croyés vous par ce coup d'esclat,
Lon lan la derirette,

(1) Bibl. de l'Arsenal.—En 1695, le Père Quesnel publia le *Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales*. En 1713, cet ouvrage fut condamné par la bulle *Unigenitus*. Cette décision fut rejetée par sept évêques. Ils en appelèrent au futur concile, et le nom d'*appelants* leur resta. De là lutte de mandements, d'épigrammes et de chansons.— François de Mailly, archevêque de Reims, défendit la bulle : il adressa au régent, qui avait imposé silence aux deux partis, une lettre énergique : elle fut dénoncée au parlement de Paris, qui la condamna à être brûlée par la main du bourreau. L'arrêt fut exécuté.—M. de Mailly fit un nouveau mandement où il se félicitait de cette persécution, et tonnait de nouveau contre les appelants.—Le pape le créa cardinal. Le régent lui défendit de porter la barrette. Louis XV la lui remit en 1720. Il mourut en 1721, à l'abbaye de Saint-Thierry.

Qu'il se trouvera bien puny,
Lon lan la deriri ?

Dieu dit dans ses divins écrits
Que vous tourmenterés son Fils,
Lon lan la derirette,
Et les évesques après luy,
Lon lan la deriri.

Par vostre nouveau jugement,
(Dieu soit bénit incessamment!)
Lon lan la derirette,
Sa prédiction s'accomplit,
Lon lan la deriri.

Caïphe, ce pontif très grand,
Et Pilate, le président,
Lon lan la derirette,
Avoient fait tout comme aujourd'huy,
Lon lan la deriri.

Plus de conciles, de prélats !
Adressons nous aux magistrats,
Lon lan la derirette :
Les robins jugent tout icy,
Lon lan la deriri.

Si vous faites tant les méchans,
On sçaura vous montrer les dens,
Lon lan la derirette,
Comme le deffunt roy vous fit,
Lon lan la deriri.

Ressouvenés vous du moment
Qu'il vous remit dans le néant,
Lon lan la derirette,

D'où la plupart estes sortis,
Lon lan la deriri.

Vous qui faites les souverains,
Sçachés que de petits robins,
Lon lan la derirette,
Ne regneront jamais icy,
Lon lan la deriri.

Si les garnemens de Paris
Vont partir pour Misissipi,
Lon lan la derirette,
Bien des vostres iront aussy,
Lon lan la deriri.

Le régent, qui vous aime tant,
Pour vous y voir plus seurement,
Lon lan la derirette,
Donneroit bon nombre de louis,
Lon lan la deriri.

Il connoist bien tous vos talens;
Il sçait que de si braves gens,
Lon lan la derirette,
Seroient là bas bien mieux qu'icy,
Lon lan la deriri.

Vous reglerez en potentats
La foy, la finance et l'Estat,
Lon lan la derirette,
C'est à quoy vous visés icy,
Lon lan la deriri.

Dans ce gouvernement nouveau,
Vous pourrés faire d'Aguesseau (2),

(2) Le chancelier d'Aguesseau s'était opposé, sous Louis XIV, à l'enregistrement de la bulle. Il perdit sa place de chancelier pour avoir résisté courageusement au système de Law.

Lon lan la derirette,
Chancelier de Misissipi (1),
Lon lan la deriri.

Et Noailles, ce grand esprit (2),
Seroit alors, sans contredit,
Lon lan la derirette,
Le patriarche de Paris,
Lon lan la deriri.

Pour convertir les Iroquois,
Vous feriés des règles de foy,
Lon lan la derirette,
Sur les conclusions de Fleury (3),
Lon lan la deriri.

Avec ses illustres supots,
Les seuls autheurs de tous nos maux,
Lon lan la derirette,
Partés pour jamais de Paris,
Lon lan la deriri (4).

(1) A cette époque, ce dernier créait la compagnie commerciale du Mississipi.

(2) Il s'agit de l'ancien évêque de Châlons-sur-Marne, M. de Noailles, alors cardinal et archevêque de Paris, un des appelants.

(3) G.-F. Joly de Fleury, procureur général au parlement de Paris, successeur de d'Aguesseau, magistrat éloquent et sage, mort en 1756.

(4) Nous pourrions faire un volume avec les chansons composées, à cette occasion, en Champagne. Les deux partis firent assaut de rimes, de malice et de violence. Les partisans de l'appel lancèrent dans Reims une complainte dont voici le début :

Or escoutez, peuple ignorant,
La lecture d'un mandement

LE SACRE DE LOUIS XV A REIMS.

(1722.)

LA VILLE DE REIMS AU ROI.

De mon antiquité monumens précieux (1),
Qui de César vainqueur conservez la mémoire,

Du grand Mailly, ce sçavant homme
Qui fut placé, je ne sais comme,
Dans la chaire de saint Remy :
Car il ne le méritoit my.

Chansonnier Maurepas, t. XIV, p. 21. Bibl. Nat.—Les amis de Mailly répondirent par une chansonnette dont s'ensuit un couplet :

Contre un ouvrage plein d'esprit
La justice, en colère,
Ordonne que de cet écrit
Le feu soit le salaire.
L'auteur, qui ne veut nullement
Demeurer en arrière,
De cet arrest du parlement
Se torche le derrière.

Quoi qu'il en soit, les appelants, qui comptaient parmi leurs chefs Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, restèrent nombreux dans nos murs, et ce vieux parti n'est peut-être pas encore éteint.

(1) Ces vers sont l'œuvre du chevalier de la Touche, artiste châlonnais, poète et fondateur de l'école de dessin à Châlons-sur-Marne. C'est lui qui composa tous les emblèmes des arcs de triomphe élevés à Reims à l'occasion du sacre de Louis XV. V. les nombreuses publications faites, à cette occasion, à Reims, chez N. Potier et B. Multeau. 1722.

Je ne vous vante plus : Louis vient en ces [lieux :
Louis est mon César, mon triomphe et ma [gloire (1).

LA NYMPHE DE LA VESLE AU ROY.

Tous mes vœux ne tendoient qu'à vous voir [sur mes bords :
De mon urne, sans vous, l'eau couloit avec [peine ;
Prince, vous y venez, et dans d'heureux trans- [ports,
J'ose me comparer aux nymphes de la Seine (2).

(1) La ville de Reims, représentée dans un médaillon, montrait au roi son arc de triomphe romain.

(2) C'est encore un cri de l'indépendance provinciale.

LE NOEL DU SACRE DE LOUIS XV.

(1722.)

Au roi triomphant, source de tout bonheur,
Soit toute gloire et tout honneur !
Qu'en ce doux temps chacun chante Noël,
Au doux Emmanuel!

Par orgues, luths, épinettes et voix,
Cornets, violes et haut-bois,
Chantons à l'honneur du Sauveur tout-puis-
Son saint nom bénissant. [sant,

Les vers et chants, suivant l'antiquité,
Honorent la nativité
De Jésus-Christ, des humains salvateur,
Fils de Dieu Créateur.

Que nos airs et voix pénètrent jusqu'aux
Remerciant à Dieu ! [cieux,
Tous vrais François ores soient réjouis,
Au sacré roy Louis.

Dieu favorisant le monarque françois
D'un bonheur sur tous les autres rois,
De l'huile de sa divinité,
Il oint sa charité.

Le roi sur son chef a reçu le doux miel
De l'ampoule envoyée du ciel,
Bouclier certain, consacré au grand Dieu,
Qui le garde en tout lieu.

O Dieu ! père doux, conservez notre roi,
Afin qu'il maintienne la loi,
Et qu'ici bas il soit comme soleil,
Des rois le nonpareil (1).

(1) Troyes. — *Recueil de noëls.*

NOEL EN L'HONNEUR DE LOUIS XV.

Le ciel si brillant,
Le vaste océan,
La terre féconde,
Le feu, l'air et l'onde,
Qu'un mot tout-puissant
Tira du néant;
Les beautés célestes, tout le firmament,
Ne méritent pas tant
Notre étonnement
Qu'un Dieu qui nous cherche,
Qu'un Dieu dans la crèche,
Qu'un Dieu tout puissant,
Pour nous racheter fait ici bas enfant.

Très divin agneau,
Prodige nouveau,
Soleil de justice,
Soyez-moi propice!
Inspirez moi
L'amour de votre loi.
Vous êtes mon maître, vous êtes mon roi.
Je veux vous servir,
Je veux vous obéir.
Une guerre éternelle
Au monde rebelle
Je déclarerai;
Sous vos saints étendards je le combattrai.

Exaucez nos vœux;

Sauvez les neveux
De nos rois de France;
Par votre clémence,
Conservez les lys ;
Sauvez nous Louis !
Faites qu'il triomphe de ses ennemis !
Ce digne descendant
De Louis le Grand,
Suivant ses exemples,
Défendra vos temples;
Comme ce pieux roi,
Il fera respecter votre sainte loi (1).

(1) Ce noël, composé par Nicolas Pourvoyeur, poète troyen, fut imprimé à Troyes, chez Garnier jeune, en 1734. — Louis XV avait alors vingt-cinq ans.

COMPLAINTE

DE LA MORT

DE L'ABBÉ JEAN GODINOT.

(1749.)

Or, écoutés, petits et grands,
Un des tristes évènemens
Causés par la mort d'un chanoine
Qui donna tout son patrimoine,
Et qui fut, après son trépas,
Vilipendé par des ingrats.

C'étoit un si bon citoyen
Et qui nous a fait tant de bien,
Qu'on en gardera la mémoire
Tant qu'on aura de l'eau à boire ;
Sans doute il est bien avec Dieu,
Dans le ciel, tout au beau milieu.

A peine fut-il décédé
Que, par un méchant procédé,
On refusa de mettre en terre
Son corps étendu dans la bierre,
Parce qu'à la Constitution
Il n'avoit pas dévotion.

Sitôt que la cloche eut sonné,
Le chapitre fut assemblé,
Pour voir s'il donneroit sépulture
A cette bonne créature,
Qui déjà dans le paradis
S'en étoit allé tout brandis.

Tout d'abord Monsieur le prévôt,
Qui n'est ni gauche ni manchot,
Partisan d'une bonne cause,
Très-éloquemment leur propose
D'inhumer avec tous honneurs
Leur confrère et leur bienfaiteur.

Pareille proposition
N'eût point eu d'opposition
Sans la loyaliste cabale,
Qui, ne craignant point le scandale,
Vouloit que sur lui l'on vengea
Le déshonneur de Molina.

Le plus fougueux de ces gens-là,
Le poing fermé, se signala.
Le Camus, faut-il qu'on le nomme?
Prétendant bien défendre Rome,
Donnoit l'enfer pour logement
A cet homme si bienfaisant.

Mais le prévôt adroitement
Et notre habile lieutenant
Conduisirent si bien la chose,
Qu'on lui fit creuser une fosse,
Et qu'on l'enterra poliment,
Avec un grand contentement.

Or prions le doux Rédempteur,

Pour éviter le grand malheur
D'avoir jamais aucune prise
Avec Messieurs les gens d'Eglise ;
Nous aurions, dès ce monde-ci,
Enfer, et purgatoire aussi (1).

(1) Bibl. de Reims.—Manuscrit de Taisy.—Jean Godinot, né en 1661, mort en 1749, chanoine de Reims, prit part, comme tous les ecclésiastiques de son temps, aux querelles des jansénistes et des molinistes. Les partisans du Père Quesnel étaient et ont été longtemps nombreux dans nos murs. L'abbé Godinot était du nombre, et, à sa mort, ses adversaires voulurent lui faire refuser les honneurs dus à son rang. Cette rigueur posthume était d'autant plus inconvenante qu'il avait passé sa vie à faire du bien. Il avait doté Reims d'écoles chrétiennes et d'autres institutions bienfaisantes. C'est à lui que nos pères dûrent les fontaines qui leur distribuaient de l'eau potable. On évalue à plus de 500,000 livres les sommes dépensées par son patriotisme et sa charité.—La rancune des chanoines molinistes inspira de nombreux couplets : elle eut aussi pour elle des chansonniers.—Ne réveillons pas le chat qui dort : imitons un bon curé d'un de nos villages, lequel, en bonne compagnie, à table, en face d'un jambon rose et blanc, pressé de dire s'il était janséniste ou moliniste, déclara qu'en son âme et conscience il était jamboniste, et disons à tous : *Requiescant in pace !*

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

Pages

Préface. v

TROISIÈME PARTIE.

CHANTS HISTORIQUES (1550-1750).

Le sacre de Henri II (1547). 3
Le Devise de l'archevêque de Reims (1542-1562.) 5
Du Cardinal archevêque de Reims, Charles de Lorraine (1547-1557) 6
Le Cri du sacre de François II (1559). 8
A très-haulte, très-illustre et très-vertueuse princesse Marie d'Estouart, royne de France et d'Escoce (1559). 9
La Chanson de Berru-les-Reims (1559-1560) . 10
Les Esprits forts d'Epineuil (Yonne) — (1560-1580) 11
Le Noël de Calvin et de Th. de Bèze (1560-1570) 12
Le Chant du sacre de Charles IX (1561). . . 15
Le Chant des calvinistes au sacre de Charles IX (1561) 16

Pages
Le Sacre de Charles IX. — Enigme (1561) . . 17
Le Pasquil de la cour nouvellement composé par Pierre de Cognières, ressuscité (1561) . 18
La Chanson protestante du massacre de Vassy (1562) 20
La Chanson catholique du massacre de Vassy (1562) 25
Le Carnage de Vassy (1562) 28
Le Commémoration du massacre de Vassy (1563) 29
Echo sur l'adieu du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims (1561) 30
La Prosopopée de François de Lorraine, duc de Guise, lieutenant général du roy en Champagne (1563) 32
Des Bénéfices de l'archevêque de Reims (1563) . 34
Chants d'allégresse pour l'entrée de Charles IX à Troyes (1564). 35
A la royne mère passant à Nogent-sur-Seine (1564) 37
Le Dieu guard de Navières à l'imprimerie sedanoise, ou l'établissement de l'imprimerie à Sedan (1565) 39
Sonnet à la duchesse de Bouillon (1565). . . . 42
Sonnet contre Charles de Lorraine, archevêque de Reims (1570) 43
Chanson des triomphes et magnificences faicts au mariage de Charles IX et d'Isabelle d'Autriche (1570) 44
Elisabeth d'Autriche en Champagne (1572) . . 51
Prosopopée de Charles de Lorraine, archevêque de Reims (1574) 52
Huguenots et catholiques en Champagne (1570-1590) 54

Pages

Dom Claude de Guise, abbé de Saint-Nicaise de Reims (1574) 56
Les Chants du sacre de Henri III (1575) . . . 57
Le Noël des reîtres (1580-1600) 59
Le *Credo* de Champagne (1580-1593) . . . 61
Le Berger de Blandy (en Brie)—(1583). . . 63
Les Escrouelles (1585) 66
Le Cantique de la paix en Champagne (1586) . 67
La Complainte de l'usurier de Bar (1586) . . 71
La Chanson des trois rois (1588) 76
Complainte sur la mort du duc de Guise, lieutenant général du roi en Champagne, et sur celle du cardinal-archevêque de Reims (1588) 77
Stances sur le tombeau de Henry de Lorraine, duc de Guise, et Loys de Lorraine, cardinal-archevêque de Reims (1588) 81
Epitaphe de Loys de Lorraine, archevêque de Reims, et de Henry de Lorraine, duc de Guise, son frère (1588) 84
Un hérétique ne peut être sacré roi de France (1588 ou 1589). 85
La Chanson des huguenots d'Ay (1589-1593). 87
La Ligue à Sens (1590). 88
Jean de Lagny (1590). 90
La Ronde de Biron (1592). 91
Les Chansons du siège d'Epernay.—Henri IV et le vin d'Ay (1592). 93
La Chanson de la bataille de Beaumont-en-Argonne (1592). 94
La Ronde des royalistes à Langres, à Châlons-sur-Marne, à Sainte-Menehould et à Château-Thierry (1593). 95
Syllogismes en quatrains sur l'eslection d'un roy (1593). 97

Pages
Advis aux Rémois.—Au roi (1592-1594). . 104
Le Marché de Tonnerre après la guerre civile (1592-1594). 105
Sonnet aux derniers ligueurs (1593). . . . 108
La Couronne de France (1593). 109
Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Sens, puis de Reims (1591-1594). 112
Le cardinal de Pellevé aux Etats de Paris. . . 114
Les Royalistes de Meaux (1er Janvier 1594). . 116
Sonnet à la cour de parlement de patrie à Tours et à Châlons-sur-Marne (1594). 118
Chartres à Reims (1594). 119
Carmen ad Remos (1594). 120
Aux ligueurs de Paris et de Reims (1594). . . 121
La Mort du maréchal de Saint-Paul à Reims (1594). 122
Le Sonnet des royalistes rémois (1594). . . 123
La Chanson de la Ligue à Reims (1594). . . 124
Le Couplet de la reddition de Laon (1594). . . 135
La Complainte du maréchal de Biron (1602). 136
La Complainte de la mort du maréchal de Biron (1602). 140
Le Quatrain de la guerre de Sedan (1606). . 143
Le Couplet de la ville de Reims à Henri IV (1606). 144
Sonnet à Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre (1602-1606). 145
Louis XIII à Fismes (1610). 147
Le Sacre de Louis XIII.—Sonnet à la France (1610). 148
La Nymphe de Reims à Louis XIII (1610). . 150
La Nymphe de la Vesle au roi (1610). . . . *Ibid.*
Le Sonnet de la France et de Louis XIII (1610). 151

Pages

A la reine Marie de Médicis, sur la devise présentée à Sa Majesté par la ville de Reims (1610). 153
Le Sacre de Louis XIII. — Vœu de Châlons-sur-Marne (1610). 154
Sonnet à M. le duc de Guise (1610). 156
Le *Te Deum* des habitants de Sainte-Menehould (1614). 157
Chanson des Rémois à l'entrée d'Anne d'Autriche (6 Octobre 1620) 159
Stances adressées au chapitre de Reims (1622). 161
A Louis XIII, à son entrée à Troyes (25 Janvier 1629). 162
Messieurs de Bouillon, anciens seigneurs de Sedan (1640-1693). 163
L'Homme de Rocroy (1643). 164
Rocroy et Louis de Bourbon (1643). 166
Henri de Lorraine, duc de Guise, archevêque de Reims (1640-1647). 167
La Chanson du duc de Bouillon (1649-1652). . 168
La Chanson de la bataille de Rethel (1650). . 170
La Journée de Rethel (1650). 171
Le Dit de la Fronde à Troyes (1650). 173
Epitaphe du duc de Bouillon, ci-devant prince de Sedan (1652). 176
Reims et Rome, ou les deux sœurs (1654). . 177
La Nymphe de la Vesle au sacre de Louis XIV (1654). 178
Reims au sacre de Louis XIV (1654). 179
La Chanson du marquis d'Olizy, capitaine de la ville de Reims (1656-1658). 180
Les Officiers du régiment de Champagne à Mazarin (1653). 183

Pages

Le Chant du départ des miliciens ardennais (1660-1670). 185
La Complainte du jugement de Nicolas Fouquet, seigneur de Vaux en Brie (1661). 187
Fouquet, seigneur de Vaux en Brie, et le Rémois Colbert (1661). 189
Sonnet contre J.-B. Colbert (1661). . . . 191
Le Grand-Père de Colbert (1662). 192
Le Grand-Père de J.-B. Colbert.—Variante.— (1662). 193
Les Armes de Fouquet, de Le Tellier, seigneur de Louvois, et de Colbert (1669) 194
Epitaphe de Louis Barbier, évêque de Langres (1670). 195
Epitaphes d'Antoine Barberin, archevêque de Reims (1671). 196
La Complainte de la mort de Turenne (1675). 197
La Mort de Turenne et le piquet (1675). . . 201
Le Triolet de la Champagne sauvée (1677) . . 203
Le Triomphe du soleil. — Feu de joye fait à Reims à l'occasion de la paix de Nimègue (1679) 204
La Chanson de Charlemont (1680). 207
J.-B. Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat (1680). 208
La Chanson de Mesdemoiselles Colbert (1681) . 209
La Chanson de l'impôt sur les œufs (1682). . 210
Le Fils d'un courtaud de boutique (1683). . . 211
La Mort de Colbert (1683) 213
Mort de Colbert (1683) 214
Louvois et Maurice (1685) 215
Maurice à Louvois (1685) 216
La Chanson des dragonnades dans les Ardennes (1685-1695). 217

Pages

La Chanson de MM. Colbert (1688) 219
La Chanson de Colbert, comte de Maulevrier, cordon bleu (1689) 220
La Chanson des miliciens des Ardennes (1690). 222
Le Couplet des désappointés (1690) 224
La Famine et le marché de Montereau (1693) . 225
Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, nommé à l'archevêché de Paris (Noël de 1695). . . 226
Le Noël de l'évêque de Meaux (1696). . . . 228
Le Noël du poète de La Ferté-Milon (1696). . 229
Couplets divers contre Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (1697) 230
La Paix de Riswick.—La ville de Troyes au roi. — Le roi à la ville de Troyes 232
Le sonnet de la disette (1699). 234
La Maltôte (1704). 235
Malbroug va-t-en Champagne (1705). . . . 236
La Chanson des miliciens d'Andelot (1704-1705). 239
Le Beau-Frère de Colbert (1708-1710) . . . 240
La Bataille de Denain et le vin de Champagne (1712). 242
Un neveu du grand Colbert (1718). 244
Couplet du bransle de Lille. . . . . *Ibid.*
La Réplique à l'arrest du parlement de Paris condamnant aux flammes une lettre de M. de Reims (1718). 245
Le Sacre de Louis XV à Reims (1722).—La Ville de Reims au roi.—La Nymphe de la ville au roi. 249
Le Noël du sacre de Louis XV (1722). . . . 251
Noël en l'honneur de Louis XV. 252
Complainte de la mort de l'abbé Jean Godinot (1749). 254

Reims, Imprimerie de P. DUBOIS, rue de l'Arbalète, 9.

PQ
1168
T3
t.4

Tarbé, Prosper
Romancero de Champagne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY